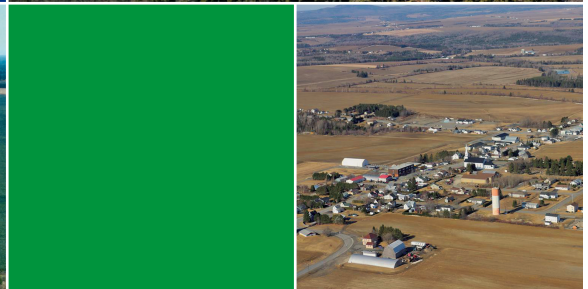
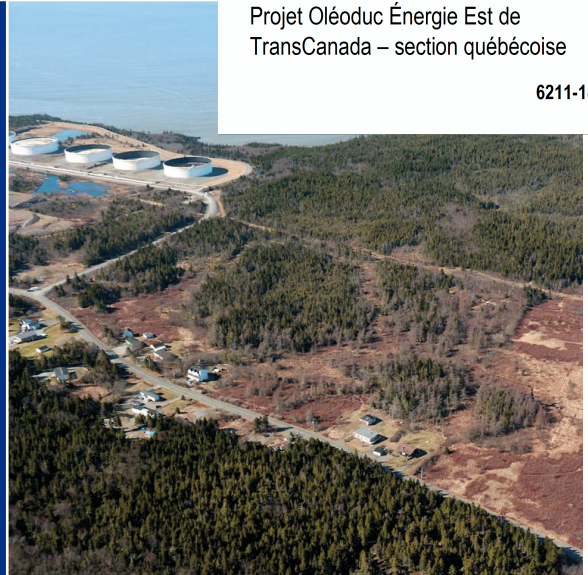


Projet Énergie Est

Rapport Complémentaire No.1
Annexe Vol. 2A
Mise à jour des participations

Décembre 2014



Remis à:
Le secrétaire
Office national de l'énergie
517 10th Ave SW
Calgary (Alberta) T2R 0A8

TABLE DES MATIÈRES

MISE À JOUR ET ERRATA

| | | |
|------------|--|------------|
| 1.0 | MISE À JOUR RELATIVE AU PROJET | 1-1 |
| 1.1 | Objectif | 1-1 |
| 1.2 | Contenu | 1-1 |
| 1.3 | Demande Volume 4 — Conception du Pipeline..... | 1-2 |
| 1.3.1 | Tracé du Pipeline | 1-2 |
| 1.3.2 | Franchissements des cours d'eau sans tranchée..... | 1-4 |
| | Franchissements de la rivière des Outaouais et de la rivière du Nord | 1-4 |
| | Franchissement du fleuve Saint-Laurent | 1-4 |
| | Rapports de faisabilité de franchissement par FHD pour le Nouveau-Brunswick | 1-4 |
| 1.4 | Demande Volume 5 — Conception de la conversion..... | 1-6 |
| 1.5 | Demande Volume 6 — Conception des installations | 1-6 |
| 1.5.1 | Terminal maritime de Cacouna d'Énergie Est..... | 1-7 |
| 1.6 | Demande Volume 9 — Participation des collectivités | 1-8 |
| 1.6.1 | Activités de participation pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence | 1-9 |
| 1.6.2 | Participation auprès des bases des Forces canadiennes | 1-9 |
| 1.6.3 | Mise à jour sur les journées portes ouvertes | 1-9 |
| 1.7 | Demande Volume 10 — Engagement à l'égard des autochtones..... | 1-10 |
| 1.7.1 | Communautés et organisations nouvellement identifiées..... | 1-10 |
| 1.7.2 | Programme sur les connaissances traditionnelles | 1-11 |
| 1.7.3 | Investissement et occasions dans les communautés | 1-11 |
| 1.7.4 | Possibilités d'octrois de contrats et d'emploi | 1-12 |
| 1.8 | ÉES Volume 11 — Consultation des organismes de réglementation environnementale..... | 1-12 |
| 1.9 | Mise à jour de l'évaluation environnementale et socioéconomique..... | 1-13 |
| 1.9.1 | Présentations supplémentaires | 1-13 |
| 1.9.2 | Rapports supplémentaires prévus pour 2015 | 1-14 |
| 1.9.3 | Plans de protection de l'environnement..... | 1-15 |
| 1.10 | Révisions du guide de dépôt | 1-16 |
| 1.11 | Conclusion | 1-16 |
| 2.0 | ERRATA | 2-1 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|----------------|---|
| Annexe Vol 1-1 | Calendrier mis à jour des présentations supplémentaires |
| Annexe Vol 1-2 | Table de concordance – Nom préféré et nom juridique des communautés autochtones dans la Demande et dans l'ÉES |
| Annexe Vol 1-3 | Listes de contrôle mise à jour du Guide de dépôt |
| Annexe Vol 1-4 | Liste complète des documents de la Demande traduits |
| Annexe Vol 2-1 | Pages de remplacement de la Demande |
| Annexe Vol 2-2 | Pages de remplacement de l'ÉES |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-------------|--|------|
| Tableau 1-1 | Réalignements du trace le long de la canalisation principale d'Énergie Est | 1-2 |
| Tableau 1-2 | Réalignement du trace le long des canalisations latérales et des pipelines d'interconnexion..... | 1-3 |
| Tableau 1-3 | Mises à jour des rapports de faisabilité de franchissement par FHD – Nouveau-Brunswick | 1-5 |
| Tableau 1-4 | Franchissement additionnels de cours d'eau sans tranchée – Nouveau-Brunswick | 1-6 |
| Tableau 1-5 | État d'avancement du programme sur les connaissances traditionnelles | 1-11 |
| Tableau 2-1 | Errata se rapportant à la Demande du projet Énergie Est | 1-11 |
| Tableau 2-2 | Errata se rapportant à l'ÉES du projet Énergie Est..... | 1-16 |

VOLUME 1A: CARTES DÉPLIANTES- APERÇU DES CARTES

| | |
|---------------------------|---|
| Demande Annexe Vol 12D-14 | Tronçon de l'est de l'Ontario Carte générale – Révision (Feuille 14) |
| Demande Annexe Vol 12E-15 | Tronçon du Québec Carte générale – Révision (Feuille 15) |
| Demande Annexe Vol 12E-16 | Tronçon du Québec Carte générale – Révision (Feuille 16) |
| Demande Annexe Vol 12E-17 | Tronçon du Nouveau-Brunswick Carte générale – Révision (Feuille 17) |
| Demande Annexe Vol 12E-18 | Tronçon du Nouveau-Brunswick Carte générale – Révision (Feuille 18) |

VOLUME 1B: CARTES DÉPLIANTES- CARTES DÉTAILLÉES DU TRACÉ

| | |
|----------------------------|--|
| Demande Annexe Vol 12J-73 | Tronçon de l'est de l'Ontario - Secteur d'Alexandria et Saint André Est Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 55) |
| Demande Annexe Vol 12K-74 | Tronçon du Québec – Secteur Saint André Est et Lachute Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 56) |
| Demande Annexe Vol 12L-92 | Tronçon de canalisation latérale de Montréal Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 56a) |
| Demande Annexe Vol 12K-75 | Tronçon du Québec - Secteur Mascouche Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 57) |
| Demande Annexe Vol 12K-76 | Tronçon du Québec - Secteur Maskinongé Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 58) |
| Demande Annexe Vol 12K-77 | Tronçon du Québec – Secteur Saint Maurice Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 59) |
| Demande Annexe Vol 12K-78 | Tronçon du Québec – Secteur Donnacona Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 60) |
| Demande Annexe Vol 12L-93 | Tronçon de la canalisation latérale de Lévis Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 60a) |
| Demande Annexe Vol 12K-79 | Québec Segment – Lévis Section Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 61) |
| Demande Annexe Vol 12K-80 | Tronçon du Québec – Secteur Cap-Saint-Ignace Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 62) |
| Demande Annexe Vol 12K-81 | Tronçon du Québec – Secteur Saint Gabriel-Lalemant Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 63) |
| Demande Annexe Vol 12K- 82 | Tronçon du Québec Secteur de Cacouna Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 64) |
| Demande Annexe Vol 12K-83 | Tronçon du Québec – Secteur de Saint-Honoré Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 65) |
| Demande Annexe Vol 12L-85 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur d'Edmundston Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 67) |
| Demande Annexe Vol 12L-86 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur de Grand Falls Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 68) |
| Demande Annexe Vol 12L-87 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur de Plaster Rock Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 69) |
| Demande Annexe Vol 12L-88 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur de Napadogan Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 70) |
| Demande Annexe Vol 12L-89 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur de la Baie de Cumberland Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 71) |

| | |
|---------------------------|---|
| Demande Annexe Vol 12L-90 | Tronçon du Nouveau-Brunswick – Secteur d'Hampton Carte détaillée du tracée – Révision (Feuille 72) |
|---------------------------|---|

VOLUME 2A: MISE À JOUR DES ACTIVITÉS DE PARTICIPATION

| | | |
|------------|--|------------|
| 1.0 | RÉVISION ET MISE À JOUR DU PROGRAMME DE PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS | 1-1 |
| 1.1 | Mise à jour de la participation des collectivités..... | 1-1 |
| 1.1.1 | Aperçu de la participation..... | 1-1 |
| 1.1.2 | Mise à jour de la documentation sur la participation..... | 1-6 |
| 1.1.3 | Journées portes ouvertes | 1-6 |
| 1.2 | Résultats du programme de participation | 1-8 |
| 1.2.1 | Participation par province | 1-8 |
| 1.3 | Participation aux mesures d'intervention en cas d'urgence..... | 1-18 |
| 1.3.1 | Alberta, Saskatchewan et Manitoba..... | 1-19 |
| 1.3.2 | Ontario | 1-19 |
| 1.3.3 | Québec | 1-19 |
| 1.3.4 | Nouveau-Brunswick | 1-20 |
| 1.4 | Participation auprès des bases de Forces canadiennes..... | 1-20 |
| 1.5 | Prochaines étapes | 1-21 |

MATIÈRES D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

| | |
|-------------|---|
| Annexe 2- 1 | Brochure du projet (anglais) |
| Annexe 2- 2 | Brochure du projet |
| Annexe 2- 3 | Fiche – Construction (anglais) |
| Annexe 2- 4 | Fiche – Construction |
| Annexe 2- 5 | Présentation des interventions en cas d'urgence – Québec (anglais) |
| Annexe 2- 6 | Présentation des interventions en cas d'urgence - Québec |
| Annexe 2- 7 | Présentation des interventions en cas d'urgence – Nouveau-Brunswick |
| Annexe 2- 8 | Communiqué – Projet du réseau principal de l'est (anglais) |
| Annexe 2- 9 | Communiqué – Projet du réseau principal de l'est |

| | | |
|------------|--|-------------|
| 2.0 | MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS DES AUTOCHTONES | 2-1 |
| 2.1 | COMMUNAUTÉS ET ORGANISATIONS NOUVELLEMENT IDENTIFIÉES | 2-1 |
| 2.2 | MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT | 2-3 |
| 2.2.1 | Résumé des principales activités d'engagement..... | 2-3 |
| 2.2.2 | Ententes de financement | 2-4 |
| 2.2.3 | Programme sur les connaissances traditionnelles | 2-4 |
| 2.2.4 | Investissement communautaire..... | 2-5 |
| 2.2.5 | Développement de la capacité et formation..... | 2-6 |
| 2.2.6 | Octroi de contrats et d'emploi..... | 2-6 |
| 2.3 | RÉSULTATS DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT À CE JOUR | 2-7 |
| 2.3.1 | Alberta..... | 2-8 |
| 2.3.2 | Saskatchewan | 2-8 |
| 2.2.3 | Manitoba | 2-8 |
| 2.2.4 | Ontario | 2-9 |
| 2.2.5 | Québec | 2-10 |
| 2.2.6 | Nouveau-Brunswick | 2-10 |
| 2.2.7 | Nouvelle-Écosse | 2-10 |
| 2.4 | PROCHAINES ÉTAPES | 2-11 |

RÉSUMÉ DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

| | |
|--------------|---------------------------|
| Annexe 2- 10 | Alberta |
| Annexe 2- 11 | Saskatchewan |
| Annexe 2- 12 | Manitoba |
| Annexe 2- 13 | Ontario |
| Annexe 2- 14 | Québec |
| Annexe 2- 15 | Nouveau-Brunswick |
| Annexe 2- 16 | Dokis First Nation |
| Annexe 2- 17 | Wahnapitae First Nation |
| Annexe 2- 18 | Mi'kmaq Rights Initiative |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|------|
| Tableau 1-1 | Aperçu des activités de participation | 1-2 |
| Tableau 1-2 | Calendrier des journées portes ouvertes de 2014 (Période de rapport supplémentaire | 1-7 |
| Tableau 1-3 | Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) Québec | 1-11 |
| Tableau 1-4 | Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) Nouveau-Brunswick | 1-17 |
| Tableau 2-1 | Groupes autochtones nouvellement identifiés visés par le processus d’engagement d’Énergie Est | 2-2 |
| Tableau 2-2 | Renvois des annexes pour les activités d’engagement détaillées – par province..... | 2-3 |
| Tableau 2-3 | Sommaire des consultations d’engagement d’Énergie Est par province | 2-3 |
| Tableau 2-5 | Mise à jour de l’état d’avancement du programme sur les connaissances traditionnelles | 2-5 |

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE**ANNEXE VOLUME 3 MISE À JOUR DE L'ÉES TERRESTRE**

- Section 1: Introduction
- Section 2: Mise à jour relative à description du projet
- Section 3: Mise à jour de l'évaluation – Biophysique
- Section 4: Mise à jour de l'évaluation – Socio-économique
- Section 5: Mise à jour de l'évaluation – Complexe du terminal maritime
- Section 6: Mise à jour de l'évaluation – Santé humaine

ANNEXE VOLUME 4 MISE À JOUR DE L'ÉES MARITIME

- Section 1: Introduction
- Section 2: Description du projet
- Section 3: Poisson de mer et habitat du poisson de mer
- Section 4: Faune et habitat faunique

ANNEXE VOLUME 5 – RAPPORTS DE DONNÉES TECHNIQUES**PARTIE A: PRAIRIES****Alberta**

- Environnement atmosphérique
- Poisson et habitat du poisson
- Terrain
- Ressources en eau de surface
- Végétation et milieux humides
- Faune et habitat faunique

Saskatchewan et Manitoba

- Environnement atmosphérique
- Poisson et habitat du poisson
- Terrain
- Ressources en eau de surface
- Végétation et milieux humides
- Faune et habitat faunique

PARTIE B: ENSEMBLE DU PROJET ET ONTARIO**Ensemble du projet**

- Construction de l'environnement atmosphérique
- Accidents et mauvais fonctionnement
- Gaz à effet de serre

Ontario

Environnement atmosphérique
Faune et habitat faunique du nord de l'Ontario
Faune et habitat faunique de l'est de l'Ontario
Poisson et habitat du poisson
Terrain
Ressource en eau de surface
Végétation et milieux humides

PARTIE C: NOUVEAU-BRUNSWICK 1 de 2

Environnement atmosphérique
Eaux de roches acides
Terrain
Poisson de mer et habitat du poisson de mer
Utilisation des ressources maritimes
Ressource en eau de surface
Végétation et milieux humides
Faune et habitat faunique

PARTIE D: NOUVEAU-BRUNSWICK 2 de 2

Poisson et habitat du poisson

PARTIE E: SOLS

Sols de l'Alberta
Sols de la Saskatchewan et du Manitoba
Sols de l'Ontario
Sols du Nouveau-Brunswick

PARTIE F: QUÉBEC 1 DE 2

Ongulés
Oiseaux de proie
Herpétologie
Oiseaux nicheurs
Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation
Milieux humides
Occupation humaine
Sols et terrain
Poissons

PARTIE F: QUÉBEC 2 DE 2

Poissons (suite)

1.0 RÉVISION ET MISE À JOUR DU PROGRAMME DE PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS

Le 30 octobre 2014, Énergie Est a déposé sa Demande relative au Projet auprès de l'Office national de l'énergie (Demande). Dans le Volume 9 de la Demande, Énergie Est a détaillé la conception et les buts de son programme de participation des collectivités qui offre la possibilité aux parties prenantes d'examiner le Projet et de transmettre des commentaires relativement à celui-ci. La Demande décrit la mise en œuvre du programme d'avril 2013 au 18 avril 2014 (période d'examen de la Demande). Au cours de cette période, Énergie Est a consulté environ 490 municipalités dans six provinces dans les deux langues officielles et a tenu plus de 70 journées portes ouvertes.

La présente mise à jour vise à donner des renseignements sur le programme et les activités de participation des collectivités du Projet du 19 avril 2014 au 31 août 2014 (période d'examen supplémentaire).

Pendant la période d'examen supplémentaire, des groupes de parties prenantes communautaires supplémentaires ont été approchés en vue de leur participation en raison de la déviation du tracé, à la suite de la mise en œuvre du programme d'intervention d'urgence pour les parties prenantes d'Énergie Est et au moyen de l'auto-identification.

L'identification des parties prenantes suit son cours et se poursuivra tout au long de la construction du Projet. La liste des parties prenantes communautaires est et sera mise à jour sur une base permanente à mesure que des parties prenantes supplémentaires sont désignées ou que celles-ci mentionnent qu'elles ne souhaitent plus participer au Projet.

L'approche auprès des collectivités entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014 comprenait ce qui suit :

- Environ 170 rencontres avec les municipalités
- quatorze journées portes ouvertes avec plus de 1 200 participants inscrits
- environ 400 appels téléphoniques reçus et répondus au moyen de la ligne sans frais (environ 125 appels en français et 275 appels en anglais).

1.1 MISE À JOUR DE LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS

1.1.1 Aperçu de la participation

Le Tableau 1-1 énumère un aperçu des activités de participation, les dates et les documents connexes.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités de participation

| Date | Groupe des parties prenantes | Outil/ Méthode | Contenu |
|--------------------------------------|--|--------------------------|---|
| 19 avril au 1 ^{er} mai 2014 | Alberta ¹ Québec ¹ | Événements | Journées portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Panneaux d'affichage et cartes • Fiches d'information sur le Projet • Documentation de l'ONÉ |
| 23 avril au 29 avril 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes et municipalités (DG) – QC | Envoi postal ou courriel | Plan d'intervention d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Formulaire de commentaires • Fiches d'information |
| 24 avril au 19 mai 2014 | Collectivités où les journées portes ouvertes ont eu lieu en mars et avril 2014 – ON | Médias | Annonce de remerciement du Projet d'Énergie Est : Publicités imprimées |
| 9 mai 2014 | Municipalités avoisinantes et municipalités adjacentes visées (DG et maires) et ONG – ON et QC | Courriel | Communiqué de presse au sujet de l'approvisionnement en gaz naturel en Ontario et au Québec (8 mai 2014): <ul style="list-style-type: none"> • « TransCanada dépose la description du Projet du réseau principal de l'Est auprès de l'Office national de l'énergie » |
| 20 mai 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – ON | Courriel | Invitations à des exposés et des présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 3 juin – Ville de Kenora • 3 juin – Canton de Dryden • 4 juin – Canton de Nipigon • 10 juin – District de Cochrane (Kapuskaing) • 11 juin – District de Temiskaming (Earlton) • 25 juin – Comtés unis de Prescott et de Russell (St-Eugène) • 25 juin – Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry (Long Sault) |
| 26 mai 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – NB | Envoi postal | Planification des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • Lettres et invitations à des sessions d'information : <ul style="list-style-type: none"> • 16 juin – Ville de Hampton • 18 juin – Village de Stanley • 23 juin – Village de Plaster Rock • 23 juin – Ville de Grand Falls • Formulaire de commentaires • Fiches d'information |

¹ Voir le Tableau 1-2 pour les emplacements précis des journées portes ouvertes.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités de participation (Suite)

| Date | Groupe des parties prenantes | Outil/ Méthode | Contenu |
|-------------------------|--|----------------|--|
| 30 mai 2014 | Municipalités avoisinantes visées (DG) – QC | Courriel | Lettre avisant les DG que les propriétaires fonciers à moins de 200 m du nouveau pipeline recevront une lettre et une trousse d'information sur le Projet. |
| 3 juin au 25 juin 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – ON | Événements | Exposés et présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 3 juin – Ville de Kenora • 3 juin – Canton de Dryden • 4 juin – Canton de Nipigon • 10 juin – Kapuskasing • 11 juin – Earleton • 25 juin – St-Eugène • 25 juin – Long Sault |
| 4 juin au 23 juin 2014 | Collectivités où des journées portes ouvertes ont eu lieu – MB | Médias | Publicité sur les journées portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Publicité imprimée • Radio |
| 10 juin 2014 | Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG et maires) – MB, SK | Courriel | Avis de journées portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Message courriel avec le calendrier joint pour Elkhorn, MB, journée portes ouvertes |
| 16 juin au 23 juin 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – NB | Événements | Session d'information sur les mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 16 juin – Ville de Hampton • 18 juin – Village de Stanley • 23 juin – Village de Plaster Rock • 23 juin – Ville de Grand Falls |
| 23 juin 2014 | Manitoba ² | Événement | Journée portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Tableaux d'affichage et cartes • Fiches d'information sur le Projet • Documentation de l'ONÉ |
| 27 juin 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC | Courriel | Confirmation de la date et rappels pour assister à la réunion et à la présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 7 juillet – Ville de Québec • 7 juillet – Ville de Cap-Santé • 8 juillet – Ville de Rivière-du-Loup • 9 juillet – Ville de Saint-Pascal • 9 juillet – Saint-Jean-Port-Joli • 14 juillet – Lachute |

² Voir le Tableau 1-2 pour les emplacements précis des journées portes ouvertes.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités de participation (suite)

| Date | Groupe des parties prenantes | Outil/ Méthode | Contenu |
|-----------------------------------|--|-----------------------|---|
| 3 juillet 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – ON | Courriel | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des exposés et de présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence qui ont eu lieu le 25 juin (Cantons unis de Prescott et Russell; et cantons unis de Stormont, Dundas et Glengarry) : • Présentation • Fiches d'information |
| 6 juillet 2014 au 11 juillet 2014 | Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Courriel | Invitations à assister à une réunion et à des présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 8 juillet – Ville de Rivière-du-Loup • 9 juillet – Ville de Saint-Pascal • 9 juillet – Saint-Jean-Port-Joli • 14 juillet – Lachute |
| 7 juillet au 14 juillet 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Événements | Réunions et présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 7 juillet – Ville de Québec • 7 juillet – Ville de Cap-Santé • 8 juillet – Ville de Rivière-du-Loup • 9 juillet – Ville de Saint-Pascal • 9 juillet – Saint-Jean-Port-Joli • 14 juillet – Lachute |
| 8 juillet 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC | Courriel | Confirmation et rappel de la date pour assister à la réunion et à la présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : 15 juillet – Campbell's Bay |
| 9 juillet 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – AB, SK et MB | Envoi postal | Planification des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • Lettre • Formulaire de commentaires • Fiches d'information |
| 11 juillet 2014 | Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Courriel | Invitation à assister à la réunion et à la présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 15 juillet – Campbell's Bay |
| 15 juillet 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Événement | Réunion et présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 15 juillet – Campbell's Bay |

Tableau 1-1 : Aperçu des activités de participation (suite)

| Date | Groupe des parties prenantes | Outil/ Méthode | Contenu |
|-------------------------------|--|-----------------------|--|
| 17 juillet au 31 juillet 2014 | Résidences des collectivités à proximité des emplacements des journées portes ouvertes en ON | Envoi postal | Cartons d'invitation à la journée portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Kenora • Longlac (Municipalité de Greenstone) • Mattawa • New Liskeard (Ville de Temiskaming Shores) |
| 21 juillet au 27 août 2014 | Collectivités où la journée portes ouvertes a eu lieu – ON | Médias | Publicité concernant la journée portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Publicité imprimée • Radio |
| 31 juillet 2014 | Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG et maires) et ONG – ON | Courriel | Avis de journées portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Courriel avec le calendrier joint pour les journées portes ouvertes qui ont lieu en ON en août 2014 |
| 5 août 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC | Courriel | Suivi des réunions sur le plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence tenues au Québec en juillet 2014 : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation |
| 12 août au 28 août 2014 | Ontario ³ | Événements | Journées portes ouvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Panneaux d'affichage et cartes • Fiches d'information sur le Projet • Documentation de l'ONÉ |
| 14 août 2014 | Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Courriel | Invitations à assister aux réunions et aux présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence: <ul style="list-style-type: none"> • 19 août – Saint-Lazare-de-Bellechasse • 19 août – Témiscouata-sur-le-Lac • 20 août – Trois-Rivières • 26 août – Montréal |
| 14 août 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC | Courriel | Confirmation et rappel de la date pour assister aux réunions et aux présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 19 août – Saint-Lazare-de-Bellechasse • 19 août – Témiscouata-sur-le-Lac • 20 août – Trois-Rivières |

³ Voir le Tableau 1-2 pour les emplacements précis des journées portes ouvertes.

Tableau 1-1 : Aperçu des activités de participation (suite)

| Date | Groupe des parties prenantes | Outil/ Méthode | Contenu |
|--------------------------|--|----------------|--|
| 19 août au 20 août 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Événements | Réunions et présentations du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 19 août – Saint-Lazare-de-Bellechasse • 19 août – Témiscouata-sur-le-Lac 20 août – Trois-Rivières |
| 21 août 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC | Courriel | Confirmation et rappel de la date pour assister à la réunion et la présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : 26 août – Montréal |
| 26 août 2014 | Agences d'intervention d'urgence avoisinantes et adjacentes – QC Municipalités avoisinantes et adjacentes (DG) – QC | Événement | Rencontre et présentation du plan de gestion des mesures d'intervention en cas d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> • 26 août – Montréal |
| 3 sept. au 14 sept. 2014 | Collectivités où des journées portes ouvertes ont eu lieu – ON | Médias | Publicité de remerciement du Projet Énergie Est pour les journées portes ouvertes en août 2014 : <ul style="list-style-type: none"> • Publicité imprimée |

1.1.2 Mise à jour de la documentation sur la participation

Les documents de participation ont été mis à jour au cours de la période d'examen supplémentaire, notamment :

- la brochure sur le Projet d'Oléoduc Énergie Est (voir Annexe 2-1 et Annexe 2-2)
- Fiche d'information d'Énergie Est : Construction (voir Annexe 2-3 et Annexe 2-4)
- Présentation des mesures d'intervention en cas d'urgence pour le Québec (voir Annexe 2-5 et Annexe 2-6) et le Nouveau-Brunswick (voir Annexe 2-7)

En outre, une annonce et un communiqué de presse sur la description du Projet du réseau principal de l'Est proposé de TransCanada ont été envoyés par courriel ou envoi postal aux municipalités qui pourraient être éventuellement touchées par le Projet en Ontario et au Québec (voir Annexe 2-8 et Annexe 2-9).

1.1.3 Journées portes ouvertes

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, Énergie Est a tenu quatorze journées portes ouvertes dans les collectivités⁴. Un total de 1 208 participants inscrits ont pris part à ces journées portes ouvertes.

⁴ Les renseignements au sujet des journées portes ouvertes qui ont eu lieu jusqu'au 1^{er} mai 2014 inclusivement figurent dans la Demande relative au Projet Énergie Est (Volume 9, Section 3, Tableau 3-5).

Les journées portes ouvertes ont eu lieu de 16 h à 20 h (heure locale), en anglais ou à la fois en français et en anglais. Le calendrier des journées portes ouvertes a été affiché sur le site Web du Projet d'Énergie Est. Pour consulter le lieu, la date et le nombre de participants pour chaque journée portes ouvertes, voir le Tableau 1-2.

**Tableau 1-2 : Calendrier des journées portes ouvertes de 2014
 (Période de rapport supplémentaire)**

| Province | Collectivité | Langue | Date | Inscriptions |
|----------|-----------------------------|---------------------|--------------------------|--------------|
| Alberta | Hardisty | Anglais | 30 avril 2014 | 51 |
| Québec | St-Augustin-de-Desmaures | Français | 28 avril 2014 | 277 |
| | Cacouna | Français | 29 avril 2014 | 285 |
| | Saint-Honoré-de-Témiscouata | Français | 30 avril 2014 | 71 |
| | St-Bruno-de-Kamouraska | Français | 1 ^{er} mai 2014 | 118 |
| Manitoba | Elkhorn | Anglais | 23 juin 2014 | 31 |
| Ontario | Kenora | Français et anglais | 12 août 2014 | 101 |
| | Longlac | Français et anglais | 14 août 2014 | 18 |
| | Hearst | Français et anglais | 19 août 2014 | 21 |
| | Kapuskasing | Français et anglais | 20 août 2014 | 23 |
| | Cochrane | Français et anglais | 21 août 2014 | 30 |
| | New Liskeard | Français et anglais | 26 août 2014 | 72 |
| | Mattawa | Français et anglais | 27 août 2014 | 74 |
| | Cobden | Français et anglais | 28 août 2014 | 36 |

Plusieurs avis ont été transmis afin de faire connaître les journées portes ouvertes, y compris des invitations transmises par courriel et par la poste. Des annonces ont été publiées dans les journaux locaux et régionaux des collectivités du lieu des journées portes ouvertes et des collectivités avoisinantes et du temps d'antenne a été acheté pour diffuser des publicités sur les stations de radios locales situées dans les collectivités locales et près de celles-ci pendant au moins deux semaines avant les dates des journées portes ouvertes.

Les participants aux journées portes ouvertes ont pu en apprendre davantage sur le Projet en consultant l'information affichée, des feuillets spécifiques à certains sujets et certaines provinces et en discutant avec les représentants d'Énergie Est et les experts dans le domaine. Les participants avaient la possibilité de visionner des vidéos à partir de stations d'iPad. Ces vidéos comprenaient deux vidéos portant sur les aspects techniques clés du Projet, plus précisément, « Simulation Énergie Est » et « Inspection interne », et trois vidéos portant sur l'ONÉ, soit « Qui sommes-nous et ce que nous faisons », « Processus d'audience » et « Programme d'aide financière aux participants ».

Les participants ont été invités à poser des questions aux représentants d'Énergie Est et aux experts dans le domaine, à faire part de leurs commentaires et à exprimer leurs préoccupations au sujet du Projet soit oralement ou en remplissant les formulaires de rétroaction. Les questions auxquelles il n'a pas été possible de répondre aux journées

portes ouvertes ont été dirigées vers les membres appropriés de l'équipe d'Énergie Est qui se sont chargés d'y répondre. Le dirigeant régional visé ou l'expert dans le domaine a communiqué par la suite avec les personnes ou les groupes par téléphone ou par lettre, ou les a rencontrées personnellement pour répondre à leurs questions.

1.2 RÉSULTATS DU PROGRAMME DE PARTICIPATION

1.2.1 Participation par province

Énergie Est continue d'assurer le suivi des activités de participation des collectivités et des commentaires, des enjeux et des intérêts qui sont soulevés par les parties prenantes. Selon la complexité et la diversité des enjeux soulevés et déclarés dans la Demande, Énergie Est continue de participer avec les parties prenantes des régions visées par le Projet afin d'assurer un suivi des mesures et/ou des réponses proposées et de traiter de toute question ou préoccupation soulevées depuis le dépôt de la Demande. Les résultats de ces efforts permanents seront mentionnés dans les dépôts futurs.

Les résumés suivants donnent un aperçu des activités de participation entreprises auprès des parties prenantes des collectivités d'avril à août 2014. Au besoin, chaque résumé décrit les questions et les préoccupations soulevées à l'occasion des journées portes ouvertes et des réunions avec les responsables municipaux et les divers autres groupes concernés durant cette période. Quand les représentants d'Énergie Est et les experts dans le domaine n'étaient pas en mesure de clarifier immédiatement les points ou les questions soulevés, ils en ont fait le suivi auprès des parties prenantes par lettre, téléphone ou courriel. Énergie Est continue de se pencher sur les questions et les enjeux soulevés dans le cadre de son programme de participation continue.

1.2.1.1 Alberta

La participation des parties prenantes de l'Alberta s'est poursuivie au moyen d'appels téléphoniques, de réunions, de présentations et de diffusion de l'information par envoi postal ou courriels auprès des autorités de la collectivité, des responsables des mesures d'urgence et des autres groupes de parties prenantes afin de faire le point sur le Projet. Les points soulevés continuent de porter sur les répercussions des activités de construction du Projet, ainsi sur les retombées économiques éventuelles en termes de taxes et d'impôts, de débouchés d'emploi et de prestation de biens et services, par exemple l'accueil des camps de construction.

Énergie Est a entrepris des échanges directs avec quatre municipalités de l'Alberta identifiées pour accueillir éventuellement des camps de construction pour le pipeline afin d'obtenir le point de vue de la collectivité avant le choix du site. Énergie Est poursuit ses échanges avec ces collectivités précisément au sujet de l'emplacement des camps de construction.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de l'Alberta durant la période d'examen supplémentaire, la participation se poursuit et

des rencontres de suivi sont prévues avec les municipalités afin d'aborder des questions soulevées et mentionnées dans la Demande.

1.2.1.2 Saskatchewan

Les activités de participation en Saskatchewan durant la période d'examen supplémentaire comprenaient des appels téléphoniques, des réunions et des présentations auprès de divers conseils et groupes de parties prenantes et la diffusion de l'information par envoi postal ou courriels afin de faire le point sur le Projet. Les questions soulevées au cours de cette période portaient sur les répercussions des camps de construction, y compris leurs retombées économiques pour les collectivités qui les accueilleraient.

Énergie Est a entrepris des échanges directs avec trois municipalités de la Saskatchewan identifiées pour accueillir éventuellement les camps de construction pour le pipeline afin d'obtenir le point de vue de la collectivité avant le choix du site. Énergie Est poursuit ses échanges au sujet de l'emplacement des camps de construction avec ces collectivités.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités de la Saskatchewan durant la période du 19 avril au 31 août 2014, la participation se poursuit et des rencontres de suivi sont prévues avec les municipalités afin d'aborder des questions soulevées et mentionnées dans la Demande.

1.2.1.3 Manitoba

Les activités de participation des collectivités au Manitoba se sont poursuivies avec des appels téléphoniques, des réunions et des présentations auprès des autorités municipales et d'autres parties prenantes des collectivités, ainsi que la diffusion de l'information par envoi postal ou courriels afin de faire le point sur le Projet. Énergie Est a tenu une journée portes ouvertes à Elkhorn au Manitoba, en juin 2014, avec une participation de 31 personnes. Les points soulevés par les participants portaient sur des questions foncières, le tracé du pipeline et les retombées économiques découlant du Projet.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités durant la période du 19 avril au 31 août 2014, la participation se poursuit et des rencontres de suivi sont prévues avec les municipalités afin d'aborder des questions soulevées et mentionnées dans la Demande.

1.2.1.4 Ontario

Les activités de participation en Ontario avaient une portée très large et comprenaient une diffusion d'information auprès des responsables, des résidents et des groupes des parties prenantes des collectivités en partageant les renseignements et les mises à jour sur le Projet par la poste, des courriels et des appels téléphoniques. De plus, Énergie

Est a rencontré les fonctionnaires municipaux, les groupes communautaires et les associations municipales régionales et a fait des présentations auprès ceux-ci. Les représentants d'Énergie Est étaient également présents et ont participé à des conférences et des foires professionnelles.

Énergie Est a rencontré le comité des pipelines de la Fédération canadienne de l'agriculture, ainsi que la *Lake of the Woods District Property Owners Association*, l'une des plus grandes associations de ce genre de l'Ontario. Énergie Est a également participé à plusieurs conférences et foires professionnelles au niveau régional et provincial (p. ex., les assemblées annuelles des associations municipales et régionales, la foire professionnelle de l'organisation de premiers répondants provinciaux), au cours desquelles plus de 5 000 participants ont eu la possibilité de discuter avec les membres de l'équipe des relations communautaires de l'Ontario et d'examiner les données sur le Projet.

En août 2014, Énergie Est a tenu huit journées portes ouvertes en Ontario, avec environ 375 participants. Les enjeux ont continué de porter sur l'environnement et l'eau, la sécurité du pipeline, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas d'urgence et les retombées économiques.

Énergie Est a transmis des renseignements supplémentaires aux dirigeants communautaires afin d'aborder les effets éventuels du Projet sur l'approvisionnement en gaz naturel, l'établissement des prix et la cession des actifs à Énergie Est, y compris les plans de TransCanada d'ajouter de nouvelles installations de gaz naturel en Ontario et au Québec avec le Projet du réseau principal de l'Est.

Même si aucun enjeu supplémentaire lié au Projet n'a été soulevé par les municipalités durant la période du 19 avril au 31 août 2014, certaines municipalités ont soulevé des enjeux semblables qui avaient été mentionnés dans la Demande. La participation se poursuit et des rencontres de suivi sont prévues avec les municipalités afin d'aborder des questions soulevées et mentionnées dans la Demande.

1.2.1.5 Québec

Les activités de participation dans la province de Québec d'avril à août 2014 comprenaient les envois postaux et les courriels, des appels téléphoniques auprès des parties prenantes de la collectivité, ainsi que des réunions avec les municipalités, les groupes d'intérêts et environnementaux et les fédérations locales et d'autres instances de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et des gouvernements municipaux et régionaux ou des municipalités régionales de comté (MRC).

Les échanges au sujet du terminal maritime se sont poursuivis avec les parties prenantes à l'échelon municipal et régional dans la région de Cacouna, et particulièrement celles situées sur la rive du fleuve Saint-Laurent dans la région du Bas-Saint-Laurent. Des inquiétudes ont été exprimées relativement aux répercussions potentielles des installations du terminal maritime sur l'environnement des îles du

fleuve Saint-Laurent et des écosystèmes côtiers. De plus, les autres enjeux soulevés au cours de cette période comprenaient les méthodes et le calendrier des levés géotechniques dans le fleuve Saint-Laurent et leurs répercussions éventuelles sur la faune et l'environnement local, particulièrement les bélugas.

Énergie Est a transmis aux responsables des collectivités des renseignements supplémentaires afin d'aborder les effets éventuels du Projet sur l'approvisionnement en gaz naturel, l'établissement des prix et la cession des actifs à Énergie Est, y compris les plans de TransCanada d'ajouter de nouvelles installations de gaz naturel en Ontario et au Québec avec son Projet du réseau principal de l'Est.

Des municipalités de la province de Québec ont soulevé d'autres enjeux liés au Projet spécifiques à leur région au cours de la période du 19 avril au 31 août 2014 (voir Tableau 1-3). Certaines municipalités, y compris celles qui ne sont pas visées par le tracé du pipeline, ont officiellement exprimé leurs préoccupations au moyen de l'adoption de résolutions. Énergie Est a répondu ou répondra aux municipalités sur les sujets abordés dans leurs résolutions respectives. Ces enjeux et préoccupations sont compris dans le tableau ci-après.

Les activités de participation se poursuivent avec les municipalités afin de traiter des questions soulevées par celles-ci ainsi que d'autres enjeux relevés durant la période d'examen supplémentaire, qui sont expliqués en détail ci-après.

Tableau 1-3 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) – Québec

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|---|
| Effets de l'augmentation du trafic maritime et des activités du terminal maritime de Cacouna sur les bélugas et les autres espèces marines | À la suite du changement recommandé dernièrement du statut des bélugas pour le faire passer de « menacé » à « en péril », Énergie Est a fait marche arrière concernant les travaux pour les installations de Cacouna afin de permettre une évaluation de l'importance du changement de désignation pour le Projet d'Énergie Est |
| Caractéristiques du produit transporté, particulièrement la propensité du bitume à flotter | La section sur les accidents et défaillances de l'ÉES (Volume 6) comprend une description des caractéristiques du pétrole brut, de l'évolution dans l'environnement et des effets éventuels sur l'environnement d'un rejet, ainsi que d'une évaluation des effets et des scénarios d'un déversement pour les régions écosensibles représentatives. En se fondant sur la densité API (<i>American Petroleum Institute</i>) pour les produits devant être transportés, les produits flotteront à la surface de l'eau. ES : le Volume 6 comprend également une évaluation des risques qui utilise les données historiques sur les incidents afin d'estimer le risque et la taille de déversements futurs, en tenant compte de la conception et des paramètres d'exploitation. Ce volume présente également un aperçu des mesures d'intervention en cas d'urgence et des techniques d'assainissement des lieux touchés par des déversements, ainsi qu'une comparaison des différentes méthodes de transport du pétrole brut, y compris par le chemin de fer. Le Volume 7 de la demande renferme de plus amples renseignements sur les mesures d'intervention en cas d'urgence. |

**Tableau 1-3 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités
(du 19 avril au 31 août 2014) – Québec (suite)**

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|--|
| Caractéristiques du produit transporté, particulièrement la propensité du bitume à flotter (suite) | Énergie Est examinera l'évaluation des effets pour les régions écosensibles représentatives et les mesures d'atténuation proposées et continuera de partager l'information avec les collectivités qui ont exprimé des préoccupations au sujet des effets environnementaux |
| Effets de la construction du pipeline et des activités d'exploitation sur le franchissement des cours d'eau; les effets potentiels des déversements sur les franchissements de cours d'eau (p. ex., le franchissement des rivières et les méthodes de franchissement précis) | <p>Énergie Est intégrera des caractéristiques de conception éprouvées et un programme de gestion de l'intégrité afin de veiller à la sécurité des activités dans les endroits situés près d'importantes ressources en eau, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un confinement secondaire aux stations de pompage et aux terminaux de réservoirs • l'emplacement des vannes pour protéger les lacs et les rivières et les sources d'eau potable • une surveillance opérationnelle et des patrouilles le long du pipeline afin de repérer les zones de problèmes potentiels • la détection des fuites et la surveillance du pipeline <p>Pour les effets éventuels sur la qualité et la quantité de l'eau en rapport avec la construction et l'exploitation du Projet, veuillez-vous reporter à la section sur les ressources en eau de surface et souterraine de l'ÉES (Volume 2, Partie D). Les mesures habituelles d'atténuation proposées sont conformes aux pratiques de l'industrie acceptées par les organismes de réglementation. Énergie Est fera appel également à des inspecteurs en environnement qui seront sur place pendant la construction du pipeline et des installations afin de veiller à ce que les activités soient conformes aux engagements réglementaires et aux mesures d'atténuation établies dans le PPE (ÉES : Volume 8).</p> <p>Les effets potentiels sur l'environnement en cas de déversement ont été évalués dans la section Accidents et défaillances (ÉES : Volume 6).</p> <p>ÉES : Le Volume 6 comprend une évaluation des risques qui utilise les données historiques sur les incidents afin d'estimer le risque et la taille de déversements futurs, en tenant compte des paramètres de conception et d'exploitation. Il comprend également une description des caractéristiques du pétrole brut, de l'évolution dans l'environnement et des effets éventuels sur l'environnement d'un rejet, ainsi qu'une évaluation des effets et des scénarios de déversement pour les régions écosensibles représentatives. Ce volume présente également un aperçu des mesures d'intervention en cas d'urgence et des techniques d'assainissement des lieux touchés par des déversements ainsi qu'une comparaison de différentes méthodes de transport du pétrole brut, y compris par le chemin de fer. Le Volume 7 de la demande renferme de plus amples renseignements sur les mesures d'intervention en cas d'urgence. Énergie Est examinera également l'évaluation des effets pour les régions écosensibles représentatives et les mesures d'atténuation proposées et continuera de partager les renseignements avec les collectivités qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> |

Tableau 1-3 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) – Québec (suite)

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|--|
| Effets du Projet sur les activités de pêche | <p>Pour l'évaluation des effets éventuels sur les activités de pêche en rapport avec la construction et les activités d'exploitation du Projet, veuillez-vous reporter à la section Poissons et habitat du poisson (Volume 2) et la section Occupation humaine et exploitation des ressources (Volume 3) de l'ÉES.</p> <p>Les mesures d'atténuation conçues pour réduire les effets potentiels sur les activités de pêches commerciales, récréatives et autochtones sont également décrites dans l'ÉES, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la notification rapide des utilisateurs le long de l'emprise • l'entretien des routes d'accès et la création de viaducs ou de routes temporaires des sentiers pour permettre l'accès aux zones de pêche, de trappe et de chasse <p>Énergie Est examinera l'évaluation des effets pour les régions écosensibles représentatives et les mesures d'atténuation proposées avec les collectivités qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> |
| La possibilité d'une accumulation d'électricité statique dans le pipeline | <p>De l'électricité statique peut s'accumuler dans le pipeline au cours de la construction de celui-ci. Il est possible pour une charge statique de s'accumuler sur des tronçons du pipeline au cours du bardage, du soudage, du revêtement et de l'abaissement du pipeline. Énergie Est appliquera les pratiques et les devis habituels de TransCanada qui prévoient l'installation d'un dispositif de mise à terre temporaire efficace afin de protéger les travailleurs contre les dangers de l'électricité statique potentielle.</p> <p>Pour des motifs autres que l'électricité statique, lorsque dans certains cas les lignes électriques et les pipelines cohabitent, ce qui nécessite des installations de mise à terre supplémentaires sont prévues pour réduire la tension induite sur le réseau du pipeline. Une mise à terre supplémentaire est en règle générale installée en utilisant du fil de cuivre ou du ruban de zinc, afin d'empêcher l'accumulation excessive de tension sur le réseau du pipeline et de protéger les travailleurs et le pipeline contre les dangers électriques. Ce genre de problèmes sont traités au cours des phases de conception du pipeline ou des projets de lignes électriques. De plus, des problèmes sont relevés tout au long des programmes permanents qui mesurent la tension sur les pipelines tous les ans.</p> <p>TransCanada possède des devis techniques en place afin de surveiller et d'atténuer les dangers électriques liés à la construction et l'exploitation du pipeline. TransCanada se conforme aux publications de l'industrie de la <i>National Association of Corrosion Engineers</i> (NACE) et de l'Association canadienne de normalisation (CSA) au sujet de la surveillance et de l'atténuation des effets de tension sur les pipelines.</p> |
| La construction et les activités d'exploitation des stations de pompage, y compris le bruit provenant de la construction et des activités d'exploitation, la conception et les effets visuels, les mesures pour la sécurité physique | <p><u>Bruit</u></p> <p>Les effets potentiels du bruit provenant de la construction et l'exploitation des stations de pompage ont été évalués et peuvent être consultés à la section Environnement acoustique de l'ÉES (Volume 2, Partie D).</p> <p>La portée de l'atténuation du bruit repose sur la proximité des récepteurs aux activités de construction pour les installations. Afin de réduire les effets pour les résidents à proximité de la station de pompage, les mesures d'atténuation suivantes sont prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités de construction ne dépassant pas 12 heures diurnes par jour • un avis aux résidents à proximité des principales activités génératrices de bruit et, au besoin, des mesures d'atténuation supplémentaires, selon la proximité des sources de bruit provenant de la construction |

**Tableau 1-3 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités
(du 19 avril au 31 août 2014) – Québec (suite)**

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|--|
| La construction et les activités d'exploitation des stations de pompage, y compris le bruit provenant de la construction et des activités d'exploitation, la conception et les effets visuels, les mesures pour la sécurité physique (suite) | <p><u>Visibilité</u> Les stations de pompage sont des installations hors-sol avec de petites empreintes, elles ne sont pas très hautes ni trop voyantes par rapport au paysage qui l'entoure. La hauteur maximale des stations de pompage est de 4 mètres. Par conséquent, les stations de pompage n'ont pas été évaluées sur l'effet visuel du Projet.</p> <p><u>Sécurité</u> Une clôture de sécurité sera installée autour de chaque station de pompage. La clôture comportera des portillons pour le personnel et un portail verrouillables pour les véhicules afin de restreindre l'accès au site. D'autres mesures de sécurité seront implantées et développées tout en respectant les procédures et politiques corporatives de sécurité de TransCanada et les exigences réglementaires.</p> |
| Sécurité de la vanne d'arrêt, mesures de sécurité physique, activités d'exploitation et entretien | <p>Énergie Est intégrera des caractéristiques de conception éprouvées et un programme de gestion de l'intégrité afin d'assurer une exploitation sécuritaire dans les endroits situés près d'importantes ressources en eau, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un confinement secondaire aux stations de pompage et aux terminaux de réservoirs • l'installation de vannes pour protéger les lacs et les rivières et les sources d'eau potable • une surveillance opérationnelle et des patrouilles le long du pipeline afin de repérer les zones de problèmes potentiels • la détection des fuites et la surveillance du pipeline <p>Le plan de mesures d'intervention en cas d'urgence du pipeline d'Énergie Est couvrira toute l'infrastructure le long du réseau du pipeline. Les agences de service d'urgence locales seront consultées relativement à ce plan et recevront de l'information à ce sujet. Veuillez-vous reporter à la section 2.3 pour de plus amples renseignements sur la participation avec les parties prenantes d'intervention en cas d'urgence.</p> <p>D'autres mesures de sécurité seront implantées et développées tout en respectant les procédures et politiques corporatives de sécurité de TransCanada et les exigences réglementaires.</p> |
| Sécurité de l'oléoduc liée aux risques d'activités sismiques | <p>L'étude des risques géologiques pour Énergie Est évaluera les possibilités d'activités sismiques le long du tracé du pipeline. En tenant compte de cette évaluation et de la surveillance des tremblements de terre, des plans d'intervention en cas de tremblement de terre sont établis.</p> |
| Protection et conservation des tourbières | <p>Pour l'évaluation des effets potentiels sur l'environnement liés à la construction et les activités d'exploitation du Projet, veuillez-vous reporter à la section Végétation et terres humides de l'ÉES (Volume 2, Partie D).</p> <p>Des mesures d'atténuation conçues afin de réduire les effets potentiels sur l'environnement sont également présentées dans l'ÉES, notamment celles qui visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner la possibilité de réviser le tracé ou d'effectuer des déviations autour des terres humides pendant la planification du tracé et des installations • réduire l'enlèvement de végétation dans les terres humides dans la mesure du possible <p>sauver et entreposer les couches organiques de terres humides</p> |

Tableau 1-3 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) – Québec (suite)

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|--|
| Protection et conservation des tourbières (suite) | <ul style="list-style-type: none"> • séparément de la terre végétale du dessus • utiliser une revégétation naturelle pour les terres humides • suivre les mesures d'atténuation prévues pour le site conformément au PPE et aux cartes de tracé environnemental (voir ÉES : Volume 8) <p>Énergie Est examinera l'évaluation des effets pour les régions écosensibles représentatives et les mesures d'atténuation proposées avec les collectivités qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> |
| Tronçon du tracé qui nuit aux régions sensibles | <p>Les effets potentiels sur l'environnement liés à la construction et aux activités d'exploitation du Projet ont été évalués dans l'ÉES pour les composantes biophysiques et socioéconomiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'environnement atmosphérique • l'environnement acoustique • les ressources en eau de surface • les ressources en eau souterraine • les poissons et leur habitat • le sol et le terrain • la végétation et les terres humides • la faune et son habitat • l'occupation humaine / l'utilisation des ressources • les ressources patrimoniales • les ressources paléontologiques • l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources • l'emploi et l'économie • les infrastructures et les services • le bien-être social et culturel • la santé humaine, l'esthétique visuelle <p>Les mesures d'atténuation conçues pour réduire les effets potentiels pour chacune des composantes valorisées sont également présentées dans l'ÉES. Énergie Est examinera l'évaluation des effets pour les régions écosensibles représentatives et les mesures d'atténuation proposées avec les collectivités qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> <p>Énergie Est fera appel également à des inspecteurs en environnement qui seront sur place au cours de la construction du pipeline et des installations afin de surveiller les activités conformément aux engagements d'ordre réglementaire et aux mesures d'atténuation énoncées dans les plans de protection de l'environnement (ÉES : Volume 8).</p> |
| Possibilité que le tracé du pipeline suive les emprises existantes | <p>Des rencontres et des échanges d'information avec les collectivités ont lieu afin de discuter du tracé préliminaire du pipeline et des raisons pour les zones où le tracé ne suit pas l'emprise existante. Parmi les motifs de ne pas suivre les emprises existantes mentionnés : le développement urbain depuis la construction du pipeline de TQM, le manque d'espace de travail nécessaire, la consultation avec les propriétaires fonciers.</p> |

1.2.1.6 Nouveau-Brunswick

Énergie Est a poursuivi ses activités de participation avec les parties prenantes au Nouveau-Brunswick, notamment des personnes physiques, les autorités au sein des collectivités, les associations municipales et les conseils municipaux et diverses

organisations, au moyen de rencontres, de présentations, d'envois postaux, d'appels téléphoniques et de participations à des foires commerciales et des conférences. Parmi les points d'intérêts supplémentaires dégagés de la participation auprès des collectivités de mai à août 2014 mentionnons ce qui suit :

- intervention en cas d'urgence et sécurité – plus précisément, les caractéristiques des mesures en cas d'urgence
- les retombées économiques pour les collectivités individuellement – plus précisément, les possibilités d'emploi dans le secteur de la construction et celui de l'exploitation et les retombées directes pour les collectivités

Énergie Est a rencontré individuellement les membres des collectivités relativement à l'emplacement du terminal de réservoirs de Saint John près de Anthony's Cove et Red Head Road et les répercussions éventuelles des émissions provenant de l'installation (p. ex., le bruit, les odeurs), les répercussions éventuelles de l'installation sur l'eau de puits, les incidences sur la valeur des propriétés sur le marché et l'impact visuel de l'installation. Énergie Est met en place un comité de liaison avec les collectivités afin de fournir un forum de discussions permettant de traiter de ces questions. Le comité sera composé des résidents du secteur d'Anthony's Cove et de Red Head Road, des représentants du Port Saint John, de la ville de Saint John, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du service d'incendie de Saint John et d'autres organisations.

La participation au sujet du terminal maritime de Saint John s'est poursuivie au moyen de prises de contact avec des personnes, des autorités de la collectivité, des associations et des conseils municipaux et des organisations. Les enjeux soulevés lors des activités de participation concernant le terminal maritime comprenaient une augmentation du trafic maritime au cours de la saison de pêche et la perte de zones de pêche en cas de déversement de pétrole ou d'accident. Énergie Est invitera un membre de l'association de pêche locale à participer au comité de liaison avec les collectivités d'Énergie Est.

Notre participation avec les municipalités du Nouveau-Brunswick s'est poursuivie avec l'examen des enjeux soulevés et mentionnés dans la Demande et les enjeux supplémentaires suivants relevés durant la période d'examen supplémentaire (voir Tableau 1-4).

Tableau 1-4 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités (du 19 avril au 31 août 2014) – Nouveau-Brunswick

| Enjeu | Mesures prévues |
|---|---|
| <p>Augmentation du trafic maritime dans le port de Saint John</p> | <p>Les effets potentiels liés au transport maritime ont été évalués et peuvent être consultés dans la section Transport maritime de l'ÉES (Volume 4, Partie C). Les mesures d'atténuation sont conçues pour réduire les effets potentiels sur le trafic maritime et sont également présentées dans l'ÉES. Énergie Est examinera l'évaluation des effets et les mesures d'atténuation proposées avec les parties prenantes qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> <p>De plus, il existe également des évaluations et des mesures d'atténuation dans le processus TERMPOL relativement au trafic maritime dans le port de Saint John et la baie de Fundy.</p> <p>La <i>Fundy North Fisherman's Association</i> a invité Énergie Est à demander à l'administration portuaire de rétablir un comité de liaison consultatif afin d'examiner et gérer les questions de trafic maritime. Énergie Est est actuellement en train d'évaluer cette demande en consultation avec d'autres parties intéressées.</p> |
| <p>Répercussions de la construction et de l'exploitation du pipeline sur les bassins hydrographiques et les cours d'eau</p> | <p><u>Construction du pipeline</u> Une présentation a été faite aux parties prenantes concernées, ainsi qu'un aperçu des méthodes et des mesures de construction prises pour gérer les effets sur les bassins hydrographiques et les cours d'eau. La présentation a fait l'objet d'un suivi avec chaque partie prenante afin de discuter plus en profondeur les enjeux.</p> <p>Ces parties prenantes seront invitées au cours d'un suivi à examiner l'ÉES déposée dans la demande, ainsi que les rapports de données techniques qui font partie des renseignements supplémentaires déposés.</p> <p>Pour l'évaluation des effets potentiels sur les cours d'eau et les bassins hydrographiques liés à la construction et aux activités d'exploitation du projet, veuillez-vous reporter à la section Poissons et leur habitat, à la section Ressources en eau de surface et à la section Ressources en eau souterraine de l'ÉES (Volume 2, Partie E).</p> <p>Les mesures d'atténuation conçues pour réduire les effets potentiels sur les cours d'eau et l'habitat des poissons sont présentées dans l'ÉES avec plus de détails qui seront donnés dans le plan de protection de l'environnement. Énergie Est examinera l'évaluation des effets et des mesures d'atténuation proposées avec les municipalités qui ont exprimé des inquiétudes au sujet des effets environnementaux.</p> <p><u>Exploitation du pipeline</u> Énergie Est intégrera des caractéristiques de conception éprouvées et un programme de gestion de l'intégrité afin de s'assurer de la sécurité des activités d'exploitation dans les endroits situés à proximité d'importantes ressources en eau, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le confinement secondaire aux stations de pompage et aux terminaux de réservoirs • l'emplacement des vannes pour protéger les lacs et les rivières, et les sources d'eau potable • la surveillance opérationnelle et la patrouille des conduites pour identifier les problèmes potentiels le long du pipeline • la détection des fuites et la surveillance du pipeline |

**Tableau 1-4 : Résumé des enjeux supplémentaires soulevés par les municipalités
(du 19 avril au 31 août 2014) – Nouveau-Brunswick (suite)**

| Enjeu | Mesures prévues |
|--|---|
| Répercussion du terminal de réservoirs sur les terres humides et la migration des poissons au ruisseau Anthony's Brook | <p>Énergie Est est au courant du ruisseau Anthony's Brook et des terres humides sur le site du Projet. Énergie Est a effectué des levés sur le cours d'eau et les terres humides et a préparé des rapports de données techniques afin de résumer les conclusions.</p> <p>Il est à noter qu'aucune truite brune n'a été repérée dans ce cours d'eau; toutefois, il existe une population résidente d'omble de fontaine. Il n'existe aucune preuve de population de truite saumonée dans ce cours d'eau, bien que les ponceaux historiques et antérieurs sur la route Anthony's Cove sont perçus comme un obstacle à la circulation des poissons entre l'aval, qui se vide dans la baie de Fundy et le cours d'eau adjacent au terminal de réservoirs. Énergie Est ne prévoit pas modifier le ruisseau et prévoit créer une zone tampon adjacente au terminal de réservoirs.</p> <p>Les terres humides sur le site se composent d'environ 30 ha ou environ 30 % du site, qui est une terre franche privée. Il est prévu que ces terres humides seront enlevées de façon permanente lors de l'aménagement du site. Il n'existe aucune plante ou espèce faunique rare dont la gestion est préoccupante qui a été relevé dans ces terres humides.</p> <p>Pour une évaluation des effets potentiels sur les poissons et leur habitat, et sur la végétation et les terres humides en rapport avec la construction et les activités d'exploitation du Projet, veuillez vous reporter à la section Poissons et leur habitat et la section Végétation et terres humides du Volume 2, Partie E de l'ÉES.</p> <p>Des mesures d'atténuation conçues pour réduire les effets potentiels sur l'environnement sont également présentées dans l'ÉES. Énergie Est examinera l'évaluation des effets potentiels et les mesures d'atténuation proposées avec les parties prenantes qui ont exprimé des préoccupations au sujet des effets environnementaux.</p> |
| Perte d'engin et répercussions sur le milieu biologique marin en raison des activités de transport | L'entrepreneur responsable de la préparation de l'ÉES examine les renseignements sur cette question et entreprendra une évaluation plus poussée avec les représentants de la <i>Fundy North Fisherman's Association</i> et examinera les mesures d'atténuation potentielles selon les résultats de l'évaluation. |
| Compensation pour la perte d'engin et des lieux de pêche | Cette question a été soulevée après la préparation de l'ÉES pour la demande. Énergie Est examine cette question et prévoit faire un suivi avec la <i>Fundy North Fisherman's Association</i> lorsque l'examen sera terminé. |

1.3 PARTICIPATION AUX MESURES D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Énergie Est a poursuivi la prise de contact avec les intervenants en cas d'urgence dans les collectivités avoisinantes et adjacentes dans les six provinces et avec d'autres organismes qui peuvent intervenir en cas d'urgence ou assurer la coordination avec les organismes d'intervention (c.-à-d. la sécurité publique, les commissaires aux incendies au niveau provincial).

Pour ce qui est de la participation concernant les mesures d'intervention en cas d'urgence, la démarche d'Énergie Est vise à informer les agences de service d'urgence et les premiers intervenants relativement au Projet, à organiser des rencontres et des sessions d'information et à consulter ces parties en ce qui concerne l'élaboration des plans d'intervention d'urgence relativement au Projet. La participation à l'égard des

mesures d'intervention en cas d'urgence se poursuivra tout au long du processus de la demande et des phases de construction et d'exploitation du Projet.

La démarche mentionnée ci-haut était la même pour toutes les provinces. Toutefois, le calendrier des activités de participation variait d'une province à l'autre.

1.3.1 Alberta, Saskatchewan et Manitoba

Énergie Est a désigné et vérifié les agences éventuelles d'intervention en cas d'urgence dans les collectivités avoisinantes et adjacentes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et leur a envoyé une lettre d'introduction et une trousse d'information en juillet 2014. Les organismes provinciaux contactés comprenaient des représentants de district de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta et les représentants régionaux de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba et Santé sud Manitoba (gestion régionale en cas de catastrophe). Énergie Est va prendre contact avec les organismes provinciaux d'intervention d'urgence de la Saskatchewan et fera le rapport sur les progrès accomplis lors des futures mises à jour.

Énergie Est a également téléphoné aux agences d'intervention en cas d'urgence de ces provinces pour offrir des sessions et des rencontres d'information. La majorité de ces agences ont refusé l'offre ou ont indiqué que ces sessions devraient se dérouler plutôt peu avant les activités de construction. Le Projet a l'intention d'assurer un suivi avec les agences d'intervention en cas d'urgence au cours du premier trimestre 2015 afin de planifier des sessions d'information, des ateliers de travail et des exercices de formation, au besoin.

1.3.2 Ontario

Une lettre d'introduction et une trousse d'information ont été envoyées par la poste aux agences d'intervention en cas d'urgence en Ontario en mars 2014. La prise de contact des agences d'intervention en cas d'urgence s'est poursuivie avec l'organisation de sept sessions d'information sur la gestion d'intervention en cas d'urgence en juin au cours desquelles plus de 1 280 premiers répondants ont participé. Les participants aux rencontres comprenaient des organismes de première intervention, le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts, la police provinciale de l'Ontario et les répartiteurs médicaux des urgences 911. À ce moment, Énergie Est a également participé à un exercice de simulation lié au gaz naturel mené par TransCanada dans les cantons unis de Leeds et de Grenville. Énergie Est continuera de participer avec les premiers répondants au cours des mois à venir afin de recueillir plus de renseignements détaillés afin d'orienter l'élaboration des plans d'intervention en cas d'urgence.

1.3.3 Québec

Une lettre d'introduction et une trousse d'information ont été envoyées par la poste aux agences d'intervention en cas d'urgence de la province de Québec en avril 2014. En juillet et en août 2014, Énergie Est a organisé 11 sessions d'information pour les

agences d'intervention en cas d'urgence dans la province, avec une participation de plus 190 premiers répondants. En plus des premiers répondants locaux, les participants aux rencontres comprenaient des représentants de la Sûreté du Québec et certains représentants régionaux de la Direction de la sécurité civile du Québec. Des courriels de suivi aux répondants en cas d'urgence qui ont assisté aux réunions comprenaient une copie de la présentation du Projet lors de la session d'information. La sensibilisation continue aux mesures d'intervention en cas d'urgence comprend un suivi aux questions soulevées au cours des sessions d'information et des mises à jour sur le calendrier du Projet. D'autres rencontres auront lieu afin de recueillir des renseignements auprès des premiers répondants afin d'orienter l'élaboration des plans d'intervention en cas d'urgence d'Énergie Est.

1.3.4 Nouveau-Brunswick

Énergie Est a relevé et vérifié les agences éventuelles d'intervention en cas d'urgence dans les collectivités avoisinantes et adjacentes du Nouveau-Brunswick et leur a envoyé une lettre d'introduction et une trousse d'information en mai 2014. Énergie Est a organisé quatre présentations sur les mesures d'intervention en cas d'urgence au Nouveau-Brunswick en juin 2014, avec une participation de 64 premiers répondants. Les participants aux rencontres comprenaient des représentants de l'organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, du Bureau du prévôt des incendies, des systèmes d'appel d'urgence 911, d'Ambulance Nouveau-Brunswick et de la Gendarmerie Royale du Canada. Des rencontres individuelles sont prévues avec chacun de ces organismes afin de préciser leur participation. D'autres rencontres étaient prévues à l'automne 2014 avec les premiers répondants qui n'avaient pas été en mesure de participer à la rencontre de juin. Des mises à jour futures de la participation décriront les résultats de ces rencontres.

Énergie Est a l'intention de compléter sa participation initiale avec les collectivités à l'intention des premiers répondants le long du tracé du pipeline proposé au Nouveau-Brunswick d'ici la fin de 2014. Les prochaines étapes de la participation comprennent la réalisation d'une évaluation détaillée des capacités des premiers répondants le long du tracé projeté du pipeline afin d'orienter l'élaboration des plans d'intervention en cas d'urgence pour la région.

1.4 PARTICIPATION AUPRÈS DES BASES DES FORCES CANADIENNES

Le Projet a désigné 11 Bases des Forces canadiennes (BFC) susceptibles d'être concernées à proximité du tracé d'Énergie Est en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Le Projet a eu des entretiens téléphoniques et des échanges par courriel avec les représentants des BFC afin d'établir la méthode de participation appropriée.

La participation auprès des BFC en Ontario a commencé au cours de la période d'examen de la Demande. Trois rencontres en personne ont eu lieu avant le

19 avril 2014 et, par la suite, Énergie Est a poursuivi ses entretiens avec la garnison de Petawawa au moyen d'échanges par courriel et d'appels téléphoniques. Les responsables de la garnison ont été invités à des journées portes ouvertes dans la région en août. En outre, Énergie Est a rencontré des représentants de la BFC de North Bay en mai 2014 afin de discuter des répercussions éventuelles du Projet sur leurs terres.

En décembre 2014, Énergie Est a transmis des troupes d'information du Projet aux 11 BFC au Canada. Énergie Est assurera un suivi téléphonique avec les représentants des BFC afin de fixer des rencontres avec ceux qui sont intéressés au Projet et de répondre à toute question ou préoccupation qui pourrait être soulevée.

1.5 PROCHAINES ÉTAPES

Les activités d'information et de sensibilisation du programme de participation se poursuivront au cours du processus réglementaire de l'Office et tout au long des phases de construction et d'exploitation du Projet. Énergie Est continuera de répondre aux questions et aux commentaires et de relever et d'examiner les préoccupations des parties prenantes. Les dépôts futurs auprès de l'Office incluront des mises à jour des activités de participation en cours pour le Projet.

Annexe Vol 2-2

Brochure de projet

Oléoduc Énergie Est

Présentation

Juillet 2014





« Quand TransCanada insiste sur le fait que "la sécurité est notre priorité," au-delà même des succès commerciaux, je crois que c'est absolument vrai. Ces valeurs s'incarnent dans la façon de travailler de tous et chacun, à tous les niveaux de l'organisation. Nos relations avec les communautés, le long de nos pipelines existants, sont excellentes. Les gens nous font confiance. C'est le genre de relations que nous devons établir, le long du tracé d'Énergie Est, de Hardisty à Saint-Jean. »

François Poirier
Président, Oléoduc Énergie Est

Qu'est-ce qu'Énergie Est ?

TransCanada continuera à aller de l'avant avec l'élaboration d'un projet d'oléoduc qui générera des retombées économiques pour les Canadiens partout au pays en créant des emplois et en garantissant un approvisionnement stable et sûr en pétrole. Énergie Est est un oléoduc de 4 600 kilomètres qui transportera environ 1,1 million de barils de pétrole brut par jour de l'Alberta et de la Saskatchewan vers des raffineries de l'Est du Canada. Cet oléoduc permettra de créer un nouveau marché national pour la production de pétrole de l'Ouest canadien et d'ouvrir une nouvelle voie pour d'éventuelles exportations.

Actuellement, le projet comporte trois grands volets :

- La conversion d'une section d'un gazoduc existant en un pipeline de transport de pétrole
- La construction de nouveaux oléoducs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, dans l'est de l'Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick pour relier le pipeline converti
- La construction d'installations connexes, stations de pompage et terminaux de réservoirs de stockage permettant l'acheminement du pétrole brut de l'Alberta jusqu'au Québec et au Nouveau-Brunswick, y compris des installations maritimes pour faciliter l'accès à d'autres marchés par navires-citernes

L'oléoduc converti couvrira environ 3 000 kilomètres et reliera Burstall en Saskatchewan aux environs de Cornwall en Ontario. Le point de départ prévu est un nouveau terminal de réservoirs de stockage à Hardisty en Alberta. TransCanada a converti avec succès une portion de son gazoduc en un oléoduc afin d'assurer le transport de pétrole à travers les Prairies lorsqu'en 2010, le réseau de pipelines Keystone a commencé à desservir les marchés américains.

Trois autres terminaux seront construits sur le tracé de l'oléoduc: un dans la Saskatchewan, un autre au Québec et le troisième au Nouveau-Brunswick. Les terminaux de Cacouna et de Saint-Jean comprendront des installations destinées au chargement de pétroliers.

Il convient de noter qu'environ 70 pour cent de l'oléoduc se trouve déjà dans le sol et que plus de la moitié de la longueur des nouvelles sections de l'oléoduc sera parallèle aux servitudes de pipelines existantes.

Le tracé et l'emplacement exacts de l'oléoduc et des stations de pompage seront déterminés par l'évaluation et la prise en compte des commentaires de nombreuses parties prenantes, dont les Premières Nations et les Métis, les propriétaires fonciers, les collectivités et les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral. Le processus d'examen de l'Office national de l'énergie (ONÉ) comprendra des études techniques et environnementales détaillées ainsi qu'un programme de consultation publique qui permettra le partage d'information, la cueillette et l'intégration de commentaires et observations.

→ Si vous avez des questions au sujet du projet Oléoduc Énergie Est, nous vous invitons à assister aux séances d'information publiques qui auront lieu dans de nombreuses collectivités le long du tracé de l'oléoduc pour discuter du projet. Pour en savoir plus, nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone, par courriel ou par l'intermédiaire de notre site Web. Votre participation contribuera à assurer le succès de ce projet.



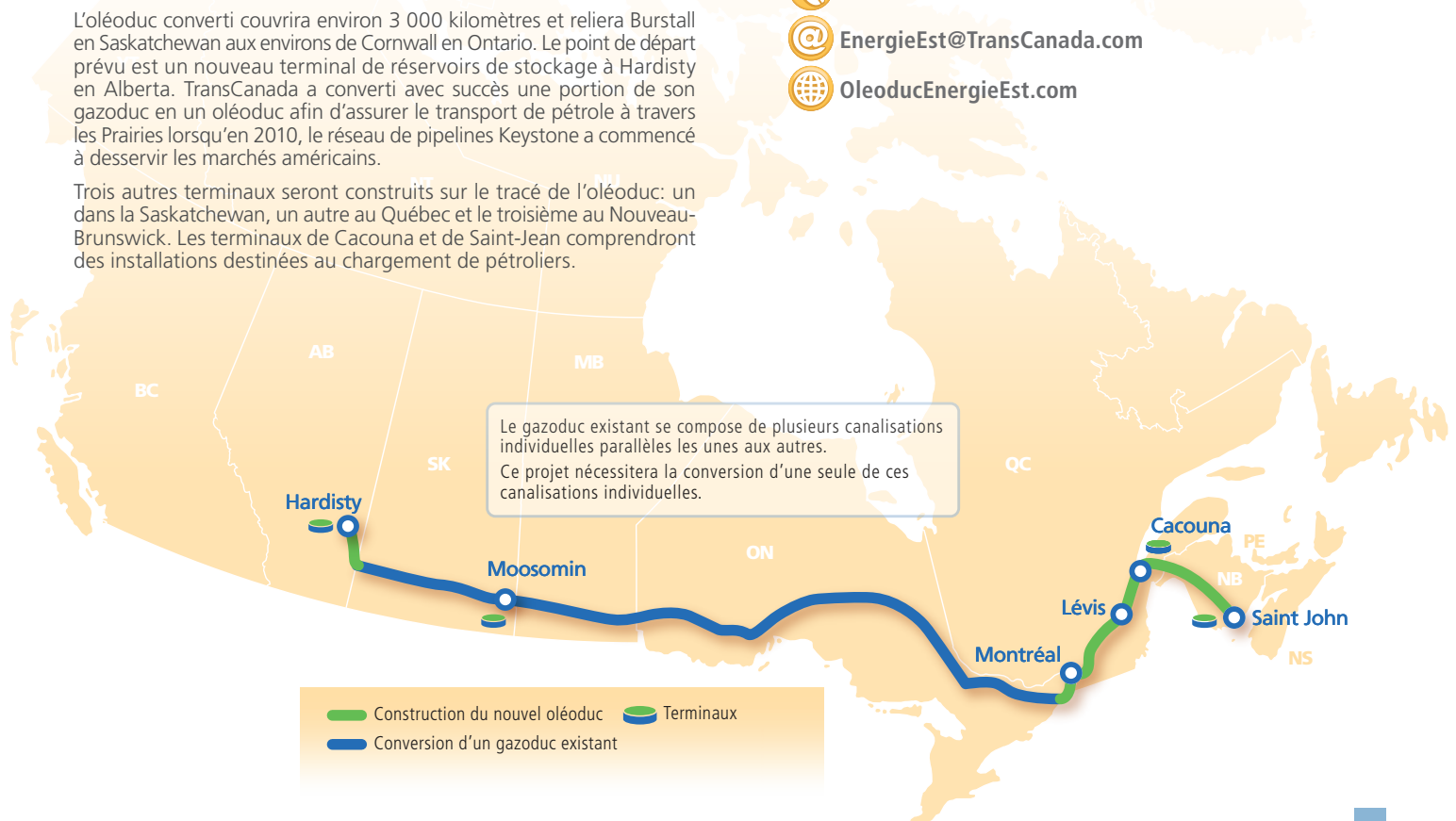
1.855.895.8750



EnergieEst@TransCanada.com



OleoducEnergieEst.com



Programme de participation des parties prenantes et des Autochtones



Le projet comportera plusieurs avantages tangibles pour de nombreuses personnes et collectivités d'une grande partie du pays. Depuis 60 ans, TransCanada favorise un processus de participation ouvert et transparent afin que toutes les parties prenantes participent activement à ses projets. Pendant toute la durée du projet Oléoduc Énergie Est, TransCanada s'engage à consulter les communautés des Premières Nations et des Métis ainsi que l'ensemble des parties prenantes, chaque groupe ayant des préoccupations qui divergent. Par exemple, les communautés des Premières Nations et des Métis pourraient être intéressées par les répercussions éventuelles du projet sur les droits ancestraux ou issus de traités. Les propriétaires fonciers pourraient poser des questions sur les restrictions liées à l'utilisation des terres et les dirigeants des collectivités peuvent avoir des préoccupations sur le plan environnemental ou économique.

TransCanada travaille en étroite collaboration avec les propriétaires fonciers afin de déterminer les restrictions liées à l'utilisation du terrain, des voies d'accès et autres exigences relatives à la construction. Nous traitons avec équité et respect tous les propriétaires fonciers et nous sommes fiers des relations que nous avons bâties avec plus de 60 000 d'entre eux. Nous avons pour objectif de limiter les perturbations aux terres afin de nuire le moins possible aux propriétaires fonciers et à l'environnement.

TransCanada agit en fonction de sa politique en matière de relations avec les Autochtones, qui a été développée dans le but de bâtir et maintenir des relations positives à long terme avec les communautés des Premières Nations et des Métis des territoires exploités par l'entreprise. Nous reconnaissons que les terres, les cours d'eau et les ressources naturelles font partie intégrante du maintien et de la promotion des traditions et de la culture.

Notre priorité sera de comprendre les intérêts et les préoccupations des communautés des Premières Nations et des Métis vivant le long du tracé proposé pour le projet Oléoduc Énergie Est et d'établir les possibles effets ou avantages de nos activités sur ces groupes. TransCanada consultera chacune d'elles selon un processus de participation ouvert et transparent.

TransCanada établit et entretient depuis longtemps des relations avec les collectivités et les organismes qui se trouvent à proximité de nos installations et pipelines. Pour s'assurer que tous ont la possibilité de se renseigner sur le projet Énergie Est et de nous faire part de leurs commentaires, nous avons tenu 60 journées portes ouvertes en 2013 et nous prévoyons en organiser d'autres en 2014. En plus des journées portes ouvertes, nous avons engagé le dialogue avec les gens de différentes façons : réunions, visites sur place, appels téléphoniques, courriels, brochures, fiches d'information, médias sociaux, annonces et avis dans les médias locaux ainsi que des mises à jour du projet à OleoducEnergieEst.com

Nous avons appris que l'écoute est indispensable à la réussite d'un projet. Ainsi, alors que nous préparons une demande d'approbation réglementaire auprès de l'ONÉ et l'examen du public de la proposition du projet Oléoduc Énergie Est, nous consulterons les propriétaires fonciers affectés, les collectivités locales et les autres parties prenantes intéressées.

→ Les parties prenantes, les représentants des collectivités et ceux des communautés des Premières Nations et des Métis ainsi que toutes les personnes intéressées par le projet Énergie Est ou souhaitant en savoir plus sur notre bilan dans ce domaine sont invités à communiquer avec nous par téléphone, courriel ou par l'intermédiaire de notre site Web.

Communiquez avec nous. Nous vous écoutons.

 1.855.895.8750

 EnergieEst@TransCanada.com

 OleoducEnergieEst.com

 Twitter: @TransCanada



Notre engagement en matière d'environnement

En tant qu'une des principales sociétés d'infrastructures énergétiques de l'Amérique du Nord, TransCanada respecte la diversité des terres que ses exploitations traversent en examinant les effets environnementaux et culturels de ses activités. TransCanada veille à réduire au minimum l'impact environnemental de ses activités tout en respectant son obligation de répondre à la demande d'énergie sur l'ensemble du continent.

Il convient de noter que près de 70 pour cent de l'oléoduc se trouvent déjà dans le sol et que plus de la moitié de la longueur des nouvelles sections de l'oléoduc sera parallèle aux servitudes industrielles existantes, ce qui contribuera à minimiser l'impact sur les terres et les effets sur l'environnement.

Dans le cadre de sa demande d'autorisation réglementaire auprès de l'ONÉ, TransCanada procédera à une étude environnementale et socioéconomique complète afin d'évaluer les ressources sociales et environnementales avec lesquelles le corridor de l'oléoduc pourrait interagir.

TransCanada conçoit, construit et exploite tous ses projets en prenant soin de préserver les ressources environnementales par le rétablissement des caractéristiques biophysiques de l'environnement qui sont essentielles au maintien de la diversité biologique et à l'utilisation des terres à un niveau équivalant à celui d'avant le projet.

TransCanada maintiendra une servitude pour le droit de passage durant la durée de vie de l'oléoduc et collaborera avec les propriétaires fonciers afin de résoudre tout problème qui découlerait de ses activités.



Défrichage et nivellement de la servitude. La couche arable est conservée de manière à pouvoir être retournée après la construction.



Des plans de protection de l'environnement et des procédures spéciales sont mis en œuvre durant la construction afin d'assurer le rétablissement de la diversité biologique et agricole.


Le processus réglementaire : comment vous pouvez y participer

Énergie Est est un projet d'oléoduc assujéti à la réglementation fédérale qui relèvera de la compétence de l'ONÉ. Créé en 1959, l'ONÉ est un organisme fédéral indépendant qui réglemente les aspects internationaux et interprovinciaux des secteurs du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité. TransCanada envisage de déposer une demande auprès de l'ONÉ en 2014. Dans le cadre de ce processus, TransCanada doit fournir de l'information sur la consultation du public, des propriétaires fonciers, des Premières Nations et des Métis et sur les impacts techniques, environnementaux et socioéconomiques.

Vous pouvez participer de différentes façons avant, pendant et même après les processus de réglementation concernant le projet Énergie Est. TransCanada continuera à mener auprès de parties prenantes de nombreuses consultations qui prendront la forme de rencontres en face à face, de journées portes ouvertes ou d'échanges sur les médias sociaux. Les dates et les lieux des journées portes ouvertes continueront d'être annoncés dans les médias et une liste sera également publiée sur le site Web d'Énergie Est. De plus, le public aura l'occasion de participer aux différents processus d'audiences réglementaires publiques, par exemple au processus d'audiences publiques de l'ONÉ.

TransCanada continuera à travailler en collaboration avec les différentes administrations provinciales afin de répondre à leurs intérêts et préoccupations et en vue de discuter de la manière dont les approbations nécessaires seront obtenues en vertu de la législation provinciale.

→ Pour en savoir plus sur le processus de réglementation et sur la manière dont vous pouvez participer, vous pouvez appeler l'ONÉ ou consulter son site Web.

 1.800.899.1265

 neb-one.gc.ca

Sécurité de l'oléoduc

TransCanada s'est forgé une solide réputation en fournissant de l'énergie en toute sécurité et efficacement depuis plus de 60 ans. L'Oléoduc Énergie Est sera un des pipelines les plus avancés sur le plan technologique et un des plus rigoureusement conçus et construits avec la sécurité comme priorité absolue.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures de sécurité :

- 1 Nous utilisons exclusivement un acier de haute qualité et à haute résistance ainsi que les meilleures techniques de soudage et d'inspection sur nos pipelines.
- 2 Nous utilisons des canalisations à parois plus épaisses et prenons d'autres mesures aux endroits où l'oléoduc traverse des routes ou des voies ferrées ou se trouve à proximité de voies navigables et de collectivités.
- 3 Nous avons recours aux rayons X ou aux ultrasons pour vérifier les soudures et détecter les plus petits défauts.
- 4 Des vannes de sectionnement sont installées aux stations de pompage et à intervalles réguliers le long de l'oléoduc. En cas de chute de pression, les vannes de sectionnement peuvent être fermées à distance en quelques minutes, entraînant la mise hors service de l'oléoduc.
- 5 Des instruments électroniques pour l'inspection de l'intérieur du pipeline appelés « jauges d'inspection du pipeline » parcourent régulièrement le réseau afin de recueillir des données et détecter des irrégularités.
- 6 Le personnel hautement qualifié surveille le réseau pipelinier depuis un centre de contrôle de pointe centralisé, 24 heures par jour, 365 jours par an.

Surveillance de la sécurité de l'oléoduc

L'utilisation d'instruments électroniques appelés « racleurs intelligents » pour l'inspection de l'intérieur du pipeline permet de détecter les irrégularités dans la canalisation.



Un « racleur intelligent » est un instrument contrôlé à distance qui effectue des inspections périodiques de l'oléoduc.



Les données recueillies à l'intérieur même de l'oléoduc permettent d'établir le type de défectuosité, son ampleur et son emplacement.



Les données sont ensuite téléchargées vers le centre de surveillance à la fine pointe de la technologie.

Quel est l'échéancier ?

Voici les principales étapes prévues pour le projet Oléoduc Énergie Est :

- **T2, 2013** – Lancement d'un vaste programme de consultation visant à encourager un dialogue constructif avec tous les Canadiens intéressés ou touchés par le projet en commençant par les milliers de parties prenantes et communautés des Premières Nations et des Métis qui recevront cette trousse d'information.
 - **2014** – Présentation de la demande à l'ONÉ en vue d'obtenir l'approbation réglementaire de construire et exploiter l'Oléoduc Énergie Est. Pour en savoir plus sur le processus de réglementation, visitez www.neb-one.gc.ca.
 - **T4, 2015** – Réception des approbations réglementaires finales.
 - **2016 – 2018** – Construction et mise en service de l'Oléoduc Énergie Est. Le projet devrait être mis en service en 2017 à des points de réception au Québec et en 2018 au Nouveau-Brunswick.
- Pour des mises à jour régulières sur les principales étapes, visitez notre site Web.



OleoducEnergieEst.com

Retombées économiques

En septembre 2013, TransCanada a publié les résultats d'une nouvelle étude menée par Deloitte & Touche LLP et mandatée par TransCanada visant à analyser les retombées économiques du projet Énergie Est qui profiteraient aux Canadiens.

Les conclusions de l'étude ont révélé qu'Énergie Est pourrait apporter 35 milliards de dollars supplémentaires au produit intérieur brut (PIB) du Canada et générer 10 milliards de dollars de recettes fiscales pour le gouvernement à travers le pays. Le projet permettrait également de créer plus de 10 000 emplois directs à temps plein durant la phase de conception et de construction de six ans du projet et 1 000 emplois directs à temps plein supplémentaires au cours des 40 premières années d'exploitation de l'oléoduc.

Concernant la possibilité de création d'emplois directs et indirects qui pourrait découler du développement du projet, le cabinet Deloitte a conclu qu'Énergie Est pourrait générer plus de 30 000 emplois directs à temps plein par an entre 2013 et 2018 et plus de 4 000 emplois au cours des 40 premières années d'exploitation.

Ces conclusions montrent qu'Énergie Est permettrait de faire travailler des milliers de Canadiens et offrirait de nombreuses possibilités économiques aux entreprises et collectivités locales. Le rapport prévoit également un montant estimé à 10 milliards de dollars destiné à financer des infrastructures, routes, soins de santé et programmes éducatifs et sociaux.

Pour en savoir plus sur les avantages que présente le projet pour tous les Canadiens et consulter l'intégralité du rapport Deloitte, visitez oleoducenergieest.com.

À propos de TransCanada

Avec plus de 60 ans d'expérience, TransCanada est un leader dans le développement responsable et l'exploitation fiable de l'infrastructure énergétique nord-américaine, y compris les oléoducs et gazoducs, ainsi que les installations de génération d'électricité et de stockage du gaz.

TransCanada travaille en ce moment au développement de l'un des plus importants réseaux de transport de pétrole en Amérique du Nord. Nous exploitons actuellement l'oléoduc Keystone, qui transporte du pétrole brut de l'Ouest canadien vers des raffineries dans le Midwest. De plus, nous sommes en train de bâtir le projet de la côte du golfe du Mexique, un prolongement du réseau Keystone de Cushing en Oklahoma vers la côte du golfe du Mexique au Texas.

TransCanada exploite un réseau de gazoducs qui s'étend sur plus de 68 500 kilomètres et procure un accès à presque tous les grands bassins d'approvisionnement gazier d'Amérique du Nord pour assurer 20 pour cent de la consommation quotidienne nord-américaine. TransCanada est l'un des plus importants fournisseurs de services de stockage de gaz et de services connexes du continent.

Plus importante productrice privée d'énergie au Canada, la société TransCanada possède plus de 11 800 mégawatts d'énergie au Canada et aux États-Unis ou en détient une participation. TransCanada détient une participation majoritaire dans les projets éoliens de Cartier dans la péninsule de Gaspé au Québec. L'entreprise possède aussi une centrale électrique alimentée au gaz à Saint John au Nouveau-Brunswick et a investi dans neuf installations solaires en Ontario. Ces dernières devraient entrer en service d'ici la fin de l'année 2014.

Enfin, Trans-Canada emploie quelque 5 500 personnes de 50 professions, métiers et secteurs d'activité différents, dont 3 225 au Canada.

Les actions ordinaires de TransCanada se négocient sous le symbole TRP aux bourses de Toronto et de New York. Pour en savoir plus, visitez notre site Web, consultez notre blogue ou suivez-nous sur Twitter.

Nous joindre

→ Nous encourageons la participation des parties prenantes intéressées et les invitons à communiquer avec nous.



TransCanada
450 – 1st Street S.W.
Calgary, Alberta T2P 5H1



1.855.895.8750 (sans frais)



1.855.895.8751



EnergieEst@TransCanada.com



OleoducEnergieEst.com



Blog.TransCanada.com



Twitter: @TransCanada



YouTube.com/TransCanada

Relations avec les médias



1.800.608.7859



Communications@TransCanada.com

Annexe Vol 2-4

Fiche-Construction

Construction de pipelines

Des techniques sécuritaires, modernes et éprouvées

Les pipelines sont reconnus comme la méthode de transport la plus sécuritaire pour le pétrole et le gaz naturel. L'Oléoduc Énergie Est sera construit selon les technologies et les techniques de pointe les plus reconnues afin de garantir la sécurité et la fiabilité de l'acheminement du pétrole brut, et de réduire au minimum les répercussions sur les terres et sur l'environnement.

La sécurité du public et des employés et la protection de l'environnement sont des éléments clés dans la planification et la construction d'un pipeline. Notre priorité est de concevoir et d'exploiter nos pipelines en suivant ces principes et de minimiser les possibilités de fuites. Là où c'est nécessaire, TransCanada utilise une conduite munie d'un revêtement, notamment aux traverses de voies ferrées, lorsque la circulation au-dessus du pipeline est importante.

Certains nous ont demandé si Énergie Est aura recours à des conduites à double paroi sur son tracé. TransCanada s'est penché sur l'utilisation de conduites à double paroi pour l'oléoduc, mais il a été déterminé que l'utilisation de technologies conventionnelles éprouvées était une option plus sécuritaire qu'une conception reposant sur les conduites à double paroi.

L'utilisation de conduites à double paroi ne permet pas à TransCanada de mettre en œuvre les meilleures pratiques de construction, d'inspection et d'entretien des pipelines. Dans certains cas, le recours aux conduites à double paroi peut même limiter la capacité de TransCanada de vérifier que le pipeline est toujours dans un état sécuritaire. Par exemple, les concepts à double paroi ne permettent pas l'utilisation efficace de revêtements anticorrosion et de protection cathodique. Les dispositifs d'inspection interne, qui sont

régulièrement utilisés pour inspecter l'état du pipeline, ne seraient pas en mesure d'inspecter la paroi extérieure afin de vérifier qu'elle est toujours en état d'assurer sa fonction de confinement. De plus, l'emploi de conduites à double paroi occasionne de nombreux défis pour nos équipes responsables de l'entretien de routine, des mises à niveau et des réparations, puisqu'elles auraient besoin d'ouvrir la paroi extérieure pour accéder à la conduite intérieure qui assure le transport des produits.

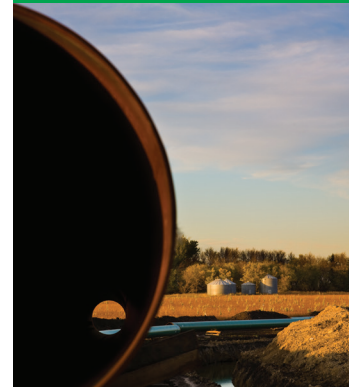
Emprises

Dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est, environ 3 000 kilomètres de gazoduc seront convertis pour le transport de pétrole brut. Pour relier entièrement l'ouest à l'est, environ 1 600 kilomètres de nouveaux pipelines devront être construits.

L'oléoduc sera construit sur des emprises, c'est-à-dire des bandes de terre pour lesquelles TransCanada obtiendra les droits d'accès afin de construire et d'exploiter l'oléoduc en toute sécurité. Près de 70 pour cent de l'oléoduc se trouvent déjà dans le sol. Sur les 30 pour cent restants, plus de la moitié des canalisations seront parallèles aux infrastructures et servitudes industrielles existantes. Ces dispositions permettront d'emblée de réduire l'impact environnemental du projet.

En général, une emprise permanente fait de 10 à 25 mètres de largeur, avec 10 à 20 mètres de largeur supplémentaire utilisée comme espace de travail temporaire. De l'espace de travail temporaire supplémentaire sera nécessaire à certaines intersections d'autoroute et certains passages à niveau, corridors de pipeline existants, franchissements de cours d'eau et autres emplacements particuliers afin de faciliter les activités de construction.

Oléoduc Énergie Est



Pour communiquer avec nous

Nous vous encourageons à nous faire parvenir vos commentaires et invitons les parties intéressées à communiquer avec nous.

1.855.895.8750 (sans frais)

EnergieEst@TransCanada.com

OleoducEnergieEst.com

Construction de pipelines

La construction d'un pipeline pour le transport de pétrole brut nécessite l'enfouissement de sections continues de canalisations et la construction d'installations en surface servant à l'exploitation du réseau. Ces installations comportent des stations de pompage pour pousser le pétrole brut dans le pipeline et des vannes de sectionnement pour contenir efficacement toute fuite, le cas échéant.

Si nous obtenons toutes les autorisations réglementaires en temps voulu, la construction du projet Oléoduc Énergie Est est prévue pour 2016. Un certain nombre d'équipes de construction travailleront simultanément sur différents tronçons du tracé, partout au Canada.

Étapes habituelles pour ce type de construction

1. Déboisement et nivellement de l'emprise

Les arbres, les buissons et les cultures sont enlevés et on prépare la surface de travail en enlevant les couches de terre arable et en nivelant le sous-sol afin de créer une surface de travail de niveau. La terre arable est conservée séparément du sous-sol de façon à être remise en place une fois la construction terminée.

2. Distribution des tuyaux

Les tuyaux, enduits au préalable d'un revêtement anticorrosion, sont répartis en diverses longueurs le long de l'emprise, chanfreinés et courbés, au besoin et en fonction du terrain, puis préparés pour le soudage.



3. Soudage et inspection

Pour créer un seul pipeline, les tuyaux sont soudés au moyen de technologies de pointe et chaque soudure fait l'objet d'une inspection pour garantir sa conformité aux exigences rigoureuses en matière de sécurité et d'assurance de la qualité.

4. Creusement, revêtement et installation

De l'équipement d'excavation est utilisé pour creuser la tranchée. Les joints de soudure sont enduits d'une protection contre la corrosion et le pipeline fait l'objet d'une inspection au moyen d'équipement spécialisé pour vérifier que l'enduit n'est pas endommagé. Le tuyau est ensuite déposé dans la tranchée.

5. Remblayage et nettoyage final

La terre du sous-sol est utilisée pour couvrir le tuyau dans la tranchée et la terre arable d'origine recouvre le tout.

6. Remise en état de l'emprise

Nous nous efforçons autant que possible de remettre le terrain dans le même état qu'il était avant le début de la construction. Des plans de protection environnementale sont mis en œuvre avant et pendant la construction afin de stabiliser l'emprise et de promouvoir la remise en état du couvert végétal, le cas échéant.

Annexe Vol 2-6

Présentation des interventions en cas d'urgence – Québec



Oléoduc Énergie Est

**Un aperçu des
mesures
d'intervention
d'urgence
pour les
premiers
répondants**



Vue d'ensemble



- **Cycle de vie et sécurité des pipelines**
- **Préparation et intervention**
 - Infrastructure
 - Plans d'intervention d'urgence
 - Équipement
 - Formation
 - Procédures d'intervention d'urgence
 - Dans votre communauté
- **Sommaire des faits saillants**

Cycle de vie et sécurité des pipelines

Conception

- Évaluation des risques
- Détermination du tracé
- Codes, normes et règlements
- Systèmes de détection des fuites
- SCADA
- Vannes d'arrêt
- Protection contre la surpression
- Spécifications – canalisations et matériaux
- Contrôle de la qualité – ingénierie

Construction

- Contrôle de la qualité – fabrication des pipelines
- Transport et manutention des pipelines
- Épaisseur de la couverture
- Contrôle de l'érosion
- Franchissement de cours d'eau (préservation du lit fluvial, forage directionnel horizontal, etc.)
- Contrôle et inspection des soudures
- Application de revêtement – spécifications et inspection
- Inspection des opérations d'abaissement et de remplissage
- Remise en état d'emprises/végétalisation
- Traçabilité des matériaux/dossiers
- Essais hydrostatiques postérieurs à la construction
- Inspections (en ligne) postérieures à la construction
- Qualifications des travailleurs
- Signalisation

Exploitation

- Centre de contrôle 24/7
- Détection des fuites
- Patrouilles de surveillance aérienne et au sol
- Inspections des installations
- Entretien préventif
- Programme de sensibilisation du public
- Programme « Téléphonez avant de creuser »
- Qualifications des opérateurs
- **Préparation et intervention en cas d'urgence**
- Programme de gestion de l'intégrité des pipelines

Centre de contrôle des opérations de Calgary

- **Système de surveillance utilisant une technologie de pointe**
- **Surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**
- **Surveillance du réseau, détection des fuites et fermeture du pipeline par les contrôleurs au besoin**
- **Application du plan d'intervention d'urgence par le Centre de contrôle**
- **Détection des fuites et mise hors service du pipeline en quelques minutes**



Centre de contrôle de Calgary (Alberta)

Points d'isolation - Valves motorisées aux stations de pompage



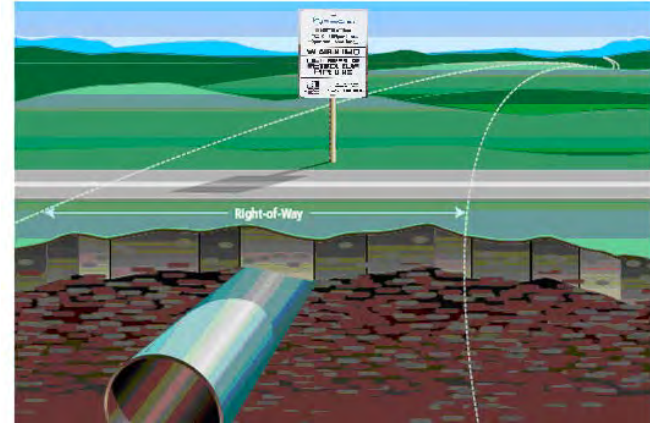
Valves contrôlées à distance – peuvent être fermées par le centre de contrôle en quelques minutes

Situées le long du pipeline, aux principaux points d'intersection de cours d'eau et à d'autres endroits sensibles au besoin

Sécurité des pipelines – Panneaux d'avertissements et repères de position

Des panneaux et des repères indiquant l'emplacement du pipeline seront posés aux endroits suivants (au minimum) :

- Routes
- Canaux
- Voies ferrées
- Autres zones au besoin



Les repères doivent indiquer :

- les numéros à composer en cas d'urgence;
- le produit transporté;
- des renseignements sur la société d'exploitation.



Line Marker

Préparation et intervention



Il est peu probable que des situations d'urgence se produisent mais nous devons nous préparer à toutes les éventualités.

À cette fin, nous avons élaboré et mis en œuvre les mesures suivantes :

- Plans d'intervention d'urgence détaillés, fondés sur l'évaluation des risques, la modélisation de la trajectoire et la détermination des volumes rejetés selon les pires scénarios
- Conception de lutte aux incendies pour les terminaux
- Embauche de spécialistes en préparation et intervention d'urgence
- Formation coordonnée avec nos partenaires d'intervention
- Liaison avec les services d'urgence (premiers répondants)
- Capacité de l'équipement d'intervention
- Réseau d'entrepreneurs



Plan d'intervention d'urgence

Le plan d'intervention d'urgence (PIU) sera :

- élaboré de concert avec les premiers répondants locaux;
- conforme au RPT (règlement des pipelines terrestres) de l'ONÉ;
- fondé sur les pires scénarios de déversement;
- soumis à l'ONÉ avant le début des opérations.


Le PIU comprendra les éléments suivants :

- Procédures de notification et d'activation
- Procédures et liste des ressources
- Produits et dangers
- Procédures de détection et d'atténuation
- Activités d'intervention et ressources
- Zones très sensibles
- Système de gestion des interventions (ICS et commandement unifié)


Planification des interventions – Plans d'intervention géographique et tactique

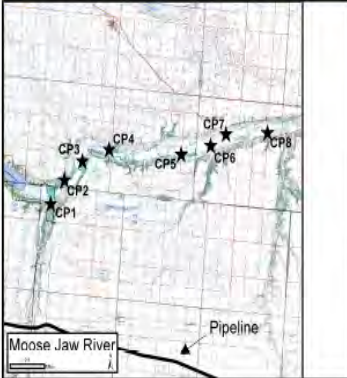
Information minimale

- Risques pour la sécurité
- Contacts d'urgence et responsabilités respectives des premiers répondants
- Description des zones sensibles propres à chaque site et mesures de protection
- Stratégies et tactiques de confinement et de récupération
- Exigences relatives à l'équipement



Moose Jaw River: CP1 Nicole Flats Interpretive Area





RESPONSE STRATEGY

Nearest Response Equipment:

Access to Area:

- Take Canada 11 to HWY 301, proceed North. Take your seventh RIGHT, take road to "Y" and take the left fork. Follow road all the way to

Location of Staging Area / Boat Launch:

- Stage on the gravel road.
- A launch is N/A for this site.

Description of Watercourse

- The water has a depth of 1-4', the width is approximately 20' across and the river flows in a general direction of NE.

Bank Characteristics:

- South: 8-12' Banks, Dirt and Grass with low brush.
- North: 8-12' Banks, Dirt and Grass with low brush.

Environmental Sensitivities:

- Farm / Park

Decontamination Areas:

- Dry Decon
- 150 yds X 600 yds

Comments:

- Decon / Staging / ICP in Park

Note: This Tactical Control Plan is provided as a general guideline tool for response to an incident emanating from this source. The selection of response strategy, equipment and deployment site may vary based on actual facts on the ground (e.g. terrain, wind or conditions, product type/volume and incident details).

Tactical Control Plan

| INFORMATION | | | |
|--|----------|-------------------|-------|
| Latitude/Longitude: 50 33.4604N° 106 17.26 | | Key Map Location: | |
| Location/Site: Moose Jaw River: CP1 Nicole | | | |
| Upstream Control Point: | | Landowner: | |
| Downstream Control Point: CP1 | | Phone: | |
| EQUIPMENT | | | |
| Equipment | Quantity | Location | ETA |
| Absorbent Trailer | 1 | Staging Area | 4 Hrs |
| 10' Containment Boom | 500 | Staging Area | 4 Hrs |
| Response Trailer | 1 | Staging Area | 4 Hrs |
| Frac Tanks | 10 | Staging Area | 4 Hrs |
| Personnel | 10 | Staging Area | 4 Hrs |
| Roll off Boxes | 1 | Staging Area | 4 Hrs |
| Vacuum Truck | 2 | Staging Area | 4 Hrs |

| RESPONSE OBJECTIVES | |
|--|--|
| - Deploy 10' Containment Boom | |
| - Deploy Shoreline Protection | |
| - Stage Vacuum Operations | |
| - Set up staging area | |
| - Set up storage containers | |
| - Set up storage containers | |
| SAFETY | |
| - Conduct Operational Risk Assessment and put proper controls in place to protect the community and workers. | |
| - Conduct laygate safety meeting before and after each shift, modify Site Safety Plan, as appropriate. | |
| - Produce a Traffic Control Plan, if applicable. | |
| - Caution: Wildlife, topography, and seasonal issues. | |
| - Require the wearing of a Personal Flotation Device within 6' of water's edge and 3' deep. | |

Developed by:
 Response Management Associates
 5620 Cypresswood Drive, Spring Tx 77379
 Phone 281-320-9786 http://www.rmaonline.com

Date: 07/16/2006

Plan d'intervention d'urgence – Équipement

- **TransCanada entreposera de l'équipement d'intervention le long du pipeline.**
- **L'équipement d'intervention comprendra des remorques d'intervention, des estacades, des écrémeurs, des bateaux et autres pièces d'équipement pour le confinement et la récupération du pétrole.**
- **Les ressources seront bonifiées par les entrepreneurs en interventions d'urgence.**

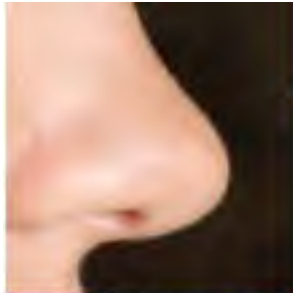


Formation de préparation en cas de déversement

- **Intervenants qualifiés disponibles en tout temps**
- **Formation annuelle**
 - Système de commandement des incidents (SCI)
 - Opérations en matière de déchets dangereux et intervention d'urgence (HAZWOPER)
 - Exercices:
 - de simulations sur table
 - de déploiement
 - d'intervention (également pour le pire scénario)
- **Les collectivités, y compris les premiers répondants, seront invitées à participer à ces séances de formation.**



En cas d'urgence



Ce que vous pourriez sentir

- Plusieurs produits pétroliers ont une odeur particulière. Le brut sulfureux contient un gaz toxique appelé hydrogène sulfuré (H₂S) identifiable à son odeur d'œufs pourris.



Ce que vous pourriez voir

- Flaques sur le sol ou projection de liquide au-dessus d'un pipeline
- Reflets iridescents à la surface de l'eau
- Décoloration de la végétation autour du pipeline dans une zone habituellement verte
- Neige ou glace salie ou fondue autour du pipeline

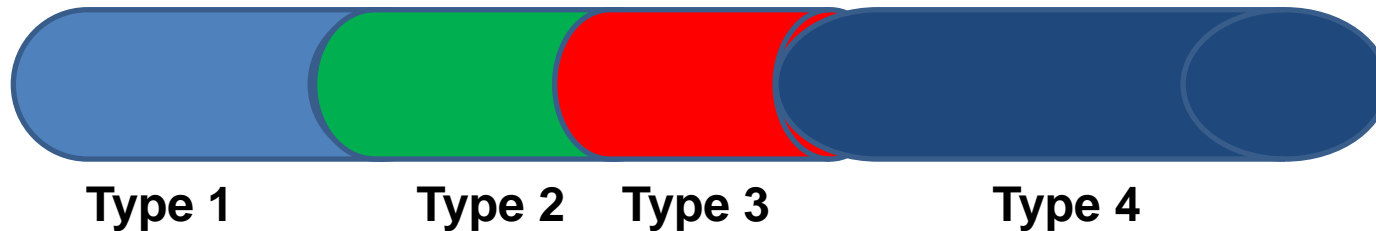


Ce que vous pourriez entendre

- Sifflement ou grondement – le pétrole est transporté sous pression à l'intérieur du pipeline. En cas de fuite, même légère, on peut entendre un bruit de sifflement ou de grondement attribuable au relâchement de la pression.

Acheminement du pétrole brut

- Énergie Est acheminera plusieurs types de produits, du pétrole brut léger au pétrole lourd
- Les produits seront transportés en séquence à l'intérieur du pipeline (réseau pipelineier groupé)



- **Crudemonitor.ca**

Propriétés chimiques et physiques du pétrole brut

- Densité inférieure à 1, ce qui lui permet de flotter à la surface
- Point d'écoulement : température à laquelle le pétrole passe de l'état liquide à l'état « solide » et perd sa fluidité (autour de -30°C)
- Densité de vapeur supérieure à 1, se dépose dans les zones basses (fossé, crevasse, etc.)
- Point d'éclair : varie entre -40°C et $+200^{\circ}\text{C}$
- Composés organiques volatils : benzène, toluène, éthylbenzène, xylène (BETX) – concentration en volume d'environ 1 % ou moins
- Concentration en soufre inférieure à 0,25 % et 3,6 % en poids



Procédures de l'oléoduc Énergie Est en cas de déversement



- Fermeture du pipeline et des valves, isolation des segments visés
- Confirmation que les services d'urgence et les responsables locaux ont été avisés, qu'ils prennent part au processus et que les fiches signalétiques de sécurité de produit leur ont été transmises au besoin
- Déploiement des employés, des entrepreneurs et de l'équipement
- Affectation d'un gestionnaire des mesures d'urgence sur place, établissement d'un poste de commandement et constitution d'une équipe de commandement unifiée
- Évaluation et surveillance des dangers
- Confinement pour prévenir l'étalement du pétrole
- Consultation avec les autorités locales et fédérales et mise en place d'autres mesures de confinement et de récupération
- Communication d'informations à la communauté sur les mesures d'intervention d'urgence qui ont été prises
- Paiement pour les mesures d'intervention et de rétablissement

Mesures d'intervention d'urgence

Évaluation



Confinement



Récupération



Gestion des déchets

Procédures prévues par Énergie Est en cas d'incendie

- Fermeture du pipeline et des valves, isolation des segments visés
- Confirmation que les services d'urgence et les responsables locaux ont été avisés, qu'ils prennent part au processus et que les fiches signalétiques de sécurité de produit leur ont été transmises au besoin
- Assistance au service d'incendie, au besoin
 - Le Service d'incendie joue le rôle de gestionnaire des mesures d'urgence
 - La constitution d'une équipe de commandement unifiée n'est pas prévue MAIS Énergie Est entend agir en tant que partie prenante pour soutenir les mesures d'intervention et protéger l'infrastructure énergétique
- Déploiement des employés, des entrepreneurs et de l'équipement, au besoin
- Évaluation et surveillance des dangers de dommages au pipeline adjacent

Responsabilités des premiers répondants

On n'attend pas des services d'urgence locaux qu'ils tentent de contenir et de récupérer le pétrole déversé.

Assurez d'abord votre protection et celle du public. Portez toujours l'équipement de protection complet lors de vos interventions.

**Joignez-vous à l'équipe de commandement unifiée de TransCanada –
Devenez notre partenaire en matière de sécurité des pipelines**

Mesures à prendre par les services d'urgence :

- Appelez la ligne d'urgence de TransCanada (1-888-982-7222).
- N'utilisez que de l'équipement intrinsèque, éliminez toute source potentielle d'allumage et installez-vous à un endroit plus élevé et en amont du lieu de la fuite.
- Procédez aux évacuations s'il y a lieu.
- Veillez à isoler la zone et à restreindre l'accès du public.
- Dégagez l'accès au site d'urgence pour les employés de TransCanada.
- Contenez ou éteignez les incendies secondaires, s'il est possible de le faire sans danger.
- Consultez le Guide des mesures d'urgence 2012 pour connaître les procédures initiales.

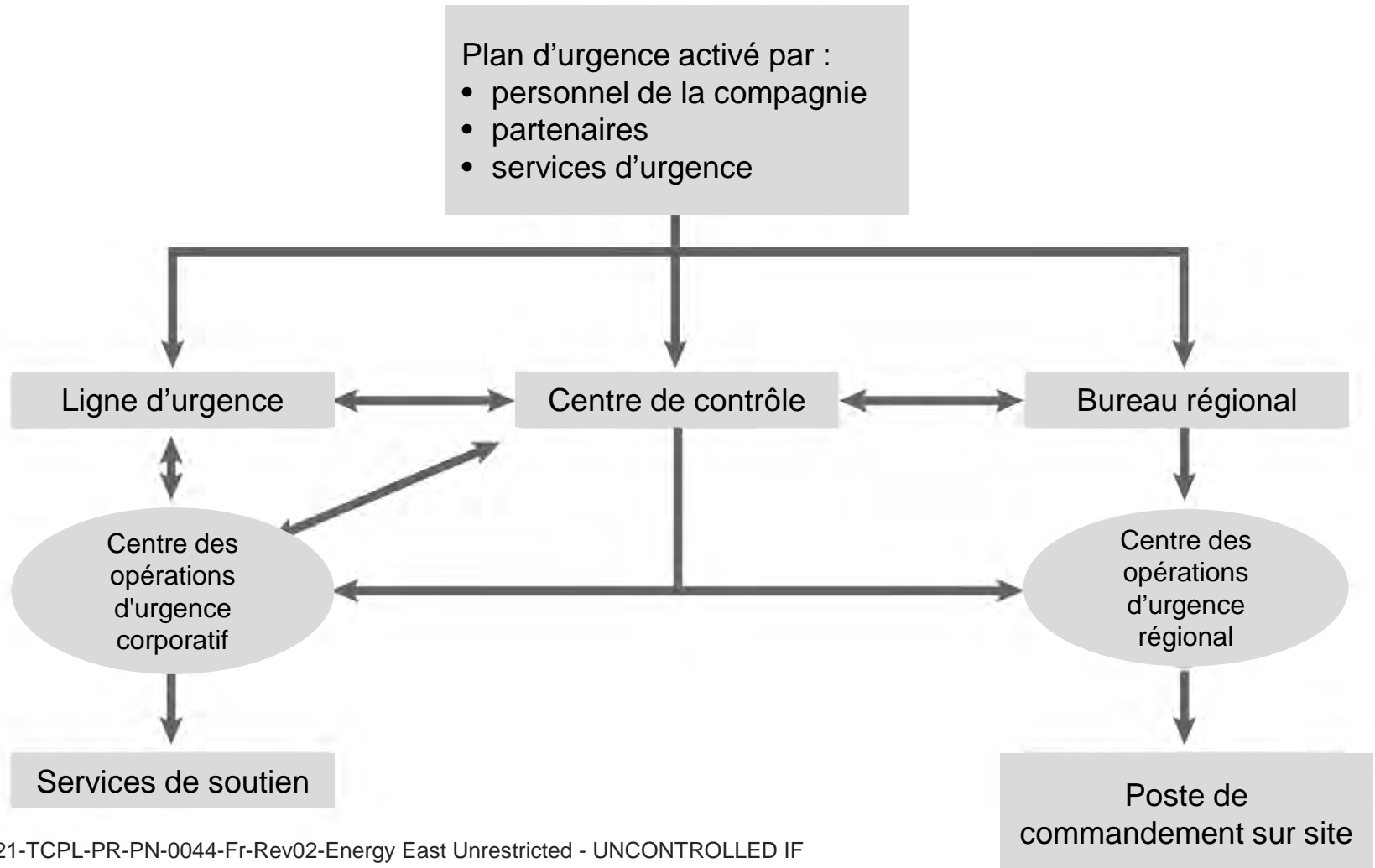
Équipes et structure d'intervention d'urgence



TransCanada a mis sur pied des équipes et a adopté une structure d'intervention à plusieurs paliers :

- L'équipe de gestion des incidents comprend l'équipe de commandement unifiée et les parties prenantes
- Les intervenants tactiques comprennent le personnel de la Société, les entrepreneurs et les organismes d'intervention
- Des centres des opérations d'urgence (COU) seront établis par Énergie Est à l'échelle régionale et générale

Structure d'intervention d'urgence et activation du processus



Planification des mesures d'intervention d'urgence dans votre communauté

Sujets de consultation :

- Contacts et protocoles en cas d'urgence
- Zones sensibles exigeant une protection supplémentaire
- Équipement disponible
- Formation
- Recours au système de de gestion des incidents (ICS)
- Centres des opérations d'urgence
- Poste de commandement sur le site de l'incident
- Équipe de commandement unifiée
- Aide mutuelle

Premiers répondants– Formation et communication

Nous offrirons en permanence des séances annuelles de formation et de communication pour les services d'urgence appelés à intervenir le long du réseau

- Information minimale : numéros à composer et procédures à suivre en cas d'urgence
- Possibilités de formation conjointe



Sommaire des faits saillants



TransCanada élaborera un plan d'intervention d'urgence (PIU) conforme à la réglementation fédérale (ONÉ RPT).

Le plan sera finalisé et soumis à l'ONÉ avant le début des opérations.

Il sera élaboré de concert avec les services d'urgence locaux (services d'incendie, gestionnaires des mesures d'urgence, etc.)

L'équipement spécialisé pour la récupération des déversements acheté par la compagnie sera stratégiquement entreposé le long du pipeline

Des intervenants qualifiés, comprenant des employés de TransCanada et des entrepreneurs engagés à cette fin, seront disponibles en tout temps.

Possibilité de formation conjointe

TransCanada assume l'entière responsabilité des opérations d'intervention et de nettoyage en situations d'urgence.

Nous rejoindre

→ Nous encourageons la participation des parties prenantes intéressées et les invitons à communiquer avec nous.

-  TransCanada
450 – 1st Street S.W.
Calgary, Alberta T2P 5H1
-  1.855.895.8750 (sans frais)
-  1.855.895.8751
-  EnergieEst@TransCanada.com
-  OleoducEnergieEst.com
-  Blog.TransCanada.com
-  Twitter: @TransCanada
-  YouTube.com/TransCanada

Relations avec les médias

-  1.800.608.7859
-  Communications@TransCanada.com



Annexe Vol 2-9

**Communiqué – Projet du réseau
principal de l’est**

Communiqué de presse



TransCanada dépose la description du projet du Réseau Principal de l'Est auprès de l'Office national de l'énergie

TORONTO, Ontario – **le 8 mai 2014** – TransCanada Corporation (TSX, NYSE : TRP) (TransCanada) a annoncé aujourd'hui avoir déposé auprès de l'Office national de l'énergie du Canada une description du projet du Réseau Principal de l'Est. Le projet soumis prévoit l'ajout de nouvelles installations à la Canalisation Principale Canadienne actuellement mis en œuvre par la société pour l'acheminement du gaz naturel dans le sud-est de l'Ontario. Le projet du Réseau Principal de l'Est permettra à TransCanada de répondre à la demande croissante de gaz naturel et de transporter de nouveaux approvisionnements à partir du nord-est des États-Unis.

« Cette nouvelle infrastructure d'oléoduc représentera un complément indispensable à la Canalisation Principale Canadienne, en vue de répondre aux besoins des consommateurs de gaz naturel en Ontario et au Québec », a déclaré Russ Girling, président et chef de la direction de TransCanada. « Nous nous engageons à rendre disponibles des capacités de transport suffisantes pour répondre aux besoins des clients et à faire en sorte que le coût de cette desserte n'augmente pas à la suite du transfert d'une partie de la Canalisation Principale Canadienne vers l'Oléoduc Énergie Est. »

Les consommateurs de gaz naturel en Ontario et au Québec continueront à obtenir le gaz naturel dont ils ont besoin pour chauffer leurs maisons, surtout pendant les mois d'hiver particulièrement froids », a ajouté M. Girling.

L'envergure envisagée pour ce projet permettra d'assurer la disponibilité de capacités appropriées afin de répondre aux exigences des expéditeurs existants et aux nouveaux engagements fermes contractés par TransCanada pour les services fournis dans le triangle de l'est de la Canalisation Principale Canadienne. Les impératifs du projet découlent d'une conversion éventuelle d'une partie de la capacité de la Canalisation Principale Canadienne, de manière à remplacer le service de gaz naturel par celui de pétrole brut dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est soumis par TransCanada, et de la fermeture de la période d'appel de soumissions exécutoires le 15 janvier 2014. La description du projet détaille la construction d'une conduite d'une longueur maximale de 370 km et d'un diamètre maximal de 36 pouces, ainsi que celle d'installations de compression connexes, adjacentes aux installations du réseau de Canalisation Principale actuel entre la ville de Markham et le canton de South Dundas dans le sud-est de l'Ontario.

Des discussions entre TransCanada et les expéditeurs sont en cours pour déterminer la capacité nécessaire.

Le projet du Réseau Principal de l'Est proposé permettra aux expéditeurs de TransCanada ayant recours depuis longtemps à des contrats à court terme d'exploiter un service garanti pour satisfaire leurs besoins à long terme. TransCanada fera en sorte que ses clients continuent à bénéficier de services de transport fiables à des prix équitables par l'ajout d'installations sur cette section de la Canalisation Principale Canadienne.

« Durant l'année passée, nos équipes se sont activement employées à consulter plusieurs milliers de personnes au sein des communautés de l'ensemble des six provinces afin d'exposer les avantages du projet Énergie Est », a conclu M. Girling. « Nous allons continuer à recueillir les commentaires du public pour garantir la prise en compte des enjeux locaux dans la planification et la conception non seulement d'Énergie Est, mais aussi du projet du Réseau Principal Est. Notre démarche de sensibilisation à ce projet débutera dans les prochaines semaines. »

Forte de plus de 60 ans d'expérience, la société TransCanada est un [chef de file](#) de la [mise en valeur responsable](#) et de l'exploitation fiable d'installations énergétiques en Amérique du Nord, y compris des gazoducs et des oléoducs ainsi que des installations de production d'électricité et de stockage de gaz. TransCanada exploite un réseau de gazoducs qui s'étend sur plus de 68 500 km (42 500 mi), exploitant presque tous les grands bassins d'approvisionnement gazier d'Amérique du Nord. TransCanada est un des plus importants fournisseurs de services de stockage de gaz et de services connexes du continent, grâce à une capacité de stockage de gaz d'environ 400 milliards de pieds cubes. Productrice d'énergie indépendante en expansion, la société TransCanada possède ou détient une participation dans plus de 11 800 mégawatts de production d'énergie au Canada et aux États-Unis. TransCanada procède au développement de l'un des plus importants réseaux de transport de pétrole en Amérique du Nord. Les actions ordinaires de TransCanada se négocient sous le symbole TRP aux bourses de Toronto et de New York. Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site Internet www.transcanada.com ou suivre la société sur Twitter @TransCanada ou sur le site <http://blog.transcanada.com>.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

La présente publication contient certaines informations de nature prospective, assujetties à des incertitudes et à des risques importants (de tels énoncés sont généralement accompagnés de mots tels que « prévoit », « s'attend à », « croit », « pourrait », « fera », « devrait », « estime », « a l'intention » ou d'autres termes similaires). Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document visent à fournir aux porteurs de titres et investisseurs éventuels de TransCanada des informations relatives à TransCanada et ses filiales, y compris l'évaluation par la direction des plans et des perspectives financières futures de TransCanada et de ses filiales. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les convictions et les hypothèses de TransCanada reposant sur les renseignements accessibles au moment de la formulation de ces énoncés et, en tant que tels, ne constituent pas une garantie des performances futures. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces informations prospectives, qui sont fournies à la date mentionnée dans le présent communiqué de presse, et de ne pas utiliser les informations prospectives ou les perspectives financières à d'autres fins que celles prévues par leur utilisation. La société TransCanada n'est aucunement tenue d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, à moins que les lois ne l'exigent. Pour tout renseignement complémentaire sur les hypothèses présentées, ainsi que sur les risques et incertitudes pouvant causer une différence entre les résultats réels et ceux prévus, veuillez vous reporter au rapport trimestriel aux actionnaires du 1^{er} mai 2014 et au rapport annuel 2013 déposé sous le profil de TransCanada sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à l'adresse www.sec.gov.

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Shawn Howard / Davis Sheremata / Philippe Cannon
403.920.7859 ou 800.608.7859

Personne-ressource pour les investisseurs et analystes :

David Moneta / Lee Evans
403.920.7911 ou 800.361.6522

2.0 INTRODUCTION

Le 30 octobre 2014, Énergie Est a déposé sa demande relative au Projet auprès de l'Office national de l'énergie (Demande). Dans le Volume 10 de la Demande, Énergie Est a détaillé la conception et les objectifs de son programme d'engagement des Autochtones ainsi que sa mise en œuvre, qui s'est déroulée d'avril 2013 au 18 avril 2014 (période de référence de la Demande), donnant lieu à 705 rencontres et à l'enregistrement d'environ 5 000 journaux des consultations à l'égard de l'engagement. Énergie Est s'est engagée à déposer des mises à jour de l'engagement des Autochtones auprès de l'Office national de l'énergie (Office). Cette mise à jour présente les détails des activités d'engagement qui ont eu lieu entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014 (période de référence supplémentaire) et comprend :

- un sommaire des activités d'engagement réalisées par Énergie Est
- un sommaire des questions soulevées par les groupes autochtones
- les étapes suivies par Énergie Est ou celles qu'elle suivra afin de traiter des questions soulevées, ou une explication permettant de comprendre pourquoi aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire afin de répondre à certaines préoccupations

Depuis le dépôt de la Demande, Énergie Est a continué de suivre les principes et les objectifs énoncés dans le Volume 10 : Engagement à l'égard des Autochtones. Par l'entremise de ses activités d'engagement et d'évaluation environnementale et socioéconomique, Énergie Est désire identifier les préoccupations et les intérêts relatifs au Projet des groupes autochtones potentiellement touchés.

2.1 COMMUNAUTÉS ET ORGANISATIONS NOUVELLEMENT IDENTIFIÉES

Tel qu'énoncé dans le Volume 10 de la Demande, le programme d'engagement des Autochtones d'Énergie Est a permis de recenser 158 Premières Nations et communautés Métis dans six provinces, regroupées en trois zones de participation des groupes autochtones (groupes autochtones avoisinants¹, à proximité² et avisés³) selon la distance à laquelle ils se trouvent par rapport au Projet.

En juin 2014, Énergie Est a envoyé une lettre à 70 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis additionnelles identifiées par le Bureau de gestion des grands projets de Ressources naturelles Canada afin de partager des renseignements relatifs au Projet. La lettre comprenait une copie de la description du Projet et un hyperlien vers le site Web de l'Office pour des renseignements supplémentaires. La

¹ Les communautés situées dans les 25 km de part et d'autre du Projet (soit une zone de 50 km)

² Les communautés situées au-delà de la zone initiale de 25 km du Projet jusqu'à une distance approximative de 50 km de part et d'autre du Projet (soit une zone de 100 km)

³ Les communautés situées au-delà de la zone de 50 km du Projet jusqu'à une distance approximative de 100 km de part et d'autre du Projet (soit une zone de 200 km)

lettre demandait également aux destinataires de répondre à Énergie Est dans les 21 jours s'ils voulaient en connaître davantage à propos du Projet ou s'ils voulaient signifier leur intérêt à participer aux activités d'engagement à venir.

À partir des réponses reçues, deux nouvelles communautés en Ontario et quatre nouvelles communautés en Nouvelle-Écosse ont été identifiées en tant que communautés à proximité (Tableau 2-1). En Nouvelle-Écosse, Énergie Est a débuté des activités d'engagement avec quatre communautés à proximité, conformément à la Mi'kmaq Rights Initiative qui représente la communauté Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse.

Pour connaître les détails des activités d'engagement réalisées avec les communautés et organisations des Premières Nations à proximité nouvellement identifiées, se reporter au Tableau 2-1 ci-dessous qui contient les références aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés autochtones et des journaux de participation autochtone.

Tableau 2-1 : Groupes autochtones nouvellement identifiés visés par le processus d'engagement d'Énergie Est

| Province | Communauté | Renvoi aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés | Renvoi aux annexes des journaux de participation |
|-----------------|---|---|--|
| Ontario | Première Nation Dokis | 2-16 | 2-21 |
| | Première Nation Wahnapiatae | 2-17 | 2-22 |
| Nouvelle-Écosse | La Mi'kmaq Rights Initiative représentant : <ul style="list-style-type: none">• La Première Nation Acadia• La Première Nation d'Annapolis Valley• La Première Nation de Glooscap• Bear River | 2-18 | 2-23 |

Pour connaître les détails des activités d'engagement réalisées avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis par province pendant la période de référence supplémentaire, consultez le Tableau 2-2 qui contient les renvois aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés autochtones et des journaux des consultations avec les Autochtones⁴.

⁴ Comprend les journaux de participation couvrant la période du 19 avril 2014 au 31 août 2014. Les activités d'engagement mises à jour ou les errata du dépôt de la Demande relative au Projet (avril 2013 à avril 2014) sont surlignés et soulignés dans les journaux de participation.

Tableau 2-2 : Renvois aux annexes pour les activités d'engagement détaillées – par province⁵

| Province | Renvoi aux annexes des sommaires des engagements avec les communautés | Renvoi aux annexes des journaux de participation |
|-------------------|---|--|
| Alberta | 2-10 | 2-20 |
| Saskatchewan | 2-11 | 2-20 |
| Manitoba | 2-12 | 2-20 |
| Ontario | 2-13 | 2-20 |
| Québec | 2-14 | 2-20 |
| Nouveau-Brunswick | 2-15 | 2-20 |

2.2 MISE À JOUR DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

Cette mise à jour présente les activités d'engagement générales réalisées dans le cadre du Projet, du 19 avril 2014 au 31 août 2014, qui ont donné lieu à environ 4 000 activités d'engagement consignées. Énergie Est continuera de partager des renseignements tout au long du processus réglementaire relatif au Projet. Le nombre total de consultations menées dans le cadre du Projet pendant la période de référence supplémentaire est fourni dans le Tableau 2-3.

Tableau 2-3 : Sommaire des consultations d'engagement d'Énergie Est par province

| | AB | SK | MB | ON | QC | NB | NÉ | Total |
|-------------------------------------|----|-----|-----|-----|----|-----|----|-------|
| Période de référence de la Demande | 42 | 85 | 71 | 370 | 55 | 82 | - | 705 |
| Période de référence supplémentaire | 45 | 84 | 38 | 172 | 34 | 48 | 4 | 425 |
| Total | 87 | 169 | 109 | 542 | 89 | 130 | 4 | 1 130 |

2.2.1 Résumé des principales activités d'engagement

La liste suivante comprend les principales activités d'engagement entreprises par Énergie Est entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014 :

- informer les groupes autochtones de la Demande après son dépôt, et leur indiquer comment ils peuvent formuler des commentaires auprès de l'Office
- informer les groupes autochtones de l'état d'avancement du Projet
- répondre aux questions relatives à l'engagement et y donner suite
- identifier les autres questions ou préoccupations en suspens soulevées et y donner suite

⁵ L'Annexe 2-19 est intentionnellement laissée en blanc.

- continuer à négocier des ententes relatives au financement de la capacité et à la collecte d'information avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis intéressées
- finaliser et conclure les ententes relatives au financement de la capacité et à la collecte de renseignements avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis participantes
- élaborer des plans de travail et des protocoles relatifs à l'étude sur les connaissances traditionnelles (CT) (également appelées dans la Demande : « savoir traditionnel ») avec les Premières Nations et les communautés Métis participantes.

2.2.2 Ententes de financement

Les lettres d'entente et les Ententes sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), comme elles sont décrites dans le Volume 10 de la Demande, constituent toujours les formes d'ententes permettant de soutenir le processus d'engagement avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis.

Énergie Est continuera de s'assurer que du financement est disponible pour soutenir la participation des communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au programme d'engagement d'Énergie Est. Abstraction faite de la signature ou non des lettres d'entente ou des EFEC par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis, Énergie Est s'est engagée avec ces communautés et organisations et continuera de le faire. Pendant la période de référence supplémentaire, 11 ententes de financement additionnelles ont été conclues et 130 sont toujours en phase de négociation.

2.2.3 Programme sur les connaissances traditionnelles

Énergie Est continue de mettre en œuvre un programme de collecte d'information sur les CT avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis qui participent au Projet. Énergie Est prévoit que l'activité générale en matière de CT augmentera à mesure que les communautés des Premières Nations et des Métis se familiariseront avec les détails relatifs au Projet et que le processus réglementaire progressera. Cette activité comprend le commencement et la finalisation de plans de travail et de protocoles supplémentaires en matière de CT, ainsi que le début de la recherche sur les CT. À ce jour, plus de 100 communautés des Premières Nations et des Métis ont manifesté leur intérêt à participer au volet sur les CT du Projet.

Énergie Est continuera d'évaluer les demandes et les rapports supplémentaires en matière de CT et déposera des mises à jour auprès de l'Office à certains moments, à mesure que progresse le processus réglementaire. Se reporter au Tableau 2-4 pour une mise à jour de l'état d'avancement du programme sur les CT.

Tableau 2-4 : Mise à jour de l'état d'avancement du programme sur les connaissances traditionnelles¹

| | AB | SK | MB | ON | QC | NB | NÉ | Total |
|----------------------------|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Plan de travail en cours | 9 | 10 | 5 | 37 | 12 | 3 | 0 | 76 |
| Plan de travail finalisé | 6 | 3 | 0 | 18 | 1 | 0 | 0 | 28 |
| Note : | | | | | | | | |
| 1. En date du 31 août 2014 | | | | | | | | |

2.2.4 Investissement communautaire

Par l'entremise de son programme d'investissement communautaire autochtone, Énergie Est continue d'accorder du financement à divers projets, programmes et événements communautaires conformément à sa stratégie d'investissement communautaire.

Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a accordé du financement supplémentaire aux projets d'envergure suivants :

- **Programme de sentiers de randonnée d'Akwesasne** (Ontario) – les fonds servent à soutenir la création d'un sentier de randonnée et d'aventure ainsi que l'installation d'un circuit de vélo extrême dans la communauté afin d'encourager l'activité physique.
- **Aide d'urgence aux victimes d'inondations de la tribu des Blood** (Alberta) – de l'eau, de l'équipement de nettoyage et de la nourriture non périssable ont été remis dans les jours qui ont suivi l'état d'urgence décrété en juin 2014.
- **Prix Métis 2014** (Saskatchewan) – commandite d'un événement visant à célébrer et à honorer les réalisations et la contribution de membres de la communauté Métis.
- **Programme d'emploi des jeunes des Premières Nations dans le secteur des ressources naturelles** (Ontario) – parrainage d'étudiants leur permettant de participer, pendant l'été, à un programme de stage et de formation de six semaines visant à les encourager à poursuivre une carrière dans des secteurs tels que celui des mines, de la foresterie, de l'environnement, de GPS/SIG, de la santé et de l'éducation.
- **Les jeux d'été annuels Mi'kmaw** (Nouvelle-Écosse) – commandite d'un événement qui favorise l'unité et la culture par l'entremise de l'activité physique et de la compétition.

De plus, pendant l'été 2014, Énergie Est a accordé du financement à plusieurs pow-wow et événements culturels communautaires dans l'espoir de développer des relations et de poursuivre la présentation du Projet aux membres des communautés. Énergie Est continuera d'investir dans les communautés et de prendre part à des

projets et des programmes communautaires qui profiteront aux groupes autochtones et les rendront plus unis.

2.2.5 Développement de la capacité et formation

Énergie Est reconnaît l'importance d'encourager et de faciliter la participation communautaire au Projet Énergie Est. Énergie Est continue de travailler avec les groupes autochtones locaux pour accroître leur capacité à participer aux activités du Projet et à favoriser l'atteinte d'objectifs à long terme en matière de développement de compétences et de formation. Par l'entremise de discussions avec les communautés autochtones, Énergie Est continue de définir les besoins de formation relatifs aux possibilités d'emploi pendant les étapes de la préconstruction, de la construction et après les travaux de construction du Projet.

Pendant l'été 2014, Énergie Est, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec et le Réseau d'observation de mammifères marins ont uni leurs efforts afin d'offrir le cours d'observation des mammifères marins à des candidats autochtones. Neuf candidats étaient en voie de compléter le cours intensif en septembre 2014, à Grande-Rivière, QC, dans l'anticipation de participer aux travaux géotechniques réalisés au terminal maritime terminal de Cacouna.

Énergie Est continue de définir les possibilités d'engagement des Autochtones, de développement de la capacité et de formation dans le cadre du Projet et continuera de fournir des mises à jour des programmes qui soutiennent ces objectifs. Parmi les exemples de formations offertes dans le cadre de projets passés de TransCanada se trouvent notamment : le soutien et le parrainage de formations sur les véhicules tout-terrain, les premiers soins, le système d'information relatif aux matières dangereuses dans le lieu de travail, la sécurité pour la construction des pipelines ainsi que le programme de développement des ressources humaines autochtones en environnement.

2.2.6 Octroi de contrats et d'emploi

Énergie Est continue de rencontrer les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis afin de soutenir les possibilités d'octroi de contrats et d'emploi pour les Autochtones et les entreprises locales. Depuis le dépôt de la Demande, les représentants de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont organisé plusieurs réunions avec des dirigeants, entrepreneurs et fournisseurs autochtones, afin de discuter des possibilités qu'offrent les étapes de planification et de construction du Projet.

D'avril 2013 à août 2014, Énergie Est a consigné environ 125 réunions liées à l'octroi de contrats et d'emplois avec les dirigeants Autochtones et 95 autres réunions avec des entrepreneurs autochtones, organisations et fournisseurs.

Les représentants de la chaîne d'approvisionnement autochtones d'Énergie Est vont continuer de faire part de son programme d'octroi de contrats et d'emploi pour les Autochtones avec les communautés intéressées, ainsi que de fournir des mises à jour régulières pour assurer que les collectivités sont tenus informés de toutes opportunités d'emploi et formation. Énergie Est encourage les entrepreneurs et les fournisseurs à enregistrer leur entreprise en remplissant le formulaire d'enregistrement des entrepreneurs et des fournisseurs disponible sur le site Web d'Énergie Est. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web d'Énergie Est à l'adresse suivante : <http://www.energyeastpipeline.com/benefits/contractors-and-vendors/> (en anglais seulement).

2.3 RÉSULTATS DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT À CE JOUR

Les résultats des activités d'engagement pour chaque groupe autochtone continuent d'être gérés par Énergie Est selon le processus décrit dans le Volume 10 de la Demande. Les données additionnelles relatives au Projet qui sont reçues de groupes autochtones seront intégrées, lorsque cela est possible, à la conception et à la planification du Projet.

Énergie Est continue de repérer et de suivre les activités d'engagement et les commentaires, questions et intérêts soulevés par les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis. Selon la complexité et la diversité des questions soulevées et consignées dans la Demande, Énergie Est continue de s'engager auprès des communautés de toutes les régions touchées par le Projet afin d'effectuer un suivi des mesures et/ou des réponses proposées ainsi que pour traiter des questions et des préoccupations additionnelles soulevées depuis le dépôt de la demande. Les résultats de ces efforts continus seront présentés à l'Office dans de prochains dépôts.

Les résumés suivants fournissent un aperçu, par province, des questions d'intérêt et des préoccupations soulevées par les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis lors des activités d'engagement depuis le 19 avril 2014. Bien que les activités d'engagement aient permis d'identifier des intérêts et des préoccupations supplémentaires depuis le dépôt de la Demande, Énergie Est relève également celles qui sont identifiées à plusieurs reprises pendant les activités d'engagement continu. Des détails additionnels relatifs aux questions et aux préoccupations identifiées dans chaque province et aux traitements qui leur ont été ou leur seront appliqués peuvent être consultés dans les sommaires des engagements envers les communautés et dans les journaux de participation fournis pour chaque groupe autochtone (consulter les Tableaux 2-1 et 2-2 pour les renvois aux annexes).

2.3.1 Alberta

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 12 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Alberta. Les sujets d'intérêt suivants ont été identifiés depuis avril 2014 :

- la sécurité du pipeline
- les effets potentiels du Projet sur l'environnement
- la protection des sites destinés à un usage traditionnel
- l'étendue et la portée des études sur les CT
- le calendrier des étapes et du processus réglementaire du Projet
- le financement de la capacité pour les activités d'engagement
- la formation, l'emploi et les possibilités économiques, y compris le partage des revenus

2.3.2 Saskatchewan

En Saskatchewan, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 23 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis. De plus, pendant la période de référence, Énergie Est a débuté un processus d'engagement directement auprès des Locaux de la Région de l'est 3 et de la Région de l'ouest 3 de la Métis Nation of Saskatchewan.

Les sujets d'intérêt suivants ont été identifiés depuis avril 2014 :

- les protocoles d'engagement avec des organisations de représentation et des communautés membres
- la sécurité du pipeline
- les effets potentiels du Projet sur l'environnement, y compris sur la qualité de l'eau
- la sensibilisation à la culture pendant les activités liées au Projet
- le financement de la capacité pour l'engagement et l'investissement communautaire
- la formation, l'emploi et les possibilités économiques

2.3.3 Manitoba

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 19 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis au Manitoba. Les activités d'engagement ont permis d'identifier les sujets d'intérêt suivants depuis avril 2014 :

- les protocoles d'engagement avec des organisations de représentation et des communautés membres
- l'engagement continu jusqu'à l'étape de cessation d'exploitation du Projet
- les effets potentiels des déversements ainsi que la participation de la communauté à la protection de l'environnement et aux mesures d'intervention en cas d'urgence

- la responsabilité envers l'environnement, l'eau, le territoire et les générations futures
- les effets potentiels sur les droits issus de traités, y compris les droits fonciers issus de traités et l'élaboration de mesures d'atténuation
- la compensation relative aux griefs historiques
- les effets du Projet sur les cours d'eau
- le caractère suffisant de la consultation avec la Couronne provinciale et fédérale dans le cadre du Projet
- le financement de la capacité pour les activités d'engagement
- la formation, l'emploi, l'approvisionnement et les autres possibilités économiques

2.3.4 Ontario

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 64 communautés et organisations des Premières Nations et des Métis en Ontario. Depuis avril 2014, deux nouvelles communautés ont été identifiées en Ontario et participent en tant que communautés à proximité. Les sujets d'intérêt suivants ont été identifiés pendant cette période de référence :

- les protocoles d'engagement avec les organisations de représentation et les communautés membres
- l'intégrité du pipeline et la sécurité du pipeline dans l'éventualité d'un tremblement de terre ou d'un acte de terrorisme
- la contamination possible de l'eau dans l'éventualité d'un déversement
- les plans de gestion des situations d'urgence et la responsabilité civile dans l'éventualité d'un déversement
- le calendrier accéléré des étapes réglementaires du Projet
- les griefs historiques et les revendications territoriales en suspens à proximité du Projet
- le caractère suffisant de la consultation avec la Couronne provinciale et fédérale dans le cadre du Projet
- l'augmentation du bruit causé par la construction
- les effets du Projet sur les cours d'eau
- les effets potentiels pour le parc Algonquin
- les effets potentiels sur les activités et les sites traditionnels, les droits issus de traités, la culture et les intérêts des autochtones, notamment en ce qui concerne les développements économiques actuels
- la formation, l'emploi, l'approvisionnement et les autres possibilités économiques

- les redevances, les avantages à long terme et les modèles de partage des revenus provenant des ressources

2.3.5 Québec

Au Québec, Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 24 Premières Nations. Depuis avril 2014, les activités d'engagement ont permis d'identifier les sujets d'intérêt suivants :

- les effets potentiels sur l'environnement marin et sur les activités de pêche commerciale/traditionnelle, y compris dans l'estuaire du Saint-Laurent
- les revendications territoriales en suspens, les griefs historiques et les engagements relatifs aux ouvrages existants dans le parc d'Oka
- le calendrier accéléré des étapes réglementaires du Projet
- le besoin de participation communautaire dans les études sur le terrain réalisées dans le cadre du Projet
- les effets potentiels sur les territoires traditionnels, les activités et les sites traditionnels, y compris les sites d'intérêt archéologique
- le caractère suffisant de la consultation avec la Couronne provinciale et fédérale dans le cadre du Projet
- le financement de la capacité pour les activités d'engagement
- la formation, les partenariats d'affaires et les autres possibilités économiques
- les ententes relatives aux retombées économiques

2.3.6 Nouveau-Brunswick

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec 16 Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Depuis avril 2014, les activités d'engagement ont permis d'identifier les sujets d'intérêt suivants :

- le calendrier accéléré des étapes réglementaires du Projet
- les protocoles d'engagement avec les organisations de représentations et les communautés membres
- le financement de la capacité pour les activités d'engagement
- la formation, l'emploi et les autres possibilités économiques

2.3.7 Nouvelle-Écosse

Depuis juin 2014, Énergie Est a mené des activités d'engagement dans le cadre du Projet avec la Mi'kmaq Rights Initiative pour le compte des communautés Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse. Les activités d'engagement ont permis d'identifier des sujets d'intérêt, notamment les effets potentiels liés au Projet sur :

- les pêches commerciales
- les pêches vivrières, récréatives et cérémoniales
- le poisson et l'habitat du poisson
- les espèces en péril
- les espèces envahissantes
- les mammifères marins et les oiseaux
- la contamination par le pétrole et le gaz

2.4 PROCHAINES ÉTAPES

Les activités de communication et de partage d'information du programme d'engagement se poursuivront tout au long du processus réglementaire et de la construction et l'exploitation du Projet. Énergie Est continuera de répondre aux questions et commentaires en plus d'identifier les préoccupations soulevées par des groupes autochtones et de les traiter.

Énergie Est fournira à l'Office des renseignements sur la poursuite des activités d'engagement continu menées dans le cadre du Projet par l'entremise du processus d'audience réglementaire, y compris :

- des renseignements relatifs à la réception et à l'examen, par Énergie Est, des rapports sur les CT avec les communautés et organisations des Premières Nations et des Métis qui y ont participé ainsi que les résultats de discussions portant sur toute mesure d'atténuation appropriée
- des renseignements relatifs à l'élaboration de mesures d'atténuation ou d'ajustements à la conception du Projet, lorsque cela est réalisable
- les dépôts supplémentaires, auprès de l'Office, des rapports sur les CT
- des renseignements relatifs au développement de possibilités économiques ciblées (p. ex., développement de la capacité, formation et emploi, octroi de contrats, investissement communautaire) mené en collaboration avec les communautés et les organisations des Premières Nations et des Métis

Annexe Vol 2-10

Alberta

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------------|--|----------|
| 1.0 | TRIBU DES BLOOD | 1 |
| 2.0 | TRIBU ERMINESKIN | 1 |
| 3.0 | PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE..... | 2 |
| 4.0 | TRIBU DE LOUIS BULL | 2 |
| 5.0 | MÉTIS NATION OF ALBERTA..... | 3 |
| 6.0 | PREMIÈRE NATION DE MONTANA..... | 3 |
| 7.0 | PREMIÈRE NATION PIIKANI..... | 4 |
| 8.0 | NATION CRIE DE SADDLE LAKE | 4 |
| 9.0 | NATION CRIE DE SAMSON | 5 |
| 10.0 | NATION SIKSIKA | 5 |

1.0 TRIBU DES BLOOD

Énergie Est a entamé, en juillet 2013, un processus d'engagement avec la Tribu des Blood dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Tribu des Blood afin de discuter des plans de travail et des budgets se rapportant à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et aux connaissances traditionnelles. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré la Tribu des Blood afin de poursuivre la discussion concernant le plan de travail et le budget se rapportant aux connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Tribu des Blood a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est:

- le financement adéquat permettant de soutenir l'engagement et le travail relatif aux connaissances traditionnelles
- les ententes qui suivront l'approbation du Projet

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Tribu des Blood afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continuera également de travailler avec la Tribu des Blood afin de partager des renseignements et déterminer l'intérêt de cette dernière à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

2.0 TRIBU ERMINESKIN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Tribu Ermineskin dans le cadre du Projet. En avril 2014, Énergie Est a rencontré la Tribu Ermineskin afin d'examiner le budget approuvé relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles. Des entrevues avec des Aînés et des détenteurs de connaissances ont eu lieu en juin 2014 et le travail de terrain a été réalisé en juillet 2014.

Un sommaire des résultats intermédiaires a été préparé pour la Tribu Ermineskin à des fins d'examen par la communauté. Du travail de terrain supplémentaire autour d'Hardisty, AB est également prévu pour septembre 2014.

En mai 2014, des discussions ont porté sur l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et une ébauche a été transmise par la suite à la communauté, à des fins d'examen.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Tribu Ermineskin n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre le processus d'engagement avec la Tribu Ermineskin et continuera de partager avec elle des renseignements relatifs au Projet. Les résultats de l'étude sur les connaissances traditionnelles façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Tribu Ermineskin et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

3.0 PREMIÈRE NATION DE FROG LAKE

Énergie Est a entamé, en août 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Frog Lake dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Frog Lake afin de lui présenter ce qui constitue la base de l'engagement dans le cadre du Projet, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La Première Nation de Frog Lake a indiqué qu'elle était intéressée par les avantages économiques du Projet et a fourni à Énergie Est une copie d'une carte des territoires ancestraux de la communauté. Durant le mois de mai 2014, Énergie Est et Frog Lake ont travaillé à la finalisation de l'EFEC, complétée le 3 juin 2014 et appuyée par une résolution du conseil de bande (RCB) adoptée le 10 juin 2014.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Première Nation de Frog Lake n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Frog Lake et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

4.0 TRIBU DE LOUIS BULL

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Tribu de Louis Bull dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Tribu de Louis Bull afin de discuter du plan de travail et du calendrier se rapportant aux connaissances traditionnelles, des cérémonies sur le terrain et de l'utilisation du département du système d'information géographique (SIG) de la communauté. En août 2014, Énergie Est a rencontré la Tribu de Louis Bull afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et afin de lui fournir un aperçu du Projet jusqu'à ce jour.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Tribu de Louis Bull n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de la communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Tribu de Louis Bull et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

5.0 MÉTIS NATION OF ALBERTA

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Métis Nation of Alberta (MNA) dans le cadre du Projet. En avril 2014, Énergie Est a rencontré la MNA et la MNA Région 3 (MNAR3) afin de discuter d'une étude sur les connaissances traditionnelles menée dans le cadre du Projet. En mai 2014, la MNA, la MNA Région 2 (MNAR2) et la MNAR3 ont confirmé leur engagement à réaliser une étude conjointe sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. La MNAR2 a également discuté de ses coentreprises existantes et Énergie Est s'est engagée à effectuer un suivi auprès de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone à propos des possibilités que le Projet peut potentiellement offrir. L'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a été finalisée avec la MNAR3 en juillet 2014.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la MNA, la MNAR2 et la MNAR3 ont soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les protocoles de confidentialité des renseignements relatifs aux connaissances traditionnelles
- la demande de renseignements relatifs à des cimetières près de Hardisty, AB et documentés à l'égard d'autres projets

Lors de communications par courrier électronique en août 2014, Énergie Est et la MNA ont examiné les protocoles de confidentialité relatifs aux connaissances traditionnelles recueillies et ont confirmé que les lieux sacrés déjà enregistrés près de Hardisty sont clôturés et ne seront pas touchés par les activités de construction du Projet. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la MNA et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

6.0 PREMIÈRE NATION DE MONTANA

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Montana dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Montana afin de discuter du plan de travail en matière de

connaissances traditionnelles. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Montana afin de discuter de la suite à donner à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Montana n'a soulevé aucune préoccupation précise relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation de Montana et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

7.0 PREMIÈRE NATION PIIKANI

Énergie Est a entamé, en juillet 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Piikani dans le cadre du Projet. Le 6 mai 2014, Énergie Est a reçu une lettre d'entente signée pour le Projet et a ensuite rencontré la Première Nation Piikani, en juin 2014, afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). En août 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation Piikani afin de discuter des plans de travail et des budgets se rapportant à l'EFEC et aux connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Piikani a fait part de son intérêt envers un modèle de partage de bénéfices pour le Projet par l'entremise de ses activités d'engagement avec Énergie Est.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation Piikani afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continuera également à travailler avec la Première Nation Piikani afin de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de cette dernière à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

8.0 NATION CRIE DE SADDLE LAKE

Énergie Est a entamé, en septembre 2013, un processus d'engagement avec la Nation crie de Saddle Lake dans le cadre du Projet.

Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Nation crie de Saddle Lake. Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Nation crie de Saddle Lake et continuera de

partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

9.0 NATION CRIE DE SAMSON

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation crie de Samson dans le cadre du Projet. En avril et mai 2014, Énergie Est l'a rencontrée afin de discuter du plan de travail relatif aux connaissances traditionnelles. Un aperçu de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a également été fourni. À la suite de réunions et de communications ultérieures, le chef et le conseil ont accepté de progresser vers la finalisation des plans de travail relatifs à l'EFEC et aux connaissances traditionnelles en juillet 2014.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Nation crie de Samson a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels sur l'environnement
- la sécurité du pipeline
- les possibilités économiques et d'emploi
- la construction et les installations du Projet
- le calendrier des étapes réglementaires et le déroulement du processus réglementaire du Projet
- la protection des sites actuels d'utilisation traditionnelle du territoire, y compris Neutral Hills et Sounding Lake
- l'étendue et la portée de l'étude sur les connaissances traditionnelles, y compris l'accès aux terres privées

Énergie Est a tenu une séance d'information ultérieure adressée à la communauté en juillet 2014 afin de discuter des questions et des préoccupations restées en suspens relatives au Projet et de les résoudre.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Nation crie de Samson et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

10.0 NATION SIKSIKA

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Siksika dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Nation Siksika et Énergie Est ont travaillé à l'élaboration d'une Entente sur le financement des engagements et sur les

communications (EFEC) mutuellement acceptable. La communauté a soulevé les éléments suivants lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les possibilités économiques
- l'étendue et la portée de l'étude sur les connaissances traditionnelles

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Nation Siksika afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les questions en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également à travailler avec la Nation Siksika afin de partager des renseignements et de faire progresser leur étude sur les connaissances traditionnelles menée dans le cadre du Projet.

Annexe Vol 2-11

Saskatchewan

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|--|----|
| 1.0 | PREMIÈRE NATION CARRY THE KETTLE | 1 |
| 2.0 | PREMIÈRE NATION DE COWESSESS..... | 2 |
| 3.0 | PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON | 2 |
| 4.0 | PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW | 3 |
| 5.0 | PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE | 3 |
| 6.0 | PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR..... | 4 |
| 7.0 | MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN..... | 4 |
| 8.0 | MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L’EST 3 | 5 |
| 9.0 | PREMIÈRE NATION MUSKOWEKWAN | 5 |
| 10.0 | PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG | 6 |
| 11.0 | PREMIÈRE NATION DE NEKANEET | 6 |
| 12.0 | PREMIÈRE NATION D’OCEAN MAN | 7 |
| 13.0 | PREMIÈRE NATION D’OCHAPOWACE | 7 |
| 14.0 | PREMIÈRE NATION D’OKANESE..... | 7 |
| 15.0 | PREMIÈRE NATION DE PASQUA N° 79 | 8 |
| 16.0 | PREMIÈRE NATION DE PEEPEEKISIS N° 81 | 8 |
| 17.0 | PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP | 9 |
| 18.0 | PREMIÈRE NATION DE PIAPOT | 9 |
| 19.0 | PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY | 9 |
| 20.0 | NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO | 10 |
| 21.0 | NATION CRIE STAR BLANKET | 10 |
| 22.0 | PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR | 11 |

1.0 PREMIÈRE NATION CARRY THE KETTLE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Carry the Kettle dans le cadre du Projet. Pendant les mois d'avril et de mai 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a rencontré la Première Nation Carry the Kettle à propos :

- du calendrier de l'étude sur les connaissances traditionnelles
- des nouveaux engagements relatifs au Projet
- du soutien à la formation par l'entremise du Saskatchewan Indian Institute of Technology (SIIT)
- du protocole d'entente qui aborde la relation historique avec TransCanada avant le début des activités d'engagement dans le cadre du Projet

En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef du Conseil de Carry the Kettle afin de discuter de l'élaboration d'un partenariat dans le cadre du Projet et afin de s'assurer que la communauté soit présentée avec suffisamment de possibilités d'emploi pendant la durée du Projet. En juillet 2014, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a recommandé que soit adoptée une résolution du Conseil de bande (RCB) afin d'établir comment la Première Nation, TransCanada et Énergie Est entendent procéder pour le renouvellement de la servitude. Le Conseil a convenu de donner suite à une RCB.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Carry the Kettle a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- le financement de la formation relative au Projet par l'entremise du SIIT
- les possibilités d'emploi
- le statut des ententes de servitude en place

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation Carry the Kettle afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet.

Énergie Est continue également de travailler avec la Première Nation Carry the Kettle afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Carry the Kettle et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

2.0 PREMIÈRE NATION DE COWESSESS

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Cowessess. De mai à juillet 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a rencontré la Première Nation de Cowessess au sujet de possibilités d'affaires et de développement économique relatives au Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Cowessess n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Cowessess et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

3.0 PREMIÈRE NATION GEORGE GORDON

Énergie Est a entamé, en juin 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation George Gordon dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et un conseiller de la Première Nation George Gordon ainsi que le chef de la direction de George Gordon Developments Ltd., afin de discuter de la mise en œuvre du protocole d'entente et afin de déterminer les prochaines étapes d'engagement dans le cadre du Projet. Lors d'une réunion ultérieure qui s'est tenue en juin 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a discuté des possibilités économiques relatives au Projet avec George Gordon Developments Ltd., y compris de l'inscription des fournisseurs et des partenariats actuels au sein de la communauté.

En juillet 2014, la Première Nation George Gordon et Énergie Est ont poursuivi l'élaboration d'un plan de travail et d'un calendrier se rapportant à l'étude sur les connaissances traditionnelles. Énergie Est et la Première Nation George Gordon ont également convenu de mettre sur pied un groupe de travail chargé de l'organisation d'un forum sur l'engagement de la communauté afin de discuter des possibilités économiques du Projet pour la Première Nation. Lors du forum tenu en août 2014, des renseignements relatifs au Projet ont été partagés et ont fait l'objet de discussions au sein de la communauté.

La Première Nation George Gordon a fait part de son intention de remplir de manière vigilante son rôle de gardien de l'environnement. Des préoccupations environnementales ont été soulevées lors du forum sur l'engagement de la communauté, auxquelles Énergie Est a répondu par une description du bilan de

sécurité des pipelines et des progrès technologiques en matière de protection de l'environnement.

Énergie Est continue à travailler avec la Première Nation George Gordon afin de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation George Gordon et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

4.0 PREMIÈRE NATION DE KAHKEWISTAHAW

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Kahkewistahaw dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Directeur des opérations intégrées et Chef de bureau de la Première Nation de Kahkewistahaw afin de lui fournir un aperçu du Projet et du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est, en plus de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La Première Nation de Kahkewistahaw a avisé Énergie Est qu'elle augmente actuellement la capacité de la communauté à participer aux possibilités économiques qui pourraient découler du Projet. Pendant les mois de juin et juillet 2014, un examen juridique et la révision de l'EFEC se sont poursuivis et des renseignements ont été partagés relativement à l'étude sur les connaissances traditionnelles proposée dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Kahkewistahaw n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kahkewistahaw et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

5.0 PREMIÈRE NATION DE KAWACATOOSE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Kawacatoose dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil nouvellement élu de Kawacatoose afin de leur présenter un aperçu du Projet et, en juillet 2014, Énergie Est leur a présenté l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) en plus d'amorcer des discussions relatives à l'élaboration d'un plan de travail et d'un budget, dont une étude sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Kawacatoose n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kawacatoose et continuera de partager des renseignements portant sur le Projet. Énergie Est poursuivra également l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles pour le Projet avec la Première Nation de Kawacatoose. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Kawacatoose afin d'orienter la planification détaillée progressive du Projet.

6.0 PREMIÈRE NATION DE LITTLE BLACK BEAR

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Little Black Bear dans le cadre du Projet. Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est n'a reçu que des commentaires et des réponses limités de la Première Nation de Little Black Bear. Énergie Est demeure résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Little Black Bear et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

7.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Métis Nation of Saskatchewan (MNS) dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la MNS et le Local Riel Métis afin de discuter des possibilités économiques du Projet par l'entremise du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est.

En juin 2014, Énergie Est a rencontré la MNS et le Local Riel Métis pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) aux fins du processus d'engagement ainsi que pour partager les mises à jour du Projet et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Pendant les mois de mai et juin 2014, la MNS et Énergie Est ont rédigé un plan de travail relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles, lequel comprenait l'élaboration du rôle de coordonnateur communautaire.

En juillet 2014, Énergie Est a répondu à une demande de la MNS – Région de l'est 3 qui désirait se réunir afin de discuter du Projet. En octobre 2014, des représentants d'Énergie Est ont fait part de ces derniers développements à la MNS, notamment que la MNS – Région de l'est 3 avait déclaré, au nom des membres des Locaux qu'elle représente, son indépendance par rapport à la MNS.

Énergie Est continue de travailler avec la MNS afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats

de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la MNS et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

8.0 MÉTIS NATION OF SASKATCHEWAN – RÉGION DE L'EST 3

Le processus d'engagement entre la MNS – Région de l'est 3 et Énergie Est a débuté en juillet 2014, lorsque l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a communiqué avec la MNS – Région de l'est 3 et le Local de Rocanville, afin de partager des renseignements relatifs au Projet. L'organisation de la MNS – Région de l'est 3 a demandé la tenue d'une réunion, qui a eu lieu plusieurs semaines plus tard. Énergie Est a rencontré les représentants de la MNS – Région de l'est 3 et du Local de Rocanville afin de leur présenter des renseignements relatifs au Projet et les possibilités qu'offre la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

En août 2014, Énergie Est a rencontré la MNS – Région de l'est 3 à plusieurs reprises afin d'obtenir des précisions sur cette organisation et sa relation avec la MNS. La législation appropriée nécessaire à la mise en place d'activités d'engagement avec les communautés Métis concernées ont fait l'objet de discussions et Énergie Est a été avisée que la MNS – Région de l'est 3 est incorporée indépendamment de la MNS et que les Locaux Métis sont représentés au moyen des Régions.

Depuis le 19 avril 2014, la MNS – Région de l'est 3 a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les protocoles d'engagement avec la MNS, les Régions et les Locaux
- le financement des activités de reconnaissance du sol comparable à celles effectuées pour des projets antérieurs

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la MNS – Région de l'est 3 et les Locaux qu'elle représente, afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

9.0 PREMIÈRE NATION MUSKOWEKWAN

Énergie Est a entamé, en août 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Muskowekwan dans le cadre du Projet. Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation de Muskowekwan. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Muskowekwan et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

10.0 PREMIÈRE NATION DE MUSCOWPETUNG

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Muscowpetung dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré son Chef et lui a fourni un aperçu du Projet et du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone. Le Chef a affirmé que la communauté serait intéressée à fournir le gravier pour les stations de pompage proposées. En août 2014, lors d'une réunion de suivi avec Énergie Est, la Première Nation de Muscowpetung a indiqué qu'elle travaillait avec les communautés avoisinantes – la Première Nation de Piapot et la Première Nation de Pasqua – et que ces trois communautés tiendraient des discussions à propos du Projet avant de rencontrer à nouveau Énergie Est.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Muscowpetung a soulevé les questions suivantes lors de ses activités d'engagement avec Énergie Est :

- les conséquences potentielles sur l'environnement
- les conséquences potentielles d'autres projets industriels (p. ex., les mines de potasse proposées) sur l'eau de la vallée Qu'Appelle

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Muscowpetung afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les questions en suspens relatives au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

11.0 PREMIÈRE NATION DE NEKANEET

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Nekaneet dans le cadre du Projet. En mai 2014, le Chef de la Première Nation de Nekaneet a manifesté son intérêt envers le Projet lors d'une rencontre avec Énergie Est et en juin 2014, Énergie Est a fourni des renseignements supplémentaires et des cartes à la Première Nation de Nekaneet.

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, la Première Nation de Nekaneet n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Nekaneet et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

12.0 PREMIÈRE NATION D'OCEAN MAN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation d'Ocean Man dans le cadre du Projet. Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la Première Nation d'Ocean Man.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation d'Ocean Man et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

13.0 PREMIÈRE NATION D'OCHAPOWACE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation d'Ochapowace dans le cadre du Projet. En août 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et Conseiller de la Première Nation d'Ochapowace afin de partager des renseignements relatifs au Projet et afin de présenter l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est et le processus d'inscription des fournisseurs pour les possibilités économiques découlant du Projet.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Première Nation d'Ochapowace n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation d'Ochapowace et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte cette communauté au Projet.

14.0 PREMIÈRE NATION D'OKANESE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation d'Okanese dans le cadre du Projet. De mai à août 2014, Énergie Est a travaillé à l'élaboration de l'étude sur les connaissances traditionnelles du Projet avec des représentants de la Première Nation d'Okanese.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et un Conseiller élu de la Première Nation d'Okanese afin de discuter de l'octroi de contrats et des possibilités d'emploi pour les Autochtones dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications aux fins des activités d'engagement continues. Le Conseil s'est engagé à élaborer une ébauche de plan de travail et de budget, laquelle a été réalisée en juillet 2014.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Première Nation d'Okanese a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels sur la qualité de l'eau
- l'exploitation et la sécurité du pipeline
- la prévention et l'atténuation du racisme pendant les activités relatives au Projet
- les possibilités d'investissement communautaire

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation d'Okanese afin d'identifier les stratégies permettant de résoudre les questions en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue de travailler avec la Première Nation d'Okanese afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation d'Okanese afin d'orienter la planification détaillée progressive relative au Projet.

15.0 PREMIÈRE NATION DE PASQUA N° 79

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Pasqua dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Pasqua à propos de possibilités de commandite, notamment celle concernant un « lieu de conservation » (un musée en vertu du Traité 4) et la Première réunion d'affaires annuelle. Énergie Est a accepté d'effectuer un suivi du soutien potentiel à l'investissement communautaire. Énergie Est et la Première Nation de Pasqua continuent de discuter la proposition à l'égard de l'étude sur les connaissances traditionnelles et du financement de la capacité.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Pasqua n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est continue de travailler avec la Première Nation de Pasqua afin de déterminer son intérêt à une étude sur les connaissances traditionnelles menée dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Pasqua afin d'orienter la planification détaillée progressive du Projet.

16.0 PREMIÈRE NATION DE PEEPEEKISIS N° 81

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de PeePeekisis n° 81 dans le cadre du Projet. Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la Première Nation de PeePeekisis.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Peepeekisis n° 81 et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

17.0 PREMIÈRE NATION NAKOTA DE PHEASANT RUMP

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Nakota de Pheasant Rump dans le cadre du Projet. Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation Nakota de Pheasant Rump en août 2014 afin de partager des renseignements relatifs au Projet et au programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Nakota de Pheasant Rump n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation Nakota de Pheasant Rump et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

18.0 PREMIÈRE NATION DE PIAPOT

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Piapot dans le cadre du Projet. Énergie Est a rencontré le chef de la Première Nation de Piapot en mai 2014 afin de partager des renseignements relatifs au Projet et au programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Piapot n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement auprès de cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Piapot et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

19.0 PREMIÈRE NATION DE SAKIMAY

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Sakimay dans le cadre du Projet. Le Chef des mesures actives de la Première Nation de Sakimay a communiqué avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est en juillet 2014 afin de planifier, pour

la communauté, un atelier portant sur le Projet. Énergie Est est résolue à travailler avec la communauté afin de tenir un tel atelier.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Première Nation de Sakimay n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Sakimay et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

20.0 NATION DAKOTA DE STANDING BUFFALO

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Dakota de Standing Buffalo dans le cadre du Projet. Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Nation Dakota de Standing Buffalo.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Nation Dakota de Standing Buffalo et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

21.0 NATION CRIE STAR BLANKET

Énergie Est a entamé, en avril 2013, son processus d'engagement avec la Nation crie Star Blanket dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil de la Nation crie Star Blanket afin d'examiner l'ébauche du plan de travail et du budget se rapportant à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Les possibilités économiques qui découlent du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone et de l'étude sur les connaissances traditionnelles ont également fait l'objet de discussions. Le Chef s'est montré ouvert à tenir de nouvelles réunions afin de discuter du progrès de l'EFEC.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Nation crie Star Blanket n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Nation Crie Star Blanket et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

22.0 PREMIÈRE NATION DE WHITE BEAR

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de White Bear dans le cadre du Projet. En avril et en mai 2014, Énergie Est et la Première Nation de White Bear ont poursuivi l'examen de l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Les possibilités économiques ont également fait l'objet de discussions avec la Première Nation de White Bear et l'entreprise détenue et exploitée par celle-ci, la Wabimusqua Oil et Gas Ltd. La communauté a demandé des renseignements supplémentaires à propos du nombre d'employés d'origine autochtone chez TransCanada, du processus de sélection préalable pour l'inscription des entrepreneurs ainsi qu'une liste des principaux entrepreneurs d'Énergie Est afin d'établir des partenariats potentiels. Énergie Est a répondu à ces demandes lors de communications ultérieures. La Première Nation de White Bear a également demandé de visiter les emplacements des stations de pompage existantes et de tenir une journée portes ouvertes avec la communauté. Énergie Est s'est engagée à coordonner les deux événements et a tenté de confirmer les informations logistiques pendant l'été.

Entre le 19 avril 2014 et août 2014, la Première Nation de White Bear a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les possibilités économiques, la formation et l'emploi
- l'exploitation et l'entretien du pipeline
- l'investissement communautaire, y compris la commandite d'un Chef et d'un Conseil junior

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de White Bear et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

Annexe Vol 2-12

Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 1.0 | PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX..... | 1 |
| 2.0 | NATION BROKENHEAD OJIBWAY | 2 |
| 3.0 | PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT | 2 |
| 4.0 | PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA | 2 |
| 5.0 | NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON | 3 |
| 6.0 | PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI..... | 4 |
| 7.0 | PREMIÈRE NATION GAMBLERS | 4 |
| 8.0 | PREMIÈRE NATION DE KEESEEKOOWENIN | 5 |
| 9.0 | PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN..... | 6 |
| 10.0 | MANITOBA MÉTIS FEDERATION..... | 7 |
| 11.0 | PREMIÈRE NATION DE ROLLING RIVER..... | 8 |
| 12.0 | PREMIÈRE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER | 8 |
| 13.0 | PREMIÈRE NATION SAGKEENG | 8 |
| 14.0 | PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY..... | 10 |
| 15.0 | NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY | 10 |
| 16.0 | PREMIÈRE NATION DE SWAN LAKE | 10 |
| 17.0 | PREMIÈRE NATION DE WAYWAYSEECAPPO..... | 11 |

1.0 PREMIÈRE NATION BIRDTAIL SIOUX

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Birdtail Sioux dans le cadre du Projet. En avril 2014, Énergie Est a discuté avec la Première Nation Birdtail Sioux de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) projetée dans le cadre du Projet. Énergie Est et la Première Nation Birdtail Sioux ont entretenu une communication à propos de l'EFEC et du processus d'engagement. Le 30 avril 2014, Énergie Est a fourni un aperçu exhaustif des trois phases d'engagement :

- Phase un : engagement
- Phase deux : participation économique
- Phase trois : entente sur les répercussions et les avantages

Le Chef a demandé à rencontrer en personne le président d'Énergie Est afin de s'assurer que la communauté serait appelée à participer d'une manière équitable. L'équipe du Projet lui a offert de rencontrer le vice-président du Projet. Par conséquent, le vice-président d'Énergie Est a pris part à plusieurs des rencontres subséquentes avec la Première Nation Birdtail Sioux.

Énergie Est a rencontré le Chef, le Conseil et le personnel de la Première Nation Birdtail Sioux le 5 juin 2014 afin de partager des renseignements relatifs au Projet, de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet et d'élaborer un processus de participation aux activités du Projet. La communauté a discuté de son intérêt à se réconcilier par rapport à un pipeline de TransCanada passant déjà sur leurs terres. Les processus d'engagement au moyen d'une EFEC, la participation économique, les services disponibles et la capacité de travailler pour les essais de conversion et d'intégrité ont notamment fait partie des sujets de discussion.

Par l'entremise d'une série de réunions, d'appels téléphoniques et de courriels subséquents, la Première Nation Birdtail Sioux a continué de travailler avec Énergie Est à l'élaboration d'une EFEC pour le Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Birdtail Sioux a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- l'accès aux terres privées pour des études sur les connaissances traditionnelles et l'étendue de la surface couverte pour les études sur le terrain
- les effets potentiels sur les droits issus de traités
- la compensation économique relative aux griefs historiques

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation Birdtail Sioux afin d'identifier les stratégies permettant de traiter des préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec la Première Nation Birdtail Sioux afin de déterminer son intérêt pour

une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Birdtail Sioux et orientera la planification détaillée progressive du Projet.

2.0 NATION BROKENHEAD OJIBWAY

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Brokenhead Ojibway dans le cadre du Projet. Pendant le mois de mai 2014, Énergie Est a rencontré la Nation Brokenhead Ojibway à deux reprises afin de discuter du Projet. Comme il a été demandé, Énergie Est a envoyé la documentation relative au Projet par courriel à la Nation Brokenhead Ojibway, notamment des brochures, des cartes et une copie de l'ébauche de la lettre d'entente qui énonçait les modalités d'engagement initiales du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Nation Brokenhead Ojibway n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Nation Brokenhead Ojibway et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

3.0 PREMIÈRE NATION DE BUFFALO POINT

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Buffalo Point dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation de Buffalo Point. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Buffalo Point et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

4.0 PREMIÈRE NATION DAKOTA DE CANUPAWAKPA

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Dakota de Canupawakpa dans le cadre du Projet. En avril 2014, le Chef de la Première Nation Dakota de Canupawakpa, après avoir consulté son Conseil et la communauté, a informé Énergie Est qu'il était enclin à poursuivre les discussions portant sur la participation à une étude sur les connaissances traditionnelles.

En mai 2014, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est s'est entretenu avec le Chef à propos de la formation et des possibilités d'emploi relatives au Projet. Le Chef a mentionné que la Première Nation Dakota de Canupawakpa forme actuellement des membres de sa communauté afin qu'ils puissent travailler dans le secteur pétrolier. Le négociateur en chef de la Première Nation Dakota de Canupawakpa a rencontré Énergie Est en mai 2014 afin de discuter de la finalisation de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Les discussions ont porté principalement sur l'objectif de l'EFEC et le budget nécessaire à l'étude sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Dakota de Canupawakpa n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter de toute préoccupation potentielle future relative au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec la Première Nation Dakota de Canupawakpa afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Dakota de Canupawakpa et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

5.0 NATION DAKOTA PLAINS DE WAHPETON

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton dans le cadre du Projet. En avril 2014, Énergie Est et les dirigeants élus de la Nation Dakota Plains de Wahpeton se sont réunis afin de discuter de la finalisation de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). La communauté a indiqué qu'elle participerait à une étude sur les connaissances traditionnelles. En juin 2014, la communauté a soumis l'EFEC à un examen juridique et l'a signée en juillet 2014. En août 2014, Énergie Est a reçu une résolution du conseil de bande (RCB) soutenant l'EFEC.

En mai 2014, la Nation Dakota Plains de Wahpeton a indiqué que la signature de l'EFEC n'est pas nécessairement un gage du soutien de la communauté envers le Projet.

Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec la Nation Dakota Plains de Wahpeton afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Nation Dakota Plains de Wahpeton et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

6.0 PREMIÈRE NATION DE DAKOTA TIPI

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Dakota Tipi dans le cadre du Projet. En juillet 2014, Énergie Est a reçu les modalités d'engagement de la Première Nation de Dakota Tipi ainsi qu'une ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Dakota Tipi n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Dakota Tipi et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

7.0 PREMIÈRE NATION GAMBLERS

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Gamblers dans le cadre du Projet. En avril 2014, Énergie Est a fourni une copie de la lettre d'entente, énonçant les modalités d'engagement initiales, au Chef de la Première Nation Gamblers. Énergie Est a reçu la lettre d'entente signée de la Première Nation Gamblers à la mi-mai 2014. En juin 2014, Énergie Est a fourni une copie de l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et du plan de travail à la Première Nation Gamblers. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation Gamblers afin de discuter de l'EFEC et la communauté a alors indiqué qu'elle souhaitait entreprendre une étude exhaustive sur les connaissances traditionnelles. Énergie Est et la Première Nation Gamblers poursuivent la négociation des modalités de l'étude sur les connaissances traditionnelles menées dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Gamblers a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- le besoin de recevoir une part équitable des avantages financiers
- la responsabilité envers l'environnement, l'eau, le territoire et les générations futures
- les questions soulevées par le Chef relatives à l'organisation aux termes du Traité n° 2 et à l'effet que la Première Nation Gamblers est signataire du Traité n° 4 indiquant qu'elle espère que l'étude sur les connaissances traditionnelles soit en mesure de prouver que la Première Nation Gamblers ne se trouve pas sur un territoire visé par le Traité n° 2,

- la possibilité, pour la communauté, de se placer en situation de conflit avec le Projet si celle-ci reçoit du financement afin de participer aux audiences relatives au Projet

Énergie Est a indiqué à la communauté qu'elle ne se placerait pas en situation de conflit avec le Projet si elle demandait et recevait de l'aide financière aux participants de la part de l'ONÉ. Énergie Est a également mentionné que le processus d'engagement encourage l'identification et l'atténuation des préoccupations relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à continuer son processus d'engagement avec la Première Nation Gamblers afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également à travailler avec la Première Nation Gamblers afin de soutenir une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Gamblers et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

8.0 PREMIÈRE NATION DE KEESECKOOWENIN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Keeseekoowenin dans le cadre du Projet. En juin 2014, une réunion a été organisée avec les Chefs et les Aînés de la Première Nation Gamblers, de la Première Nation de Keeseekoowenin, de la Première Nation Ebb and Flow, de la Première Nation O Chi Chak Ko Sipi et de la Première Nation Pine Creek.

Le Chef de la Première Nation de Keeseekoowenin a indiqué que la communauté désire s'engager collectivement avec les autres nations visées par le Traité n° 2 puisque la responsabilité est collective et que la communauté ne possède pas les ressources adéquates afin de réaliser le processus d'engagement seule avec Énergie Est.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Keeseekoowenin a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- le besoin de recevoir une part équitable des avantages financiers
- la responsabilité envers l'environnement, l'eau, le territoire et les générations futures

Énergie Est a mentionné que le processus d'engagement encourage l'identification et l'atténuation des préoccupations relatives au Projet. Énergie Est est résolue à continuer son processus d'engagement avec la Première Nation de Keeseekoowenin afin d'identifier les stratégies permettant de traiter les préoccupations en suspens relatives au Projet.

Énergie Est continue également à travailler avec la Première Nation de Keeseekoowenin afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Keeseekoowenin et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

9.0 PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Long Plain dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré le Chef, le Conseil et le personnel de la Première Nation de Long Plain afin de leur présenter la lettre d'entente et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). À la réunion, le Chef a :

- présenté le concept collectif du Traité n° 1 et discuté des griefs historiques
- indiqué que l'emploi et la formation constituent une priorité et a discuté du calendrier relatif à la participation communautaire et à l'entente
- discuté des priorités que sont la sécurité et l'environnement, de même que de la participation de la Première Nation à la protection de l'environnement et à la gestion des situations d'urgence

À la réunion qui s'est tenue en mai 2014, le Chef a indiqué que la communauté était intéressée par une étude sur les connaissances traditionnelles et par la possibilité d'un partage des coûts pour la création d'un poste d'agent de liaison responsable de la diffusion auprès de toutes les Premières Nations visées par le Traité n° 1 et des entreprises qui souhaitent entrer sur son territoire traditionnel. La communauté a également manifesté son intérêt à la possibilité de bourses, de sites patrimoniaux et de monuments.

En août 2014, la lettre d'entente a été finalisée et des renseignements supplémentaires relatifs à l'étude sur les connaissances traditionnelles ont été fournis à la Première Nation de Long Plain.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Long Plain a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels du Projet sur les droits fonciers issus de traités
- les possibilités relatives aux cérémonies sur les terres et sur l'eau
- les griefs historiques, y compris l'absence de consultation, l'absence d'avantages et les violations de territoires visés par traité
- les effets potentiels de déversements
- les effets du Projet sur les franchissements de cours d'eau

- la participation de la Première Nation à la protection de l'environnement et à la gestion des situations d'urgence

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Long Plain afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également à travailler avec la Première Nation de Long Plain afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Long Plain et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

10.0 MANITOBA MÉTIS FEDERATION

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Manitoba Métis Federation (MMF) dans le cadre du Projet. En avril 2014, la MMF a transmis une lettre à Énergie Est dans laquelle elle indiquait que, suite à l'examen des documents relatifs au Projet, elle était d'avis que les communautés de la MMF seraient touchées et qu'elle aimerait qu'une réunion soit organisée afin de discuter des prochaines étapes. En mai 2014, Énergie Est a communiqué avec le coordonnateur de la consultation de la MMF afin de partager des renseignements. La MMF a mis en copie Énergie Est dans une lettre transmise à l'ONÉ dans laquelle la MMF mentionnait son désir de voir Énergie Est mettre en œuvre des mesures d'atténuation des effets potentiels du Projet sur les territoires et les ressources traditionnels de la MMF. Dans la lettre, la MMF a fait part de son intention de participer au Projet avec Énergie Est.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré le personnel de la MMF qui lui a expliqué les procédures d'engagement avec la MMF, notamment en ce qui concerne la Résolution 8 du Cadre d'application de la Résolution 8 de la MMF. Ensuite, Énergie Est a reçu une lettre de la MMF dans laquelle elle affirme vouloir signer la lettre d'entente si l'entente reflète la structure de gouvernance de la MMF et reconnaît que l'organisme représente les droits et intérêts collectifs des Établissements métis du Manitoba.

En juin 2014, Énergie Est a envoyé une lettre à la MMF joignant des ébauches de modèles pour l'étude sur les connaissances traditionnelles et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). En juin 2014, Énergie Est a organisé une conférence téléphonique avec la MMF afin de discuter du processus d'engagement et des détails relatifs au financement disponible pour les activités d'engagement avec les locaux métis identifiés.

En juin 2014, la direction de TransCanada PipeLines Limited a reçu une lettre du président de la MMF demandant qu'une réunion soit organisée afin de discuter de la

relation entre Énergie Est et la MMF, confirmant également que la MMF souhaite aller de l'avant avec les activités d'engagement. Dans sa réponse, Énergie Est a fait part de sa détermination à participer concrètement à l'engagement et a rappelé que les deux parties avaient reconnu que les activités d'engagement étaient sur la bonne voie depuis la dernière réunion.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la MMF a soulevé des préoccupations à l'égard de l'élaboration des mesures d'atténuation applicables relatives aux effets potentiels sur les territoires et les ressources traditionnels de la MMF. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la MMF afin d'identifier les stratégies qui permettront de traiter des préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec la MMF en ce qui concerne son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la MMF et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

11.0 PREMIÈRE NATION DE ROLLING RIVER

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Rolling River dans le cadre du Projet. Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation de Rolling River. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Rolling River et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

12.0 PREMIÈRE NATION ANISHINABE DE ROSEAU RIVER

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River dans le cadre du Projet. En août 2014, un membre de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est s'est rendu au bureau de la bande Anishinabe de Roseau River afin de présenter le Projet au Chef et au Conseil nouvellement élus.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation Anishinabe de Roseau River. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation Anishinabe de Roseau River et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt de la communauté au Projet.

13.0 PREMIÈRE NATION SAGKEENG

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Sagkeeng dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré le

Chef et le Conseil, des conseillers juridiques ainsi que l'agent responsable des terres et des ressources de la Première Nation Sagkeeng. Énergie Est a présenté des renseignements concernant le processus d'étude sur les connaissances traditionnelles et l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Lors d'une réunion ultérieure tenue en mai 2014, Énergie Est a rencontré les conseillers juridiques et le Service des terres de la Première Nation Sagkeeng afin de discuter de l'étude sur les connaissances traditionnelles. La Première Nation Sagkeeng a discuté des deux zones de traités – Traité n° 1 et Traité n° 3 – qui seraient touchées par le Projet. Les parties ont convenu de continuer d'élaborer le plan de travail relatif à l'étude sur les connaissances traditionnelles et se sont entendues sur une date de réunion ultérieure.

En juillet 2014, Énergie Est a rencontré les conseillers juridiques et les représentants du Service des terres de la Première Nation Sagkeeng. Cette dernière a réitéré le besoin de mener une étude sur les connaissances traditionnelles relative au Projet, à laquelle doivent participer les Jeunes, les Aînés et les Détenteurs du savoir de la communauté.

En juillet 2014, des représentants de l'équipe d'engagement autochtone d'Énergie Est et de l'équipe de la chaîne de gestion d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont rencontré la Première Nation Sagkeeng afin de discuter de l'identification et de la sélection préalable des entrepreneurs autochtones pour les travaux potentiels qui seront réalisés dans le cadre du Projet. Lors de rencontres ultérieures en juillet et en août 2014, les discussions avec les représentants de la Première Nation Sagkeeng ont porté sur les modalités de l'EFEC. En août 2014, l'élaboration de l'EFEC s'est poursuivie jusqu'à la rédaction d'une ébauche d'un plan de travail, d'un budget et d'une résolution du Conseil de bande avec la Première Nation Sagkeeng.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Sagkeeng a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est:

- le manque de consultation auprès de la communauté par les autorités provinciales et fédérales dans le cadre du Projet
- la possibilité que l'ONÉ néglige les droits autochtones et les droits issus de traités dans le cadre du Projet
- le financement supplémentaire disponible afin de permettre à la communauté de participer à l'engagement relatif au Projet

Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation Sagkeeng afin d'identifier les stratégies permettant de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également à travailler avec la Première Nation Sagkeeng afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats

de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Sagkeeng et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

14.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE SANDY BAY

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Ojibway de Sandy Bay dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation Ojibway de Sandy Bay. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation Ojibway de Sandy Bay et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

15.0 NATION DAKOTA DE SIOUX VALLEY

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Dakota de Sioux Valley dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Nation Dakota de Sioux Valley. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Nation Dakota de Sioux Valley et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

16.0 PREMIÈRE NATION DE SWAN LAKE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Swan Lake dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré un membre du Conseil et le conseiller en recherche sur l'histoire et les traités de Première Nation de Swan Lake afin de discuter des modalités d'une lettre d'entente. À la suite de révisions, Énergie Est a reçu, en juillet 2014, une copie signée de la lettre d'entente et de la résolution du Conseil de bande de la Première Nation de Swan Lake.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Swan Lake n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Swan Lake et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

17.0 PREMIÈRE NATION DE WAYWAYSEECAPPO

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Waywayseecappo dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction limitée de la part de la Première Nation de Waywayseecappo. Énergie Est est résolue à poursuivre son processus d'engagement avec la Première Nation de Waywayseecappo et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

Annexe Vol 2-13

Ontario

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|--|----|
| 1.0 | ANISHINAABEG DE NAONGASHIING (BIG ISLAND)..... | 1 |
| 2.0 | PREMIÈRE NATION D'AROLAND | 1 |
| 3.0 | PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY | 2 |
| 4.0 | BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)..... | 2 |
| 5.0 | BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT) | 3 |
| 6.0 | PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE..... | 4 |
| 7.0 | PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU | 4 |
| 8.0 | PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU | 5 |
| 9.0 | PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE | 5 |
| 10.0 | PREMIÈRE NATION DE FLYING POST..... | 5 |
| 11.0 | PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM..... | 5 |
| 12.0 | PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING | 6 |
| 13.0 | GRAND CONSEIL DU TRAITÉ N° 3 | 6 |
| 14.0 | PREMIÈRE NATION DE GRASSY NARROWS..... | 7 |
| 15.0 | PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE DE ISKATEWIZAAGEGAN N° 39 (SHOAL LAKE N° 39)..... | 8 |
| 16.0 | KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY) | 9 |
| 17.0 | PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS | 9 |
| 18.0 | PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL..... | 10 |
| 19.0 | PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58..... | 11 |
| 20.0 | PREMIÈRES NATIONS DE MATAWA..... | 11 |
| 21.0 | PREMIÈRE NATION DE MATCHEWAN..... | 12 |
| 22.0 | PREMIÈRE NATION DE MATTAGAMI..... | 12 |
| 23.0 | MIGISI SAHGAIGAN (PREMIÈRE NATION D'EAGLE LAKE) | 13 |
| 24.0 | CRIS DE MISSANABIE | 13 |

| | | |
|------|---|----|
| 25.0 | PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE | 14 |
| 26.0 | PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY) | 15 |
| 27.0 | PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33 | 15 |
| 28.0 | PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 37 | 16 |
| 29.0 | PREMIÈRE NATION OBASHKAANDAGAANG (WASHAGAMIS BAY) | 16 |
| 30.0 | PREMIÈRE NATION DES OCHIICHAG’BABIGO’INNING (PREMIÈRE NATION DALLES) | 17 |
| 31.0 | PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D’ONIGAMING | 18 |
| 32.0 | PREMIÈRE NATION OJIBWAYS DE PIC RIVER..... | 18 |
| 33.0 | PREMIÈRE NATION PAYS PLAT | 19 |
| 34.0 | BANDE INDIENNE DE RED ROCK | 19 |
| 35.0 | RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION | 20 |
| 36.0 | PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40 | 20 |
| 37.0 | PREMIÈRE NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST)..... | 21 |
| 38.0 | PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES WABASEEMOONG..... | 22 |
| 39.0 | PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG | 23 |
| 40.0 | NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE | 24 |
| 41.0 | CONSEIL TRIBAL WABUN..... | 24 |
| 42.0 | PREMIÈRE NATION DE WAHGOSHIG..... | 25 |
| 43.0 | WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE) | 26 |
| 44.0 | BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS..... | 26 |
| 45.0 | CONSEIL DES MOHAWKS D’AKWESASNE..... | 28 |
| 46.0 | ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN..... | 28 |
| 47.0 | PREMIÈRE NATION DE NIPISSING..... | 29 |
| 48.0 | PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI | 29 |
| 49.0 | MÉTIS NATION OF ONTARIO | 30 |

1.0 ANISHINAABEG DE NAONGASHIING (BIG ISLAND)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la communauté Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) à l'égard du Projet en février 2014, moment où Énergie Est a posté la lettre d'offre relativement à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) au Chef des Anishinaabeg de Naongashiing.

En juillet 2014, Énergie Est a rencontré le Chef de la communauté Anishinaabeg de Naongashiing pour discuter des délais et des avantages associés à l'EFEC. Par une correspondance de suivi, la communauté a exprimé son intérêt à travailler à l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté Anishinaabeg de Naongashiing a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la responsabilité d'Énergie Est en cas d'un déversement de pétrole, ainsi que les mesures d'atténuation et l'indemnisation advenant un incident environnemental
- la sécurité du pipeline
- les interventions en cas d'urgence
- les préoccupations concernant la perturbation des lieux d'inhumation ancestraux
- les produits devant être transportés
- des événements potentiels de terrorisme sur le corridor existant et sur l'emprise

Énergie Est a indiqué que le processus lié aux activités d'engagement soutient l'identification et les mesures d'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la communauté Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) pour identifier les stratégies permettant de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet.

Énergie Est continue également de travailler avec la communauté Anishinaabeg de Naongashiing afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la communauté Anishinaabeg de Naongashiing et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

2.0 PREMIÈRE NATION D'AROLAND

Énergie Est a entamé, en juin 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation d'Aroland dans le cadre du Projet. En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions du Conseil de bande (RCB) de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake

désignant le Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa pour agir en leur nom dans le cadre des activités d'engagement liées au Projet.

Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement à l'égard de la Première Nation d'Aroland, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa.

3.0 PREMIÈRE NATION DE BIG GRASSY

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Big Grassy en février 2014. En avril 2014, Énergie Est a rencontré 13 Aînés de la Première Nation de Big Grassy pour fournir un aperçu du Projet et de son statut courant.

Lors d'une réunion tenue en juillet 2014 en vue de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), le Chef a indiqué que la communauté utilise des zones le long du corridor pour des activités traditionnelles et devrait, de ce fait, être associée à une communauté avoisinante plutôt qu'une communauté à proximité. Énergie Est et la Première Nation de Big Grassy poursuivent la négociation des modalités de l'EFEC.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la qualité de l'eau souterraine et de l'eau potable advenant un bris du pipeline ou une fuite
- la sécurité et l'intégrité de la conduite en cas de tremblement de terre
- les mesures de remédiation
- les interventions en cas d'urgence
- la contrepartie étant donné que le Projet traverse le territoire traditionnel de la communauté
- tout antécédent de fuite de gaz dans le pipeline existant

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle s'engage envers la Première Nation de Big Grassy à identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

4.0 BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE ROCKY BAY)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (Première Nation de Rocky Bay) en avril 2013. En juillet 2014, Énergie Est a présenté le programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement

autochtone au service des terres et ressources pour discuter davantage des capacités en matière de construction, de formation et d'octroi de contrats.

En août 2014, une rencontre a été tenue pour présenter l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et pour donner un aperçu de la composante portant sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les capacités en matière de construction, de formation et d'octroi de contrats
- l'engagement complet à l'égard de l'utilisation des terres de la Couronne
- l'âge et l'intégrité du pipeline
- les redevances éventuelles envers la communauté
- les travaux existants de TransCanada sur le territoire de la communauté

La communauté a également demandé à Énergie Est de l'aider à lui assurer des services de gaz naturel en facilitant une rencontre avec un tiers, soit Union Gas. Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet.

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle s'engage auprès de la communauté Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek à identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet.

5.0 BINGWI NEYAASHI ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE SAND POINT)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek (Première Nation de Sand Point) en avril 2013. En mai 2014, les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont rencontré le directeur des terres et ressources pour discuter des occasions à l'égard de l'octroi de contrats et de l'emploi.

Au cours d'une réunion tenue en juillet 2014 pour discuter du budget proposé concernant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), les questions suivantes ont été soulevées :

- le cas unique de la communauté en raison des nouvelles terres de réserve adjacentes à l'emprise proposée
- la crainte profondément enracinée dans la communauté à l'égard des pipelines par suite d'un incident historique – l'explosion de Beardmore

- l'intérêt pour d'autres discussions concernant l'électricité et le transport de l'électricité rattachée au Projet

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle s'engage envers la communauté Bingwi Neyaashi Anishinaabek à identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

6.0 PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Brunswick House en avril 2013. À l'heure actuelle, les activités d'engagement avec la Première Nation Brunswick House sont menées par l'intermédiaire de l'approche collective du Conseil Tribal de Wabun.

Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement à l'égard de la Première Nation de Brunswick House, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal de Wabun.

7.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE CHAPLEAU

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation crie de Chapleau en avril 2013. Lors d'une réunion tenue en mai 2014, Énergie Est a présenté l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation crie de Chapleau a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les déversements dans l'environnement et la contamination possible de l'eau
- les bénéfices à long terme du Projet et le partage des revenus des ressources
- les effets potentiels sur les activités traditionnelles
- l'approvisionnement
- l'intégrité du pipeline et les interventions en cas d'urgence

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle s'engage à identifier des stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

8.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE CHAPLEAU

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Ojibway de Chapleau dans le cadre du Projet. À l'heure actuelle, le processus d'engagement avec la Première Nation Ojibway de Chapleau est mené par l'intermédiaire de l'approche collective du Conseil Tribal de Wabun.

Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement à l'égard de la Première Nation Ojibway de Chapleau, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal de Wabun.

9.0 PREMIÈRE NATION DE CONSTANCE LAKE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Constance Lake en avril 2013. En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions du Conseil de bande (RCB) de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake désignant le Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa pour agir en leur nom dans le cadre du processus d'engagement lié au Projet.

Pour obtenir une mise à jour sur le processus d'engagement à l'égard de la Première Nation de Constance Lake, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa.

10.0 PREMIÈRE NATION DE FLYING POST

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Flying Post en avril 2013. À l'heure actuelle, le processus d'engagement avec la Première Nation de Flying Post est mené par l'intermédiaire de l'approche collective du Conseil Tribal de Wabun.

Pour obtenir une mise à jour sur le processus d'engagement à l'égard de la Première Nation de Flying Post, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal de Wabun.

11.0 PREMIÈRE NATION DE FORT WILLIAM

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Fort William en avril 2013. En avril 2014, Énergie Est a rencontré le chef de la direction de la Première Nation de Fort William pour présenter l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) ainsi que la composante à l'égard des connaissances traditionnelles du Projet. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré le directeur du développement économique de la Première Nation de Fort William pour

discuter du Projet et présenter un aperçu du programme de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Fort William a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la sécurité du pipeline
- les occasions d'ordre économique liées aux stations de pompage

Lors d'une réunion tenue en août 2014, Énergie Est a fourni des réponses à ces questions, dont une explication sur l'utilisation des vannes de sécurité pour le Projet, ainsi qu'un aperçu des occasions d'ordre économique. Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle poursuivra ses activités d'engagement auprès de la Première Nation de Fort William pour résoudre les préoccupations futures potentielles liées au Projet.

Énergie Est continue à travailler avec la Première Nation de Fort William afin de déterminer son intérêt à l'égard d'une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Fort William et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

12.0 PREMIÈRE NATION DE GINOOGAMING

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Ginoogaming dans le cadre du Projet. En novembre 2013, Énergie Est a reçu des résolutions du Conseil de bande (RCB) de la Première Nation d'Aroland, de la Première Nation de Ginoogaming et de la Première Nation de Constance Lake désignant le Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa pour agir en leur nom dans le cadre du processus d'engagement lié au Projet.

Pour obtenir une mise à jour sur le processus d'engagement à l'égard de la Première Nation de Ginoogaming, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal des Premières Nations de Matawa.

13.0 GRAND CONSEIL DU TRAITÉ N° 3

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Grand conseil du Traité N° 3 (GCT3) dans le cadre du Projet en avril 2013. Entre le 19 avril 2014 et août 2014, Énergie Est a discuté avec le GCT3 de la lettre d'entente (LE), de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l'étude sur les connaissances traditionnelles proposées dans le cadre du Projet.

Le Grand conseil du Traité N° 3 entame des activités d'engagement avec Énergie Est en vertu de Manito Aki Inakonigaawin ou *Great Earth Law* (loi sur la supériorité de la Terre). Le plan de travail des activités d'engagement du GCT3 comprend l'exigence pour Énergie Est de s'engager auprès du GCT3 d'une manière mutuellement respectueuse conformément aux lois et aux protocoles du GCT3.

Au mois de mai, Énergie Est a reçu une correspondance du GCT3 qui comprenait une résolution du Conseil de bande (RCB) indiquant qu'en vertu de la Manito Aki Inakoniggawin (*Great Earth Law*), Énergie Est doit présenter une demande écrite pour entamer des activités d'engagement avec le GCT3 et doit se conformer à un processus défini d'engagement qui permet au Grand chef de déterminer lesquelles des 28 communautés faisant partie du Grand conseil mèneront des activités d'engagement dans le cadre du processus. La RCB précisait qu'Énergie Est ne doit pas entamer d'activités d'engagement directement avec l'une ou l'autre des communautés sans passer par le processus d'engagement du GCT3.

En vue d'entamer des activités d'engagement directement avec le GCT3 au nom de ses communautés membres, Énergie Est a demandé de recevoir une RCB de chacune des communautés représentées par le GCT3, laquelle RCB indique que la communauté individuelle a délégué ses activités d'engagement au GCT3.

Énergie Est est résolue à identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes des activités d'engagement.

14.0 PREMIÈRE NATION DE GRASSY NARROWS

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Grassy Narrows en avril 2013. En mai 2014, des représentants de la Première Nation de Grassy Narrows ont exprimé leurs préoccupations face au manque de communication de la part de GCT3 et, dans une communication de suivi, Énergie Est a reçu une lettre accompagnée d'une ébauche de protocole d'engagement confirmant que toutes les discussions entre les membres du Projet et la Première Nation de Grassy Narrows devaient se faire auprès de la Première Nation uniquement. Énergie Est a affirmé que les membres du Projet étaient au courant de Manito Aki Inakonigaawin (*Great Earth Law*) et que des efforts concertés seront déployés pour respecter le protocole.

En juillet 2014, le Chef de la Première Nation de Grassy Narrows s'est enquis quant à savoir si Énergie Est demeurerait résolue à s'engager en vertu de Manito Aki Inakonigaawin. En août 2014, Énergie Est a communiqué avec la communauté pour expliquer le processus à l'égard de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Énergie Est a précisé que l'intention de l'EFEC n'est pas d'imposer un processus mais plutôt d'assurer que la communauté reçoive toute l'information nécessaire et qu'elle ait la capacité d'identifier de manière valable les effets potentiels liés au Projet.

Lors de ses activités d'engagement avec Énergie Est entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté de Grassy Narrows a soulevé la question des effets potentiels du Projet sur l'environnement et a demandé quelle serait la contrepartie d'Énergie Est advenant un effet fâcheux sur l'environnement. La communauté de Grassy Narrows a précisé qu'en raison de la contamination historique du bassin hydrographique par suite du déversement de mercure dans l'eau de l'usine de pâte Dryden, de nombreux membres de la communauté ont souffert et continuent de souffrir de l'empoisonnement au mercure.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la communauté de Grassy Narrows afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

15.0 PREMIÈRE NATION INDÉPENDANTE DE ISKATEWIZAAGEGAN N° 39 (SHOAL LAKE N° 39)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation indépendante de Iskatewizaagegan n° 39 (Shoal Lake n° 39) en avril 2013. En mai 2014, Énergie Est a reçu une lettre du Chef de la Première Nation indépendante de Iskatewizaagegan n° 39 pour préciser qu'une élection avait eu lieu récemment au sein de la communauté et que de nouveaux leaders étudiaient les activités d'engagement de la communauté relatives au Projet menées à ce jour. Le Chef a précisé les exigences d'engagement de la communauté en vertu des protocoles et des lois Anishinaabe et a mentionné que le Projet doit se faire dans le cadre des droits des Autochtones et des droits issus des traités. La communauté a précisé que l'engagement des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux constituait une étape clé pour la suite des choses. Le Chef a exprimé des préoccupations concernant les effets du Projet sur la communauté, sa culture, ses droits, intérêts et titres, et il a mentionné que la communauté exerce toujours des pratiques et des processus qui sont guidés par les lois de la culture Anishinaabe.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation indépendante de Iskatewizaagegan n° 39 afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

16.0 KIASHKE ZAAGING ANISHINAABEK (PREMIÈRE NATION DE GULL BAY)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec Kiashke Zaaging Anishinaabek (Première Nation de Gull Bay) en avril 2013. Entre avril 2014 et août 2014, Énergie Est a continué de discuter et d'étudier l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) avec la communauté.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté Kiashke Zaaging Anishinaabek a soulevé la question des effets fâcheux sur l'environnement d'un déversement de pétrole. La communauté Kiashke Zaaging Anishinaabek a noté que bien qu'elle soit située en amont du Projet, elle serait tout de même affectée par un déversement de pétrole en aval en raison de l'impact potentiel sur la faune qui se déplace dans et sur la rivière.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Kiashke Zaaging Anishinaabek afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

17.0 PREMIÈRE NATION DU LAC DES MILLE LACS

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation du Lac Des Mille Lacs en avril 2013. En avril 2014, les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont rencontré la communauté du Lac Des Mille Lacs et cette dernière a précisé ce qui suit :

- elle soutient pleinement le Projet
- elle est intéressée par les occasions économiques réalisées par le Projet
- elle veut s'assurer de faire partie du processus d'appels d'offres pour les campements et les services de restauration, les services liés à la santé et à la sécurité pour les stations de pompage proposées et la construction des routes

En juin 2014, la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a précisé qu'elle était intéressée à négocier sa propre Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), indépendamment du processus du Grand conseil du Traité N° 3. Au cours des mois de juin, juillet et août 2014, Énergie Est et la communauté du Lac Des Mille Lacs ont négocié une EFEC qui a été signée en août 2014.

En juin 2014, la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a mentionné qu'elle désirait mener une étude sur les connaissances traditionnelles. En juillet et août 2014, Énergie

Est et la communauté du Lac Des Mille Lacs ont négocié la portée et le contenu de l'étude sur les connaissances traditionnelles.

En août 2014, Énergie Est a rencontré la communauté pour discuter des occasions d'ordre économique avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est.

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, la Première Nation du Lac Des Mille Lacs a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- l'emplacement des vannes le long de la rivière Savanne et des cours d'eau que le tracé du Projet traverse
- les interventions en cas d'urgence
- les occasions d'ordre économique, y compris les contrats portant sur les campements et les services de sécurité et la construction des stations de pompage

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation du Lac Des Mille Lacs afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

18.0 PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation du Lac Seul en septembre 2013. Lors d'une réunion tenue en juin 2014, le Chef a informé Énergie Est que la communauté disposait d'intérêts spéciaux le long du tracé du Projet ainsi que dans le réseau fluvial qui se déverse dans le bassin hydrographique de la communauté.

La communauté a demandé à visiter une station de pompage et a précisé qu'elle était disposée à entamer des discussions sur l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Au cours des mois de juin, juillet et août 2014, Énergie Est a travaillé avec la Première Nation du Lac Seul pour trouver le moment adéquat pour se rencontrer et élaborer l'EFEC.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation du Lac Seul afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

19.0 PREMIÈRE NATION DE LONG LAKE N° 58

Énergie Est a entamé, en avril 2013, des activités d'engagement avec la Première Nation de Long Lake n° 58. Lors d'une réunion tenue en mai 2014, la communauté a indiqué qu'elle souhaitait conclure une entente autonome sur les connaissances traditionnelles afin de créer une étape vers la conclusion d'une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) qui constituerait le fondement des activités d'engagement liées au Projet. La Première Nation de Long Lake n° 58 a également avisé Énergie Est que la province d'Ontario avait convenu d'agrandir les terres de réserve. Cet ajout comprend des terres en bordure de la réserve actuelle et des terres situées entre celle-ci et l'emprise actuelle du pipeline.

Au cours des mois de juin, juillet et août 2014, Énergie Est et la Première Nation de Long Lake n° 58 ont négocié la portée et le contenu de l'entente sur les connaissances traditionnelles.

À la fin du mois d'août 2014, la communauté a avisé Énergie Est qu'elle désirait la rencontrer pour discuter des négociations entourant l'EFEC.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Long Lake n° 58 a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- le bruit
- les effets potentiels sur les cours d'eau
- les processus et les autorisations réglementaires
- l'emploi et la formation
- les griefs historiques

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Long Lake n° 58 afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet, et elle continue de travailler avec la Première Nation de Long Lake n° 58 pour déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Long Lake n° 58 et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

20.0 PREMIÈRES NATIONS DE MATAWA

En avril 2013, Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les communautés de la Première Nation de Ginoogaming, de la Première Nation de Constance Lake et de la Première Nation d'Aroland, toutes représentées aux termes du collectif des Premières Nations de Matawa.

En avril 2014, Énergie Est a reçu des résolutions du Conseil de bande (RCB) pour les communautés de Ginoogaming et de Constance Lake relativement à leurs lettres

d'entente (LE). En mai 2014, Énergie Est et les Premières Nations de Matawa ont discuté de la possibilité d'orienter le financement de la capacité vers les communautés relativement aux activités d'engagement. Lors d'une réunion tenue en mai 2014, des discussions ont eu lieu avec Brookfield Power, les Premières Nations de Matawa et Énergie Est relativement aux possibilités de fournir de l'électricité au Projet en partenariat avec les Premières Nations locales. Énergie Est et les Premières Nations de Matawa ont poursuivi leurs communications relativement à l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications et sur l'étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. De plus, l'EFEC, la LE et les RCB finalisées ont été reçues en juin 2014.

En juin 2014, Énergie Est a rencontré les Premières Nations de Matawa et a transmis une mise à jour sur le Projet et le processus de l'Office national de l'énergie (ONÉ). Les Premières Nations de Matawa ont demandé une liste des occasions éventuelles pour la Première Nation de Ginoogaming relativement à la prestation de services, dont les fournitures médicales, les campements, les services d'urgence et le nettoyage.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Premières Nations de Matawa n'ont soulevé aucune question ou préoccupation additionnelle liée au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continue de travailler avec les Premières Nations de Matawa pour partager des renseignements sur le Projet et pour faire évoluer l'étude sur les connaissances traditionnelles à l'égard du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et les communautés représentées par le collectif des Premières Nations de Matawa et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

21.0 PREMIÈRE NATION DE MATCHEWAN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, des activités d'engagement avec la Première Nation de Matchewan dans le cadre du Projet. À l'heure actuelle, les activités d'engagement de la Première Nation de Matchewan sont exercées au moyen de l'approche collective du Conseil Tribal de Wabun.

Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès de la Première Nation de Matchewan, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal de Wabun.

22.0 PREMIÈRE NATION DE MATTAGAMI

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Mattagami en avril 2013. À l'heure actuelle, les activités d'engagement de la Première Nation de Mattagami sont exercées au moyen de l'approche collective du Conseil Tribal de Wabun. Pour obtenir des détails et une mise à jour sur les activités

d'engagement de la Première Nation de Mattagami, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Conseil Tribal de Wabun.

23.0 MIGISI SAHGAIGAN (PREMIÈRE NATION D'EAGLE LAKE)

Énergie Est a entamé, en avril 2013, des activités d'engagement avec la Première Nation de Migisi Sahgaigan (Eagle Lake) dans le cadre du Projet.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré le Chef de la communauté Migisi Sahgaigan et a été avisée que cette dernière n'était pas prête à rencontrer officiellement Énergie Est tant qu'elle n'aura pas reçu une lettre du Grand chef du Grand conseil du Traité N° 3 permettant à la communauté Migisi Sahgaigan de parler directement avec Énergie Est en vertu de la loi sur les ressources intitulée Manito Aki Inakonigaawin (MAI).

En août 2014, Énergie Est a posté une lettre au Chef de la Première Nation Migisi Sahgaigan relativement aux prochaines étapes du protocole traditionnel et a demandé une confirmation selon laquelle le Grand conseil du Traité N° 3 avait communiqué avec la communauté Migisi Sahgaigan, lui permettant d'entamer des activités d'engagement directes avec la communauté de même que la possibilité d'un apport nécessaire sur les capacités.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la communauté Migisi Sahgaigan n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera d'exercer ses activités d'engagement auprès de cette communauté pour discuter de toute préoccupation future éventuelle liée au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation de Migisi Sahgaigan et continuera de partager avec elle des renseignements relatifs au Projet et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

24.0 CRIS DE MISSANABIE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec les Cris de Missanabie dans le cadre du Projet.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré les Cris de Missanabie pour discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Entre mai et août 2014, Énergie Est et les Cris de Missanabie ont négocié la portée et le contenu d'une EFEC.

En août 2014, une ébauche du budget et du plan de travail sur les connaissances traditionnelles a été transmise à la communauté en vue d'un examen et, à l'assemblée générale annuelle, l'équipe d'Énergie Est a présenté un aperçu du Projet à la communauté.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Cris de Missanabie ont soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les déversements potentiels et leurs effets sur les activités traditionnelles
- la sécurité
- l'intégrité du pipeline
- l'approvisionnement pour les services liés au Projet
- les répercussions sur les activités touristiques des Cris de Missanabie par suite d'impacts potentiellement dommageables sur l'environnement

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec les Cris de Missanabie afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements pour répondre aux préoccupations et aux questions. Énergie Est continue également à travailler avec les Cris de Missanabie afin de soutenir la réalisation d'une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et les Cris de Missanabie et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

25.0 PREMIÈRE NATION CRIE DE MOOSE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation crie de Moose en mai 2013.

Entre le 19 avril 2014 et le 31 août 2014, Énergie Est et la Première Nation crie de Moose ont travaillé de concert pour élaborer un budget et un plan de travail mutuellement acceptables sur les connaissances traditionnelles relativement au Projet. Le 30 juin 2014, Énergie Est a rencontré les Cris de Moose pour recevoir la lettre d'entente (LE) signée et la résolution du Conseil de bande (RCB) autorisant les activités d'engagement relatives au Projet. Lors de cette réunion, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a été présentée aux Cris de Moose.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation crie de Moose n'a soulevé aucune question ni aucune préoccupation liée au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec la Première Nation crie de Moose et de travailler à l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles relativement au Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu

entre Énergie Est et la Première Nation crie de Moose et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

26.0 PREMIÈRE NATION DE NAOTKAMEGWANNING (PREMIÈRE NATION DE WHITEFISH BAY)

Énergie Est a entamé, en juin 2013, des activités d'engagement avec la Première Nation de Naoakamegwanning dans le cadre du Projet.

En juillet 2014, Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) proposée dans le cadre du Projet avec la Première Nation de Naoakamegwanning et a fourni un aperçu du Projet à ce jour. La communauté s'est engagée à étudier l'ébauche du budget et du plan de travail et, lors de la rencontre que le Chef et le Conseil ont eu avec Énergie Est en juillet 2014, l'EFEC a fait l'objet de discussions. Au cours des mois de juillet et août 2014, Énergie Est a travaillé de concert avec la communauté en vue d'élaborer un budget et un plan de travail sur l'EFEC qui soient mutuellement acceptables.

En août 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation de Naoakamegwanning pour débiter la négociation sur la portée et le contenu de l'entente sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Naoakamegwanning n'a soulevé aucune question ni aucune préoccupation liée au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est continue de mener des activités d'engagement avec la Première Nation de Naoakamegwanning et à travailler à l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles à l'égard du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Naoakamegwanning et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

27.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 33

Énergie Est a entamé, en mai 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Northwest Angle N° 33 à l'égard du Projet.

Au cours des mois de mai, juin et juillet 2014, Énergie Est a travaillé avec la Première Nation de Northwest Angle N° 33 pour convenir d'une date convenable pour tenir une réunion en vue d'élaborer l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). En août 2014, Énergie Est a rencontré le Chef et le Conseil

de la Première Nation de Northwest Angle N° 33 pour discuter du Projet et de l'EFEC proposée.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Northwest Angle N° 33 n'a soulevé aucune question ni aucune préoccupation liée au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de traiter des préoccupations potentielles futures relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation de Northwest Angle N° 33 pour déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles à l'égard du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Northwest Angle N° 33 et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

28.0 PREMIÈRE NATION DE NORTHWEST ANGLE N° 37

Énergie Est a entamé, en juin 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Northwest Angle N° 37 relativement au Projet.

En avril 2014, Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) proposée pour le Projet avec la Première Nation de Northwest Angle N° 37 et a revu le processus d'approbation avec l'Office national de l'énergie (ONÉ). Durant les mois de juin et juillet 2014, Énergie Est et la Première Nation de Northwest Angle N° 37 ont travaillé à l'élaboration d'un budget et d'un plan de travail mutuellement acceptables pour l'EFEC. Le 26 août 2014, l'EFEC a été finalisée et signée.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Northwest Angle N° 37 a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la protection de l'eau comme moyen de subsistance pour la communauté
- les revendications territoriales autour de Shoal Lake, en Ontario

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Northwest Angle N° 37 afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

29.0 PREMIÈRE NATION OBASHKAANDAGAANG (WASHAGAMIS BAY)

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Obashkaandagaang (Washagamis Bay) dans le cadre du Projet.

En mai 2014, les conseillers juridiques de la Première Nation Obashkaandagaang et Énergie Est ont tenu une conférence téléphonique afin de dresser les grandes lignes d'un processus d'engagement pour le Projet.

De mai à août 2014, Énergie Est et la Première Nation Obashkaandagaang ont travaillé de concert afin d'organiser, à un moment opportun, une réunion destinée à l'élaboration de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Obashkaandagaang n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation Obashkaandagaang et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

30.0 PREMIÈRE NATION DES OCHIICHAG'BABIGO'INNING (PREMIÈRE NATION DALLE)

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation des Ochiichag'babigo'inning dans le cadre du Projet.

Pendant les mois de mai, juin, juillet et août 2014, Énergie Est et la Première Nation Ochiichag'babigo'inning ont travaillé à l'élaboration d'un budget et d'un plan de travail mutuellement acceptables dans le cadre de l'EFEC. En août 2014, le Chef de la Première Nation Ochiichag'babigo'inning a informé Énergie Est que la communauté travaillerait avec d'autres Premières Nations afin de maximiser les ressources techniques disponibles dans le budget de son EFEC. Une réunion portant sur le Projet à laquelle la Première Nation Ochiichag'babigo'inning, la Première Nation Wabauskang et la Première Nation de Shoal Lake N° 40 doivent participer a été prévue pour septembre 2014.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Ochiichag'babigo'inning a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels du Projet sur la qualité de l'eau et les déversements potentiels
- la protection du bassin hydrographique, étant donné que la communauté se trouve en aval de l'emprise

Énergie Est demeure résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation Ochiichag'babigo'inning afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes du processus d'engagement.

31.0 PREMIÈRE NATION DES OJIBWAYS D'ONIGAMING

Énergie Est a entamé, en février 2014, un processus d'engagement avec la Première Nation des Ojibways d'Onigaming dans le cadre du Projet.

En juillet et août 2014, Énergie Est et la Première Nation des Ojibways d'Onigaming ont travaillé de concert afin d'organiser, à un moment opportun, une réunion où il serait question de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Première Nation des Ojibways d'Onigaming. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation des Ojibways d'Onigaming et continuera de lui partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

32.0 PREMIÈRE NATION OJIBWAYS DE PIC RIVER

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Ojibways de Pic River dans le cadre du Projet.

D'avril à août 2014, Énergie Est et la Première Nation Ojibways de Pic River ont travaillé à l'élaboration d'un budget et d'un plan de travail mutuellement acceptables pour l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) relative au Projet.

En août 2014, Énergie Est et la communauté ont entrepris une négociation portant sur l'étendue et le contenu d'une étude sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Ojibways de Pic River a soulevé les préoccupations suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- l'incertitude par rapport à la sécurité du pipeline de gaz devant être converti pour le transport du pétrole
- les fuites mineures qui ne seraient pas détectées
- les terres qui n'ont jamais été cédées
- l'accommodement dans le cadre du processus de l'EFEC
- les avantages économiques et le partage des revenus

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec Première Nation Ojibways de Pic River afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

33.0 PREMIÈRE NATION PAYS PLAT

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation Pays Plat.

En avril 2014, Énergie Est a répondu à une lettre de la Première Nation Pays Plat à laquelle était jointe une description géographique du Projet sur la zone traditionnelle de la Première Nation. En mai 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation Pays Plat afin de lui présenter un aperçu du Projet ainsi que la base de l'engagement dans le cadre du Projet soit, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

En juillet 2014, Énergie Est et la Première Nation Pays Plat se sont rencontrés pour discuter du volet sur les connaissances traditionnelles et afin de présenter l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone à l'égard du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Pays Plat n'a soulevé aucune question ou préoccupation relative au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement avec la Première Nation Pays Plat et continue à travailler avec cette dernière à l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Pays Plat et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

34.0 BANDE INDIENNE DE RED ROCK

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Bande Indienne de Red Rock dans le cadre du Projet.

D'avril à août 2014, Énergie Est et la Bande Indienne de Red Rock ont échangé des communications à propos de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et du processus d'engagement. Le 19 août 2014, la version finale de l'EFEC a été transmise à la Bande Indienne de Red Rock à des fins d'examen et a été signée par la communauté.

En juillet 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a communiqué avec la Bande Indienne de Red Rock à propos des possibilités économiques potentielles du Projet pouvant être obtenues par l'entremise des coentreprises avec la communauté.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Bande Indienne de Red Rock a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la demande à l'égard de vannes d'arrêt sur la rivière Nipigon
- la demande à l'égard de vannes d'arrêt sur les cours d'eau situés au sud des chutes Cameron
- la participation de la communauté dans la planification des interventions en cas d'urgence

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Bande Indienne de Red Rock, afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

35.0 RED SKY MÉTIS INDEPENDENT NATION

Énergie Est a entamé, en juillet 2013, un processus d'engagement avec la Red Sky Métis Independent Nation dans le cadre du Projet

D'avril à août 2014, Énergie Est et la Red Sky Metis Independent Nation ont discuté de l'étendue et du contenu de l'étude sur les connaissances traditionnelles menée dans le cadre du Projet.

De mai à août 2014, Énergie Est et la Red Sky Métis Independent Nation ont négocié l'étendue et le contenu de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) relative au Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Red Sky Métis Independent Nation n'a soulevé aucune question ou préoccupation relative au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est a continué ses activités d'engagement ainsi que l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles menée dans le cadre du Projet avec la Red Sky Métis Independent Nation. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Red Sky Métis Independent Nation et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

36.0 PREMIÈRE NATION DE SHOAL LAKE N° 40

Énergie Est a entamé, en mai 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Shoal Lake N° 40.

En avril 2014, Énergie Est a reçu une lettre de la Première Nation de Shoal Lake N° 40 dans laquelle cette dernière indiquait qu'elle exerce son droit à l'autonomie gouvernementale de concert avec le Grand conseil du Traité N° 3, mais de manière distincte à celui-ci.

Le Chef de la Première Nation de Shoal Lake N° 40 a indiqué que le Grand conseil du Traité N° 3 ne s'exprime pas au nom de la Première Nation de Shoal Lake N° 40 sans que celle-ci ait donné son consentement explicite et que l'engagement d'Énergie Est avec le Grand conseil du Traité N° 3 ne peut constituer un engagement avec la population de la Première Nation de Shoal Lake N° 40.

En mai 2014, en réponse à la lettre datant d'avril 2014, Énergie Est a affirmé, qu'elle connaît la loi Manito Aki Inakongiwaawin ou *Great Earth Law* (loi de la supériorité de la Terre) et qu'elle s'efforcera d'en suivre le protocole. Énergie Est a également reconnu le protocole de consultation de la Première Nation de Shoal Lake N° 40, lequel était joint à la lettre d'avril 2014, et a discuté du financement initial dans le cadre de la lettre d'entente et du soutien supplémentaire aux activités d'engagement par l'entremise de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC).

En août 2014, une ébauche de budget pour les Premières Nations de Shoal Lake N° 40, d'Ochiichag'babigo'inning et de Wabauskang visant à maximiser les ressources techniques disponibles, dans les limites du budget, pour le Projet a été transmise à Énergie Est. Une rencontre avec les Premières Nations d'Ochiichag'babigo'inning, de Wabauskang et de Shoal Lake N° 40 a été prévue pour septembre 2014. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Shoal Lake N° 40 et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

37.0 PREMIÈRE NATION TAYKWA TAGAMOU (PREMIÈRE NATION DE NEW POST)

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Taykwa Tagamou dans le cadre du Projet.

En avril 2014, la Première Nation Taykwa Tagamou a envoyé une lettre au président d'Énergie Est demandant qu'une réunion soit organisée relativement au Projet. Énergie Est a répondu par une lettre qui mentionnait les différentes tentatives d'engagement auprès de la Première Nation Taykwa Tagamou dans le cadre du Projet. Les deux parties se sont rencontrées en juin 2014 et Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) proposée dans le cadre du Projet, après quoi Énergie Est a transmis à la communauté les coordonnées du système d'information géographique (SIG) relatives au tracé et aux stations de pompage du Projet.

Lors d'une réunion tenue en juillet 2014, Énergie Est et la Première Nation Taykwa Tagamou ont discuté :

- du processus de l'Office national de l'énergie (ONÉ)
- des stations de pompage
- des besoins énergétiques du Projet
- des services et de l'approvisionnement locaux
- de la résolution du Conseil de bande (RCB) requise pour soutenir l'EFEC

Énergie Est et la Première Nation Taykwa Tagamou ont échangé des communications à propos de l'EFEC et de l'étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. La Première Nation Taykwa Tagamou a communiqué une liste des cours d'eau situés entre les villes de Mattice et d'Iroquois Falls en Ontario.

Le 22 juillet 2014, la Première Nation Taykwa Tagamou a transmis une lettre d'entente signée et la RCB qui l'appuyait à Énergie Est. En août 2014, la Première Nation Taykwa Tagamou s'est entretenue avec l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est à propos des possibilités économiques du Projet pour les coentreprises de la Première Nation. En août, la communauté a transmis à Énergie Est une ébauche de plan de travail et de budget pour l'EFEC.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Taykwa Tagamou n'a soulevé aucune préoccupation ou question relative au Projet lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est continue ses activités d'engagement avec la Première Nation Taykwa Tagamou dans le cadre du Projet. Énergie Est continue également de partager des renseignements relatifs au Projet, de travailler avec la Première Nation Taykwa Tagamou et de soutenir une étude sur les connaissances traditionnelles pour le Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Taykwa Tagamou et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

38.0 PREMIÈRES NATIONS INDÉPENDANTES WABASEEMOONG

Énergie Est a entamé, en juin 2013, un processus d'engagement avec les Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong dans le cadre du Projet.

En avril 2014, Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) projetée du Projet avec les Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong. Le 25 avril 2014, la lettre d'entente signée relative à l'engagement initial pour le Projet a été transmise à la communauté.

Lors d'une réunion tenue en mai 2014 avec un Conseiller élu des Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong, ce dernier a fait part de ses préoccupations à l'égard

des déversements de pétrole potentiels dans les cours d'eau. Celui-ci a également rappelé les événements catastrophiques du rejet, par un moulin de pâtes et papier, de mercure dans la rivière qui a contaminé l'eau et entraîné des incidences intergénérationnelles pour les membres de la communauté de Wabaseemoong. Énergie Est a souligné l'importance du processus d'engagement en ce qui concerne les questions de sécurité et de planification des interventions d'urgence, ainsi que le potentiel des mesures d'atténuation dans l'éventualité où une planification de situation d'urgence est nécessaire.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré les Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong à propos des plans de travail et des budgets relatifs à l'EFEC et à l'étude sur les connaissances traditionnelles. Le Chef a soulevé des préoccupations similaires à propos de la présence de pétrole dans l'eau dans l'éventualité d'un déversement.

Énergie Est et les Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong ont échangé des communications à propos de l'EFEC et de l'étude sur les connaissances traditionnelles et, en août 2014, se sont rencontrés afin de finaliser l'entente. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec les Premières Nations Indépendantes Wabaseemoong, afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

39.0 PREMIÈRE NATION DE WABAUSKANG

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Wabauskang dans le cadre du Projet.

En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Chef de la Première Nation de Wabauskang et le Coordonnateur de la consultation pour le Bimose Tribal Council, le Chef ayant indiqué que le Bimose Tribal Council serait responsable de l'élaboration et du dépôt des plans de travail et des budgets de la communauté dans le cadre du Projet. Lors de la réunion, Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) proposée dans le cadre du Projet avec la Première Nation de Wabauskang. Au cours des mois de juin, juillet et août 2014, Énergie Est et la Première Nation de Wabauskang ont échangé des communications à propos de l'EFEC et du processus d'engagement.

En juillet 2014, Énergie Est a rencontré le Chef nouvellement élu de la Première Nation de Wabauskang et lui a présenté le Projet ainsi que les principales personnes-ressources responsables des travaux dans le cadre du Projet. En août 2014, une ébauche de budget pour les Premières Nations de Wabauskang, d'Ochiichag'babigo'inning et de Shoal Lake N° 40, visant à maximiser les ressources techniques disponibles, dans les limites du budget, pour le Projet, a été transmise à

Énergie Est. Une réunion a été prévue pour septembre 2014 par l'entremise du Coordonnateur de la consultation du Bimose Tribal Council.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Wabauskang et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

40.0 NATION OJIBWAY DE WABIGOON LAKE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake dans le cadre du Projet.

En juin 2014, la Nation Ojibway de Wabigoon Lake a demandé à Énergie Est de lui fournir un fichier de forme relatif au Projet, lequel a été transmis. En juillet 2014, Énergie Est a communiqué avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake afin d'organiser une réunion lors de laquelle serait présenté un aperçu du Projet à jour et serait présentée et discutée l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Cette entente servira de base pour l'engagement dans le cadre du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu une rétroaction ou des réponses limitées de la part de la Nation Ojibway de Wabigoon Lake. Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Nation Ojibway de Wabigoon Lake et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

41.0 CONSEIL TRIBAL WABUN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec les communautés de Brunswick House, de la Première Nation Ojibwe de Chapleau, de la Première Nation de Flying Post, de la Première Nation de Matechewan et de la Première Nation de Mattagami.

En mai 2014, Énergie Est a reçu une lettre du Conseil Tribal Wabun qui joignait une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) révisée et dans laquelle ce dernier faisait part de ses inquiétudes par rapport à l'échéancier de l'étude sur les connaissances traditionnelles et à la capacité d'effectuer le travail dans un court laps de temps.

Du 19 avril 2014 au 31 août 2014, Énergie Est a collaboré avec le Conseil Tribal Wabun afin d'élaborer une EFEC et une étude sur les connaissances traditionnelles pour le Projet. Les résultats de l'étude sur les connaissances traditionnelles façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et le Conseil Tribal Wabun et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet. Énergie Est

continuera également ses activités d'engagement avec le Conseil Tribal Wabun afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

42.0 PREMIÈRE NATION DE WAHGOSHIG

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Wahgoshig dans le cadre du Projet.

En avril 2014, Énergie Est a discuté de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) pour le Projet avec la Première Nation de Wahgoshig. Énergie Est et la Première Nation de Wahgoshig ont échangé des communications à propos de l'EFEC et de l'étude sur les connaissances traditionnelles. Le plan de travail et le budget de l'EFEC et de l'étude sur les connaissances traditionnelles ont été examinés et consolidés lors d'une réunion ultérieure tenue en avril. Énergie Est et la Première Nation de Wahgoshig ont négocié, pendant les mois d'avril et d'août 2014, le contenu et l'étendue de l'EFEC et de l'étude sur les connaissances traditionnelles.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré le Chef, le Conseil et le personnel de la Première Nation de Wahgoshig afin de communiquer des renseignements relatifs au Projet, de déterminer l'intérêt de la communauté pour le Projet et d'élaborer un processus pour sa participation dans les activités liées au Projet. La communauté a discuté de son désir de s'assurer que le Projet procure des avantages à long terme et des marchés réservés aux autochtones en matière d'approvisionnement. Énergie Est a confirmé qu'une stratégie d'approvisionnement autochtone pour le Projet est en préparation et suite à la réunion, un représentant de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a discuté des possibilités économiques et d'emploi avec le Dirigeant stratégique de la gouvernance de la Première Nation de Wahgoshig.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Wahgoshig a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les déversements potentiels dans l'environnement et la contamination des sources d'eau qu'ils peuvent causer
- les explosions survenues dans le passé
- les avantages à long terme du Projet
- les effets potentiels sur les activités traditionnelles
- la sécurité et la gestion des situations d'urgence
- l'intégrité du pipeline
- la formation de chauffeurs détenteurs de permis de conduire dans la communauté afin d'assurer des emplois dans le cadre du Projet

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations relatives au Projet et qu'elle s'engage à définir des

stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations relatives au Projet laissées en suspens.

Énergie Est continue également à travailler avec la Première Nation de Wahgoshig afin de soutenir la réalisation d'une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude mettront en place un dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Wahgoshig et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

43.0 WAUZHUSHK ONIGUM (RAT PORTAGE)

Énergie Est a entamé, avril 2013, un processus d'engagement avec Wauzhushk Onigum (Rat Portage).

En mai 2014, le président d'Énergie Est a reçu une lettre du Chef de Wauzhushk Onigum demandant qu'une réunion soit organisée relativement au Projet. En réponse, Énergie Est a tenu une conférence téléphonique avec les représentants juridiques de Wauzhushk Onigum, de la Première Nation Grassy Narrows et d'O'bash'kaan'da'gaang. Les représentants juridiques des Premières Nations ont informé Énergie Est de leur inquiétude par rapport aux protocoles de communication du Grand conseil du Traité N° 3. Les représentants des communautés ont affirmé que les Premières Nations sont les détentrices des droits et non pas le Grand Conseil. À la suite de cet appel, Énergie Est a envoyé une lettre dans laquelle elle affirmait être résolue à ce que les Premières Nations participent au Projet. Énergie Est et Wauzhushk Onigum ont prévu se rencontrer en septembre 2014 afin de discuter du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Wauzhushk Onigum n'a soulevé aucune préoccupation ou question supplémentaire lors des activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continuera de mener ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec Wauzhushk Onigum et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives à l'engagement.

44.0 BUREAU DE CONSULTATION DES ALGONQUINS

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec le Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario (BCAO). Les communautés représentées par le BCAO dans le cadre des activités d'engagement relativement au Projet sont :

- les Algonquins du Greater Golden Lake

- la Première Nation d'Antoine
- la Première Nation algonquine de Bonnechere
- Kijicho Manito Madaouskarini (Bancroft)
- la Première Nation algonquine Mattawa/North Bay
- la Première Nation algonquine d'Ottawa
- la Première Nation de Shabot Obaadjiwan (Sharbot Lake)
- la Première Nation algonquine de Snimikobi (Ardoch)
- les Algonquins de Whitney et des environs

À la demande des Premières Nations, Énergie Est a commencé à transmettre des renseignements et à s'engager directement avec les Algonquins du Greater Golden Lake, de la Première Nation d'Antoine et de la Première Nation algonquine d'Ottawa depuis juillet et août 2014.

Lors d'une réunion tenue en avril 2014 avec Énergie Est, le BCAO a indiqué qu'il ne pouvait soutenir le Projet en raison du blocage manifeste, par le Canada, des négociations portant sur le processus exhaustif de revendication des terres. Le BCAO a demandé à Énergie Est d'établir un dialogue avec le gouvernement du Canada afin qu'il reprenne les négociations relatives au traité avec le BCAO.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a été mise en copie à l'égard de plusieurs lettres adressées aux gouvernements du Canada et de l'Ontario à propos des droits et des titres autochtones, dans lesquels le BCAO indiquait ne pas avoir cédé son territoire et faisait valoir son titre. Une lettre datant d'août 2014 indiquait que le BCAO prévoyait participer au processus de l'Office national de l'énergie (ONÉ) à titre d'intervenant. La position du BCAO, en ce qui concerne sa relation actuelle avec la Couronne, a également été abordée par rapport au devoir de consultation de cette dernière. En tant que futur intervenant au Projet, le BCAO a l'intention de demander à l'ONÉ de refuser la tenue d'une audience tant qu'un processus d'engagement autochtone efficace et légal en ce qui a trait aux intérêts du BCAO n'aura pas été établi.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le BCAO a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- l'octroi de contrats et l'approvisionnement
- l'intégrité structurelle du pipeline et le fonctionnement des mécanismes de sécurité du pipeline et des vannes
- les effets potentiels sur les sites archéologiques
- la remise en état des lieux et le processus de cessation d'exploitation

Énergie Est a répondu aux questions soulevées lors d'une rencontre organisée avec le BCAO en avril 2014. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec le

BCAO afin de répondre aux préoccupations potentielles futures et continuera de partager des renseignements relatifs au Projet, à la demande du BCAA.

Énergie Est continuera de partager des renseignements avec le BCAA et chacune des Premières Nations, à leur demande, afin de répondre à toute préoccupation potentielle future relative au Projet et afin de déterminer les prochaines étapes des activités d'engagement.

45.0 CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne. À la fin d'avril 2014, Énergie Est a rencontré le Directeur du développement économique et du bureau des projets spéciaux afin de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l'étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet.

Pendant le mois de mai 2014, le Conseil des Mohawk d'Akwesasne et Énergie Est ont entretenu une correspondance ayant trait à l'EFEC, au plan de travail et au budget proposé et à l'intérêt de la communauté à participer à une étude sur les connaissances traditionnelles.

Lors d'une réunion tenue en mai 2014, afin de discuter des programmes d'octroi de contrats et d'emploi avec les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est, la sélection préalable des entrepreneurs a été abordée.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet à Énergie Est. Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre aux préoccupations potentielles futures relativement au Projet et elle continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

46.0 ALGONQUINS DE PIKWAKANAGAN

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec les Algonquins de Pikwakanagan.

Lors d'une réunion tenue en avril 2014, Énergie Est et les Algonquins de Pikwakanagan ont discuté des sujets suivants :

- le pourcentage de la longueur totale du pipeline qui traverse le territoire Algonquin
- le produit intérieur brut pour la durée de vie du Projet
- les fournisseurs du produit transporté et leur participation dans la communauté
- les stations de pompage potentielles sur le territoire de la communauté

L'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a été présentée en tant que base des activités d'engagement relatives au Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Algonquins de Pikwakanagan ont soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets cumulatifs potentiels
- les griefs historiques
- l'approvisionnement et l'emploi
- les préoccupations environnementales près du parc Algonquin

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec les Algonquins de Pikwakanagan afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et de déterminer les prochaines étapes relatives au Projet.

47.0 PREMIÈRE NATION DE NIPISSING

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Nipissing.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Nipissing n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec cette communauté afin de répondre aux préoccupations potentielles futures relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes relatives à l'engagement.

48.0 PREMIÈRE NATION DE TEMAGAMI

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Première Nation de Temagami. Pendant le mois d'avril 2014, Énergie Est a travaillé avec la Première Nation de Temagami afin de déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles. En mai 2014, des membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont rencontré la Première Nation de Temagami afin de discuter des possibilités d'emploi et d'octroi de contrats relatifs au Projet. Pendant les mois de juillet et d'août 2014,

Énergie Est a entretenu une correspondance avec la communauté à propos de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l'étude sur les connaissances traditionnelles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Temagami n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Temagami afin de répondre aux préoccupations potentielles futures relatives au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

Énergie Est continue également ses activités d'engagement avec la Première Nation de Temagami afin de déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Temagami et orienteront la planification détaillée progressive du Projet.

49.0 MÉTIS NATION OF ONTARIO

Énergie Est a entamé, en avril 2013, un processus d'engagement avec la Métis Nation of Ontario (MNO) dans le cadre du Projet. En avril 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est a rencontré la MNO et le Thunder Bay Métis Council afin de discuter des possibilités d'approvisionnement dans le cadre du Projet. Les deux groupes ont fait part de leur soutien au Projet mais veulent s'assurer que les entrepreneurs métis auront accès aux mêmes possibilités que les entrepreneurs des Premières Nations.

En mai 2014, Énergie Est a rencontré la MNO afin de discuter de la proposition concernant l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC), y compris du plan de travail relatif aux connaissances traditionnelles que la MNO a fourni à Énergie Est. Les représentants de la MNO ont fait part de leurs préoccupations à l'égard des échéanciers de la Demande relative au Projet, précisant qu'il serait difficile de fournir les données sur les connaissances traditionnelles relatives aux Métis dans les délais prescrits.

La MNO a également exprimé son inquiétude par rapport à la description de Projet et au manque de composantes valorisées relatives aux Métis et a demandé que cette question soit abordée dans la Demande relative au Projet. Énergie Est a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention d'exclure la MNO et qu'un examen plus approfondi serait entrepris dans le cadre de la Demande afin de s'assurer que les Métis soient clairement identifiés. De mai à juillet 2014, Énergie Est et la MNO ont échangé une correspondance et se sont réunis afin de discuter des plans de travail et des budgets relatifs à l'EFEC et à l'étude sur les connaissances traditionnelles.

En juin 2014, Énergie Est a répondu à une lettre datée de mars 2014 dans laquelle la MNO faisait part de ses préoccupations à l'égard de l'identification des possibilités en matière d'infrastructures pour les communautés Métis. Énergie Est a indiqué à la MNO qu'elle était prête à travailler avec elle afin d'identifier les possibilités en matière d'infrastructures associées au Projet, par l'entremise du processus de l'EFEC.

En réponse à la préoccupation de la MNO concernant les droits et les intérêts des citoyens Métis et leurs emplacements géographiques, Énergie Est a clarifié les exigences de l'ONÉ en matière d'engagement et a précisé que cette démarche n'avait pas pour objectif de mener une réflexion à propos des droits et des intérêts de la MNO. En réponse aux préoccupations de la MNO à l'égard des composantes valorisées relatives aux Métis en matière d'utilisation traditionnelle des terres et des ressources et de bien-être social et culturel, Énergie Est a clarifié l'objectif de l'évaluation environnementale et socioéconomique (ÉES) ainsi que l'attention qu'elle porte aux effets fâcheux potentiels relatifs au Projet. Énergie Est a indiqué qu'elle était intéressée à travailler avec la MNO afin d'élaborer, pour l'avenir, des critères d'évaluation dans l'ÉES qui viseront les composantes valorisées relatives aux Métis.

En août 2014, l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone a rencontré la MNO afin de discuter de l'état d'avancement de la base de données sur les entreprises Métis et de la coentreprise pour l'aménagement de campements de construction, ainsi que pour poursuivre le partage de renseignements et continuer la discussion à propos des possibilités économiques potentielles dans le cadre du Projet.

Énergie Est continue ses activités d'engagement avec la MNO et les locaux qu'elle représente dans le cadre du Projet, notamment en ce qui concerne la progression de l'EFEC et l'étude sur les connaissances traditionnelles. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la MNO et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

Annexe Vol 2-14

Québec

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|---|----|
| 1.0 | ABÉNAKIS DE WÔLINAK..... | 1 |
| 2.0 | ABÉNAKIS D'ODANAK | 1 |
| 3.0 | CONSEIL TRIBAL DE LA NATION ALGONQUINE ANISHNABEG..... | 1 |
| 4.0 | PREMIÈRE NATION D'ATIKAMEKW D'OPITCIWAN | 1 |
| 5.0 | CONSEIL TRIBAL D'ATIKAMEKW SIPI | 1 |
| 6.0 | CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT | 2 |
| 7.0 | CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT | 3 |
| 8.0 | CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-ST-JEAN (MASHTEUIATSH)..... | 3 |
| 9.0 | PREMIÈRE NATION D'EAGLE VILLAGE – KIPAWA..... | 3 |
| 10.0 | GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI | 4 |
| 11.0 | NATION HURONNE-WENDAT (WENDAKE) | 4 |
| 12.0 | KITIGAN ZIBI ANISHINABEG..... | 6 |
| 13.0 | LA NATION MICMAC DE GESPEG | 6 |
| 14.0 | LES ATIKAMEKW DE MANAWAN..... | 6 |
| 15.0 | LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT..... | 7 |
| 16.0 | PREMIÈRE NATION DE LONG POINT | 7 |
| 17.0 | MICMACS DE GESGAPEGIAG | 7 |
| 18.0 | SECRÉTARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI..... | 7 |
| 19.0 | MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE..... | 8 |
| 20.0 | MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE | 9 |
| 21.0 | PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER | 10 |
| 22.0 | PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING..... | 11 |
| 23.0 | PREMIÈRE NATION DE WEMOTACI..... | 11 |
| 24.0 | PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE | 12 |

1.0 ABÉNAKIS DE WÔLINAK

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Abénakis De Wôlinak à l'égard du Projet en avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de Waban-Aki. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès des Abénakis De Wôlinak, veuillez vous reporter au sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de Waban-Aki.

2.0 ABÉNAKIS D'ODANAK

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Abénakis d'Odanak à l'égard du Projet en avril 2013 par l'entremise du Grand Conseil de Waban-Aki. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès des Abénakis d'Odanak, veuillez vous reporter au sommaire relatif à la communauté du Grand Conseil de Waban-Aki.

3.0 CONSEIL TRIBAL DE LA NATION ALGONQUINE ANISHNABEG

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishnabeg à l'égard du Projet en avril 2013. Énergie Est avait entamé des discussions avec le Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishnabeg sur l'intérêt des Chefs à mandater leur Conseil Tribal pour les représenter dans le cadre du processus de consultation à l'égard du Projet. Étant donné qu'Énergie Est est désormais en contact direct avec les communautés membres, les activités d'engagement avec le Conseil Tribal a pris fin.

4.0 PREMIÈRE NATION D'ATIKAMEKW D'OPITCIWAN

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation d'Atikamekw D'Opiteciwan à l'égard du Projet en août 2013.

Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu peu de rétroaction ou de réponses de la part de la Première Nation d'Atikamekw D'Opiteciwan. Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement auprès de la Première Nation d'Atikamekw D'Opiteciwan et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

5.0 CONSEIL TRIBAL D'ATIKAMEKW SIPI

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Conseil Tribal d'Atikamekw Sipi à l'égard du Projet en avril 2013.

Depuis le 19 avril 2014, Énergie Est a reçu peu de rétroaction ou de réponses du Conseil Tribal d'Atikamekw Sipi. Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec le Conseil Tribal d'Atikamekw Sipi et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

6.0 CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit à l'égard du Projet en mai 2013. En mai 2014, Énergie Est a communiqué avec la communauté pour donner un aperçu de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Les Innus Essipit ont indiqué que s'ils devaient conclure une EFEC, celle-ci serait signée au nom des Innus Essipit uniquement, bien que la communauté partagerait certaines activités communes avec les communautés de Pessamit et de Mashteuiatsh concernant les études sur les connaissances traditionnelles.

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit a exprimé son intérêt pour des partenariats commerciaux futurs dans le cadre du Projet et a indiqué qu'il coordonnerait les bulletins d'information pour les trois communautés d'Essipit, de Pessamit et de Mashteuiatsh. Dans le cadre du partage des renseignements, la communauté a proposé la tenue d'un atelier sur la pêche commerciale et de subsistance, ainsi que sur les activités traditionnelles par rapport au terminal de Cacouna, suivi d'une analyse des effets potentiels du Projet sur de telles activités et des recommandations d'atténuation ultérieures.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels sur l'environnement marin et la pêche commerciale/traditionnelle
- les effets potentiels du Projet sur la pêche commerciale dans l'estuaire du Saint-Laurent

Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit pour identifier les stratégies permettant de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue de travailler avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit pour déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles relativement au Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la communauté et orienteront la planification détaillée progressive entourant le Projet.

7.0 CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Conseil des Innus de Pessamit dans le cadre du Projet en juillet 2013. Le Conseil des Innus de Pessamit a entamé des activités d'engagement dans le cadre du Projet en partenariat partiel avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement pour le Conseil des Innus de Pessamit, veuillez vous reporter au sommaire relatif à la communauté pour le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec le Conseil des Innus de Pessamit et continuera de partager des renseignements avec lui et de déterminer l'intérêt que porte cette communauté au Projet.

8.0 CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-ST-JEAN (MASHTEUIATSH)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean dans le cadre du Projet en avril 2013. Le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean a entamé des activités d'engagement dans le cadre du Projet en partenariat partiel avec le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement pour le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean, veuillez vous reporter au sommaire relatif à la communauté à l'égard du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean a précisé ses préoccupations concernant les effets potentiels liés au Projet sur l'environnement marin et sur les activités de pêche commerciale et traditionnelle. Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue de travailler avec le Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean pour déterminer son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la communauté et orienteront la planification détaillée progressive entourant le Projet.

9.0 PREMIÈRE NATION D'EAGLE VILLAGE – KIPAWA

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation d'Eagle Village dans le cadre du Projet en avril 2013. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation d'Eagle Village pour discuter de l'intérêt de la communauté à participer aux activités d'engagement par l'intermédiaire de l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est en Ontario, puisque le territoire traditionnel revendiqué de cette communauté est situé en Ontario. Au cours de cette rencontre, l'Entente sur le

financement des engagements et sur les communications (EFEC) comme base des activités d'engagement relatives au Projet a également fait l'objet de discussions.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation d'Eagle Village a soulevé les questions suivantes lors de ses activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels sur le territoire traditionnel
- les titres et intérêts autochtones en suspens le long du tracé du Projet en Ontario, entre Mattawa et Deux Rivières
- les niveaux de financement pour les activités d'engagement
- le manque d'implication et de financement du gouvernement fédéral étant donné que le devoir de consultation revient à la Couronne

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle est résolue à identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet. Énergie Est continuera de partager les renseignements et d'établir les prochaines étapes dans le cadre des activités d'engagement.

10.0 GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki dans le cadre du Projet en avril 2013. Toutefois, depuis février 2014, et tel que confirmé par une résolution du Conseil de bande (RCB), le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a également reçu le pouvoir de représenter les communautés Abénakis d'Odanak et Abénakis de Wôlinak. En juillet 2014, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a finalisé l'EFEC avec Énergie Est.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki n'a soulevé aucune préoccupation liée au Projet qui n'avait pas déjà été discutée lors des activités d'engagement. Énergie Est poursuivra des activités d'engagement avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki pour se pencher sur les préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de lui partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

11.0 NATION HURONNE-WENDAT (WENDAKE)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Nation Huronne-Wendat en avril 2013. Dans le cadre de son engagement pris l'année précédente auprès du Grand Chef, Énergie Est a commencé, en mai 2014, à organiser la logistique d'un forum économique visant la communauté à l'égard du Projet.

En juin 2014, la Nation Huronne-Wendat a demandé une portée élargie et davantage de financement pour inclure le terminal maritime de Cacouna dans le cadre de l'étude sur les connaissances traditionnelles relativement au Projet.

Également en juin 2014, le président de TransCanada a reçu une lettre du Grand Chef de la Nation Huronne-Wendat. Dans sa lettre, le Grand Chef a indiqué que les activités liées au Projet affecteraient les droits issus de traités de la Nation Huronne-Wendat, tout en reconnaissant que l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) décrit le processus lié aux activités d'engagement permettant à la Nation Huronne-Wendat de comprendre le Projet. Le Grand Chef a précisé que la Nation était intéressée par un mode significatif d'engagement au moyen d'une entente sur les répercussions et les avantages. Un certain nombre d'éléments permettant d'établir les mesures d'atténuation et d'accommodement étaient présentés dans la lettre et comprenaient ce qui suit :

- une part de propriété ou de participation dans le Projet
- le financement des capacités
- une étude sur les connaissances traditionnelles et une évaluation des effets potentiels sur les activités traditionnelles et la protection des connaissances traditionnelles de la Nation Huronne-Wendat
- la participation aux études environnementales et à la gérance
- les sujets liés au développement des affaires et à l'emploi

En juillet 2014, Énergie Est a répondu à la lettre du Grand Chef, donnant un aperçu des discussions à ce jour concernant le financement de soutien des capacités, la cueillette des données sur les connaissances traditionnelles et les mesures prises pour élaborer un plan de travail relatif à l'engagement. Énergie Est a laissé savoir qu'elle était au courant des intérêts archéologiques de la Nation Huronne-Wendat en Ontario. Elle a abordé la demande de la Nation Huronne-Wendat de discuter d'une entente sur les répercussions et les avantages et elle a expliqué que TransCanada n'était pas en mesure d'entamer de telles discussions jusqu'à ce que le processus lié à l'engagement et aux études sur la communauté soient complétées.

En août 2014, le président de TransCanada a reçu une lettre du Grand Chef de la Nation Huronne-Wendat, y compris un budget révisé pour l'ébauche de l'EFEC, lettre qui précisait que l'engagement de la Nation Huronne-Wendat à l'égard des activités précisées dans le budget ne constituait pas une acceptation du Projet ni une quittance à la Couronne de son devoir de consultation et d'accommodement. Dans sa lettre, le Grand Chef a exprimé son intérêt relativement à des discussions ultérieures portant sur l'entente sur les répercussions et les avantages. Le Grand Chef a également précisé que des sites archéologiques existaient à South Wendake, qu'il était fort probable que d'autres sites soient découverts et qu'un financement

additionnel des capacités serait nécessaire pour atténuer les effets potentiels une fois de tels sites découverts.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement auprès de la Nation Huronne-Wendat afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec la Nation Huronne-Wendat pour lui partager des renseignements et pour travailler dans le sens d'un budget et d'un plan de travail mutuellement acceptables pour l'EFEC.

12.0 KITIGAN ZIBI ANISHINABEG

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec Kitigan Zibi Anishinabeg dans le cadre du Projet en avril 2013. Énergie Est et Kitigan Zibi continuent de planifier des réunions pour discuter du financement des capacités. Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Kitigan Zibi n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet qui n'avait pas déjà fait l'objet de discussions lors des activités d'engagement. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec Kitigan Zibi Anishinabeg pour se pencher sur des préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de partager des renseignements avec elle et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

13.0 LA NATION MICMAC DE GESPEG

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Nation Micmac de Gespeg dans le cadre du Projet en décembre 2013 par l'intermédiaire du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès de la Nation Micmac de Gespeg, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi.

14.0 LES ATIKAMEKW DE MANAWAN

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Atikamekw de Manawan dans le cadre du Projet en avril 2013. Lors d'une réunion tenue en mai 2014, Énergie Est a décrit brièvement l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et a discuté des composantes de l'étude sur les connaissances traditionnelles à l'égard du Projet. La communauté a manifesté de l'intérêt pour l'emploi, la formation et l'octroi de contrats.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Atikamekw de Manawan ont partagé leurs préoccupations liées à d'importants sites et à un Feu sacré qu'ils voudraient protéger le long du tracé du Projet.

Énergie Est a précisé que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet et qu'elle s'engage à identifier des stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

15.0 LISTUGUJ MI'GMAQ GOVERNMENT

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec le Listuguj Mi'gmaq Government dans le cadre du Projet en décembre 2013 par l'intermédiaire du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès du Listuguj Mi'gmaq Government, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi.

16.0 PREMIÈRE NATION DE LONG POINT

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Long Point dans le cadre du Projet en mai 2013. Énergie Est et la Première Nation Long Point continuent de planifier des réunions en vue de discuter du financement des capacités. Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Long Point n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet qui n'avait pas déjà fait l'objet de discussions lors des activités d'engagement. Énergie Est poursuivra des activités d'engagement avec la Première Nation de Long Point pour se pencher sur des préoccupations potentielles futures liées au Projet et elle continuera de lui partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

17.0 MICMACS DE GESGAPEGIAG

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Micmacs de Gesgapegiag dans le cadre du Projet en décembre 2013 par l'intermédiaire du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Pour obtenir une mise à jour sur les activités d'engagement auprès des Micmacs de Gesgapegiag, veuillez vous reporter au sommaire relatif au Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi.

18.0 SECRÉTARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI

Aux fins du processus d'engagement dans le cadre du Projet, le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi représente la Nation Micmac de Gespeg, les Micmacs de Gesgapegiag et le Listuguj Mi'gmaq Government. En mai 2013, Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec ces communautés par l'intermédiaire du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi.

En juin 2014, Énergie Est a transmis une lettre au Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi et aux communautés qu'il représente pour se pencher sur les préoccupations soulevées au cours d'une réunion tenue en février 2014 concernant le projet d'énergie éolienne Cartier appartenant à TransCanada.

Au cours de l'été 2014, les communautés du Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi ont rencontré l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone (GCA) d'Énergie Est pour discuter des occasions économiques potentielles.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, le Secrétariat n'a soulevé aucune préoccupation relative au Projet qui n'avait pas déjà fait l'objet de discussions lors des activités d'engagement. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi pour se pencher sur des préoccupations potentielles futures liées au Projet et continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

19.0 MOHAWKS DE KAHNAWÁ:KE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Mohawks de Kahnawá:ke en avril 2013. À la fin d'avril 2014, Énergie Est a transmis par courriel une Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) mise à jour dans le cadre des activités d'engagement du Projet en vue d'un examen par la communauté. Les Mohawks de Kahnawá:ke ont transmis une lettre d'entente (LE) révisée à Énergie Est. À la demande de la communauté, Énergie Est a transmis des renseignements sur la superficie des terres de la Couronne que le Projet traverse.

Durant le mois de mai 2014, les Mohawks de Kahnawá:ke et Énergie Est ont échangé de la correspondance sur la LE et en vue d'établir l'intérêt d'une étude sur les connaissances traditionnelles. Lors d'une réunion en juin 2014, les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est et l'équipe des relations autochtones ont rencontré à la fois des leaders de la communauté et un représentant de la Commission de la construction du Québec pour discuter des programmes de formation et d'emploi. En outre, la formation professionnelle de soudeur a fait l'objet de discussions.

En août 2014, Énergie Est a reçu la LE définitive sur les activités d'engagement du Projet. La communauté désireait souligner le fait que les Mohawks de Kahnawá:ke désiraient entretenir une relation de travail continue même après la fin du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Mohawks de Kahnawá:ke n'ont soulevé aucune préoccupation relative au Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement auprès de cette communauté pour se pencher sur des préoccupations potentielles futures liées au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec les Mohawks de Kahnawá:ke pour aller de l'avant avec l'EFEC et pour déterminer l'intérêt de mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et les Mohawks de Kahnawá:ke et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

20.0 MOHAWKS DE KANEHSATÀ:KE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les Mohawks de Kanehsatà:ke en avril 2013. À la fin de mai 2014, Énergie Est a rencontré le Grand Chef et le Conseil pour fournir un aperçu du Projet aux membres nouvellement élus du Conseil. Le Conseil a exprimé des préoccupations sur les effets environnementaux potentiels ainsi que sur les membres de la communauté qui s'opposent fermement au Projet. De plus, le Conseil a exprimé son intérêt pour une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré les Mohawks de Kanehsatà:ke pour transmettre plus de renseignements sur le programme de l'étude sur les connaissances traditionnelles.

À la fin de juin 2014, Énergie Est a reçu de la communauté une lettre d'entente (LE) signée concernant le Projet. Par la suite, une réunion a été tenue avec le Chef et le Conseil des Mohawks de Kanehsatà:ke, un représentant des Haudenosaunee de Kanehsatà:ke et Énergie Est pour discuter de l'étude sur les connaissances traditionnelles. La discussion a également porté sur des griefs antérieurs, l'emploi et la formation.

Durant les mois de juillet et août 2014, Énergie Est et les Mohawks de Kanehsatà:ke se sont rencontrés et ont continué de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et de l'étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet, ainsi que de la logistique et des délais pour la tenue d'une séance d'information sur le Projet présentée à la communauté. En août 2014, le Grand Chef des Mohawks de Kanehsatà:ke a exprimé ses préoccupations concernant les travaux actuels réalisés dans le parc d'Oka. Le Grand Chef a également indiqué que la communauté travaillerait de concert avec les Mohawks de Kahnawá:ke et en collaboration avec une Première Nation située dans l'ouest pour élaborer une approche vis-à-vis du Projet. Il a reporté la séance d'information devant être présentée à la communauté jusqu'au moment où le Chef et le Conseil se sentent à l'aise avec l'information à fournir.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, les Mohawks de Kanehsatà:ke ont soulevé les questions et préoccupations suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les griefs antérieurs avec TransCanada concernant des gazoducs dans la région du parc d'Oka

- le souhait de former des membres de la communauté comme premiers répondants et d'obtenir une formation pour combler d'autres postes éventuels pour le Projet
- des préoccupations d'ordre environnemental
- le lien de TransCanada avec les travaux actuellement réalisés dans le parc d'Oka, travaux qui ont été donnés à contrat sans la participation du Conseil de Kanehsatà:ke.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec les Mohawks de Kanehsatà:ke afin d'identifier les stratégies qui permettront de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec les Mohawks de Kanehsatà:ke pour faire progresser l'EFEC et pour déterminer l'intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et les Mohawks de Kanehsatà:ke et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

21.0 PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation Malécite de Viger dans le cadre du Projet en avril 2013. En avril 2014, les membres de l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement autochtone d'Énergie Est ont rencontré la communauté pour discuter des possibilités d'octroi de contrats et d'emplois.

En avril 2014, Énergie Est a rencontré la Première Nation Malécite de Viger et Transports Canada pour discuter du terminal maritime proposé. La Première Nation Malécite de Viger n'a soulevé aucune objection au programme de forage géotechnique proposé, pour autant que la communauté ait toujours accès au port de Cacouna. Énergie Est a précisé que l'accès serait maintenu en tout temps. En juillet 2014, Énergie Est a transmis des renseignements supplémentaires sur son programme d'atténuation et de surveillance des mammifères marins dans le cadre de l'évaluation géotechnique maritime à Cacouna. Énergie Est a demandé à la Première Nation Malécite de Viger de transmettre une confirmation écrite quant à savoir s'il y avait des préoccupations en suspens relativement au programme de forage géotechnique proposé.

En mai 2014, la Première Nation Malécite de Viger a exprimé des préoccupations sur la conclusion, dans les délais impartis, de son étude sur les connaissances traditionnelles pour dépôt auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) ou du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement du Québec (BAPE), et qu'elle perdrait ainsi l'occasion de pouvoir discuter de ses préoccupations. Énergie Est a

confirmé que les activités d'engagement dans le cadre du Projet constitue un processus continu qui sera maintenu après les dépôts auprès de l'ONÉ et du BAPE.

Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation Malécite de Viger afin de répondre aux préoccupations potentielles futures relatives au Projet et elle continuera de collaborer à l'élaboration d'une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Malécite de Viger et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

22.0 PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Timiskaming dans le cadre du Projet en avril 2013. Durant les mois de mai et juin 2014, Énergie Est a communiqué avec la communauté relativement à l'élaboration d'un plan de travail proposé à l'égard des composantes de l'étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Lors d'une réunion en juillet 2014, la communauté a indiqué un intérêt à explorer les occasions relatives à la construction et l'octroi de contrats à l'égard des stations de pompage du Projet.

Énergie Est continuera ses activités d'engagement avec la Première Nation de Timiskaming afin de traiter des préoccupations potentielles futures et elle continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

Énergie Est continue de travailler avec la Première Nation de Timiskaming relativement à son intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles dans le cadre du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation de Timiskaming et orienteront la planification détaillée progressive relative au Projet.

23.0 PREMIÈRE NATION DE WEMOTACI

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Wemotaci dans le cadre du Projet en août 2013. Entre le 19 avril et le 31 août 2014, Énergie Est a reçu peu de rétroaction ou de réponses de la part de la Première Nation de Wemotaci. Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement auprès de la Première Nation de Wemotaci et continuera de partager des renseignements et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

24.0 PREMIÈRE NATION DE WOLF LAKE

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Wolf Lake dans le cadre du Projet en avril 2013. En juillet 2014, Énergie Est a rencontré la communauté pour discuter des occasions pour cette dernière d'entamer des activités d'engagement avec Énergie Est par l'intermédiaire de l'équipe des relations autochtones d'Énergie Est en Ontario, puisque le territoire traditionnel de cette communauté est situé en Ontario. L'EFEC a également fait l'objet de discussions.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Wolf Lake a soulevé les préoccupations suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- les effets potentiels du Projet sur son territoire traditionnel revendiqué
- les titres et intérêts autochtones en suspens le long du tracé du Projet en Ontario entre Mattawa et Deux Rivières
- les niveaux de financement des activités d'engagement dans le cadre du Projet
- le manque d'implication et de financement du gouvernement fédéral, étant donné que le devoir de consultation revient à la Couronne

Énergie Est a indiqué que le processus d'engagement soutient l'identification et l'atténuation des préoccupations liées au Projet. Énergie Est poursuivra ses activités d'engagement avec la Première Nation de Wolf Lake afin de traiter des préoccupations potentielles futures liées au Projet et elle continuera de partager des renseignements et d'établir les prochaines étapes des activités d'engagement.

Annexe Vol 2-15
Nouveau Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------------|--|----------|
| 1.0 | ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK | 1 |
| 2.0 | PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG)..... | 2 |
| 3.0 | PREMIÈRE NATION DE SAINT MARY’S | 2 |
| 4.0 | PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK ET PREMIÈRE NATION DE MADAWASKA MALISEET | 3 |

1.0 ASSEMBLÉE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En avril 2013, Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) relativement au Projet. En mai 2014, les Premières Nations représentées par l'ACPNNB aux fins des activités d'engagement relatives au Projet étaient les suivantes :

1. Première Nation de Buctouche (Première Nation Tjipōgtōtjg)
2. Première Nation d'Eel Ground (Première Nation Natoaganeg)
3. Première Nation d'Eel River Bar (Première Nation Ugpi'ganjig)
4. Première Nation d'Esgenoôpetitj (Première Nation Burnt Church)
5. Première Nation de Fort Folly (Première Nation Amlamgog)
6. Première Nation d'Indian Island (Première Nation L'nui Menikuk)
7. Première Nation de Kingsclear (Première Nation Pilick)
8. Nation Metepenagiag Mi'kmaq (Première Nation Red Bank)
9. Première Nation d'Oromocto (Première Nation Wolamuktuk)
10. Première Nation de Tobique (Première Nation Neqotkuk)

En avril 2014, l'Équipe des Relations Autochtones d'Énergie Est a rencontré les représentants de l'ACPNNB pour transmettre une mise à jour sur le Projet et obtenir une orientation lui permettant d'aller de l'avant avec l'engagement. Des possibilités de cueillette des connaissances traditionnelles ont été présentées. Les représentants de l'ACPNNB désiraient souligner le fait que la réunion ne devait pas être considérée un engagement, mais plutôt une discussion informelle permettant d'aller de l'avant avec le processus d'engagement. En mai 2014, la Première Nation de Pabineau s'est retirée du collectif de l'ACPNNB.

En juillet et en août 2014, Énergie Est a rencontré individuellement les Chefs des Premières Nations d'Indian Island, d'Eel River Bar et de Metepenagiag Mi'kmaq pour discuter des possibilités d'un engagement direct à l'égard du Projet ou de la possibilité pour les communautés de demeurer au sein de l'ACPNNB. En août 2014, Énergie Est et l'ACPNNB ont continué de discuter de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) ainsi que du besoin d'une résolution du Conseil de bande (RCB) avec chacune des communautés représentées. Le 29 août 2014, Énergie Est a reçu une lettre par courriel de l'ACPNNB concernant ce qui suit :

- l'engagement direct d'Énergie Est auprès des communautés membres
- le but du protocole de consultation intérimaire convenu par les gouvernements fédéral et provinciaux
- le manque de consultation de la Couronne auprès de l'ACPNNB relativement au Projet jusqu'à maintenant

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, l'ACPNNB a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est:

- les délais accélérés de l'ONÉ pour le Projet
- les protocoles d'engagement avec l'ACPNNB et les communautés représentées à l'égard du Projet

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec l'ACPNNB pour identifier les stratégies permettant de résoudre les préoccupations en suspens liées au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick pour s'assurer de leur engagement envers le Projet, soit par l'intermédiaire du collectif de l'ACPNNB, soit comme communautés individuelles, selon leurs préférences.

2.0 PREMIÈRE NATION DE PABINEAU (PREMIÈRE NATION OINPEGITJOIG)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Pabineau en avril 2013 dans le cadre du Projet. En mai 2014, la Première Nation de Pabineau s'est retirée du collectif de l'ACPNNB, choisissant plutôt de s'engager directement avec Énergie Est à l'égard du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Pabineau a soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est:

- les occasions d'ordre économique, les occasions liées à la construction et le processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- les obstacles à l'emploi pour les Premières Nations

Énergie Est poursuit ses activités d'engagement auprès de cette communauté pour discuter de toute préoccupation future éventuelle liée au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la Première Nation de Pabineau et continuera de partager avec elle des renseignements relatifs au Projet et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

3.0 PREMIÈRE NATION DE SAINT MARY'S

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation de Saint Mary's en avril 2013 dans le cadre du Projet. En juin 2014, Énergie Est a rencontré le Coordonnateur des activités de consultation et Administrateur de bande de la Première Nation de Saint Mary's pour discuter de l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC). Des possibilités de cueillette des connaissances traditionnelles ont été présentées. Des discussions pour finaliser l'EFEC se sont poursuivies en juin, juillet et août 2014.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Saint Mary's n'a soulevé aucune préoccupation précise portant sur le Projet auprès d'Énergie Est. Énergie Est continuera d'exercer ses activités d'engagement auprès de cette communauté pour discuter de toute préoccupation future éventuelle liée au Projet.

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec la Première Nation de Saint Mary's et continuera de partager avec elle des renseignements sur le Projet et de déterminer l'intérêt que porte la communauté au Projet.

4.0 PREMIÈRE NATION DE WOODSTOCK ET PREMIÈRE NATION DE MADAWASKA MALISEET

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec les communautés de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation de Madawaska Maliseet en avril 2013 dans le cadre du Projet. En mai 2014, Énergie Est a rencontré les représentants de la Première Nation de Woodstock et de la Première Nation de Madawaska Maliseet pour discuter de la lettre d'entente (LE), du financement de la capacité initial fourni, de l'ébauche de l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) et pour fournir un aperçu du rôle de l'ONÉ relativement au Projet et des délais connexes.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation de Woodstock et la Première Nation de Madawaska Maliseet ont soulevé les questions suivantes lors des activités d'engagement avec Énergie Est :

- la participation économique doit être offerte tout au long du processus, sinon les communautés ne participeront pas
- l'assurance qu'il sera tenu compte des points de vue des communautés et qu'ils seront pris en compte dans le processus, plus spécifiquement relativement au besoin d'une entente sur les répercussions et les avantages

Énergie Est est résolue à poursuivre ses activités d'engagement avec les communautés de Woodstock et de Madawaska Maliseet en vue d'identifier les stratégies permettant de résoudre les préoccupations en suspens relatives au Projet. Énergie Est continue également de travailler avec les deux Premières Nations pour partager les renseignements sur le Projet et déterminer l'intérêt de celles-ci au Projet.

Annexe Vol 2-16
Ontario-Dokis First Nation

1.0 PREMIÈRE NATION DOKIS

La Première Nation Dokis est une communauté Ojibway située à 120 km à la fois de Sudbury et de Parry Sound (Ontario), soit environ 16 km au sud-ouest du lac Nipissing sur la rivière des Français¹. La Première Nation a une population inscrite de 1 163 membres et des terres de réserve d'une superficie de 12 262 ha². Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la Première Nation Dokis en juin 2014, moment où le Bureau de gestion des grands projets (BGGP) de Ressources naturelles Canada (RNCan) a identifié la Première Nation Dokis comme étant une communauté potentiellement touchée.

En juillet 2014, Énergie Est a transmis des renseignements relatifs au Projet à la Première Nation Dokis. En août 2014, Énergie Est a rencontré la communauté pour présenter un aperçu du Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Dokis n'a soulevé aucune autre question ou préoccupation liée au Projet dans le cadre de ses activités d'engagement avec Énergie Est.

Énergie Est continue de travailler avec la Première Nation Dokis afin de transmettre des renseignements sur le Projet et déterminer l'intérêt de la communauté à mener une étude sur les connaissances traditionnelles à l'égard du Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Dokis et orienteront la planification détaillée progressive à l'égard du Projet.

¹ Site Web de 2014 de la Première Nation Dokis : www.dokisfirstnation.com (en anglais seulement).

² Site Web de 2014 d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : <http://pse5-esd5.ainc-inac.gc.ca>.

Annexe Vol 2-17
Ontario- Wahnapiatae First Nation

1.0 PREMIÈRE NATION WAHNAPIATAE

La Première Nation Wahnapiatae est une communauté Ojibway de 320 membres inscrits située sur la rive nord du lac Wanapitei, à environ 50 km de Sudbury (Ontario). La réserve est administrée par un Conseil élu formé du Chef et de quatre conseillers¹.

En juillet 2014, Énergie Est a transmis un courriel au directeur du développement durable de la Première Nation Wahnapiatae en réponse à une demande de renseignements relatifs au Projet adressée à l'Office national de l'énergie (ONÉ). Ce courriel comprenait la Description de Projet (Volume 1 et Volume 2), de même que les coordonnées SIG pour le Projet, y compris les emplacements potentiels des stations de pompage le long de l'emprise. Une réunion a été tenue en juillet 2014 pour transmettre à la communauté un aperçu du Projet et pour présenter la possibilité d'une étude sur les connaissances traditionnelles. Lors d'une réunion ultérieure en août 2014, l'Entente sur le financement des engagements et sur les communications (EFEC) a été présentée comme fondement de l'engagement relatif au Projet.

Entre le 19 avril et le 31 août 2014, la Première Nation Wahnapiatae n'a soulevé aucune autre question ou préoccupation liée au Projet dans le cadre de ses activités d'engagement avec Énergie Est. Énergie Est continue de travailler avec la Première Nation Wahnapiatae afin de fournir des renseignements sur le Projet et déterminer leur intérêt à mener une étude sur les connaissances traditionnelles pour le Projet. Les résultats de cette étude façonneront le dialogue continu entre Énergie Est et la Première Nation Wahnapiatae et orienteront la planification détaillée progressive entourant le Projet.

¹ Site Web de 2014 de la Première Nation Wahnapiatae : www.wahnapiataefirstnation.com (en anglais seulement).

Annexe Vol 2-18

Nova Scotia- Mi'kmaq Rights Initiative

1.0 MI'KMAQ RIGHTS INITIATIVE

La Mi'kmaq Rights Initiative (MRI) ou Kwilmu'kw maw–Klusuaqn est le groupe qui représente les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse dans le cadre des négociations. Les quatre communautés initiales identifiées comme étant des communautés à proximité du Projet sont :

- la Première Nation Acadia (1 493 membres)
- la Première Nation Bear River (327 membres)
- Annapolis Valley (281 membres)
- la Première Nation Glooscap (344 membres)

Énergie Est a entamé un processus d'engagement avec la MRI à l'égard du Projet en juin 2014, par suite d'une directive de Ressources naturelles Canada (RNCCan) d'entamer des discussions avec les Premières Nations de la Nouvelle-Écosse qui pourraient être touchées par le Projet.

Dans une lettre datée de novembre 2014 adressée à l'Office national de l'énergie (ONÉ) et à RNCCan, la MRI a dressé la liste des effets potentiels suivants que le Projet pourrait avoir dans la Bay St. Lawrence et la baie de Fundy :

- les pêches commerciales
- les pêches vivrières, récréatives et cérémoniales
- le poisson et l'habitat du poisson
- les espèces en péril
- les espèces envahissantes
- les mammifères marins et les oiseaux
- la contamination par le pétrole et le gaz

La MRI a manifesté son intérêt pour des études sur les connaissances traditionnelles en fonction des effets potentiels précités. La MRI a noté que l'Assemblée des Chefs de la Nouvelle-Écosse a adopté une résolution le 26 septembre 2014 indiquant que l'intervention des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse à l'audience de l'ONÉ constituerait un chevauchement des efforts et que, pour eux, cette intervention nécessiterait des ressources injustifiées. De ce fait, la MRI ne présentera pas une demande de statut d'intervenant auprès de l'ONÉ. Plutôt, la MRI ira de l'avant avec le processus d'engagement aux termes du Cadre de référence relatif au processus de consultation entre les Mi'kmaq, la Nouvelle-Écosse et le Canada.

Énergie Est demeure résolue à poursuivre des activités d'engagement avec la MRI et continuera de partager des renseignements sur le Projet et travaillera de concert avec la MRI pour mettre au point des plans de travail portant sur des études sur les connaissances traditionnelles pour le Projet. D'autres communautés pourraient participer aux activités d'engagement par l'intermédiaire de la MRI au fur et à mesure que des intérêts dans le Projet sont précisés.

